

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°51 | 152^e année | CHF 4.00

GENÈVE

Le pataquès de Paganì

Rémy Paganì, le 1^{er} novembre 2018. KEYSTONE

6 Une fondation lancée par Rémy Paganì avait déjà provoqué l'ire du Conseil municipal genevois. Le magistrat doit maintenant s'expliquer sur sa dette auprès de l'institution et payée par un mécène.

éditorial

GUSTAVO KUHN
MOBILISATION
HISTORIQUE

C'est désormais dans le monde entier que des jeunes se mobilisent pour exiger des politiques concrètes contre le changement climatique. En Suisse, ils étaient déjà des dizaines de milliers le 18 janvier, puis le 2 février. Ils devraient être encore plus nombreux aujourd'hui. Et pas qu'ici, en Suède ou en Belgique. Ce vendredi 15 mars 2019, la Grève internationale du climat voit s'organiser des manifestations dans une centaine de pays: on s'attend au plus grand rassemblement planétaire d'étudiants de l'histoire.

Cette prise de conscience, ce mouvement politique naissant, déterminé, d'une jeunesse pourtant souvent décrite comme déconnectée de la réalité, est non seulement à saluer mais à soutenir et à accompagner. Qui mieux que les citoyens de demain peuvent secouer un monde politique et des puissances économiques louvoyant face à l'urgence écologique? Qui d'autre peut forcer le bras de groupes d'intérêts tellement obnubilés par le profit à court terme qu'ils vont jusqu'à nier la réalité, et saboter leur avenir? Car se sont bien eux qui payeront le prix des politiques actuelles, de la négation de l'évidence: notre mode de vie et notre système économique détruisent la planète.

Lobbys et grincheux répètent qu'il suffit de comportements «responsables», de gestes individuels ou «d'innovations technologiques» pour corriger le problème. Les jeunes adultes d'aujourd'hui prennent plus l'avion que ceux d'il y a vingt, trente ou quarante ans. Certes. Mais ils ont aussi des réflexes quotidiens et un comportement général bien plus respectueux de la nature que les générations précédentes. Des attitudes salutaires. Concrètes, d'abord, et qui conscientisent les prochains.

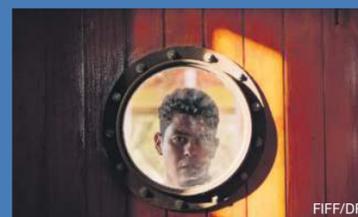
Cela ne suffit pourtant pas. Le problème de fond est systémique. Le consumérisme et le libéralisme effrénés mènent notre écosystème à sa perte. Le réchauffement climatique prouve, s'il le fallait, qu'une croissance infinie n'est tout simplement pas tenable avec des ressources limitées.

Un rapport de l'ONU présenté mardi au sommet du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi, rappelle que plus de 50% des émissions de gaz à effet de serre sont produites par l'extraction de matières premières. Le constat de l'étude est sans appel: il faut produire mieux et moins, au risque de voir s'effondrer le système mondial. Bref, changer impérativement et radicalement de logique et de modèle économique. |

WEEK-END

11-12 SOLIDARITÉ Les liens controversés du président du CICR avec le WEF et les multinationales.

leMAG



FIF/DR

Trésor culturel aux Caraïbes

- 23 CINÉMA** Haïti, Porto Rico et la République dominicaine sont à l'honneur au Festival de Fribourg.
- 25 ÉDITION** La bibliothèque de Dimitri marque le retour des chefs-d'œuvre de la littérature slave.

GENÈVE

Les occupants de Porteous vont évacuer le bâtiment après un accord avec le Conseil d'Etat

5

Vous trouverez au centre de cette édition la tribune des sections de syndicom. Fruit d'un partenariat, son contenu est de la responsabilité de la section genevoise de syndicom.

PARTENARIAT

20-23 mars

Le Cogitoscope

Épisode_3: Dire des conneries

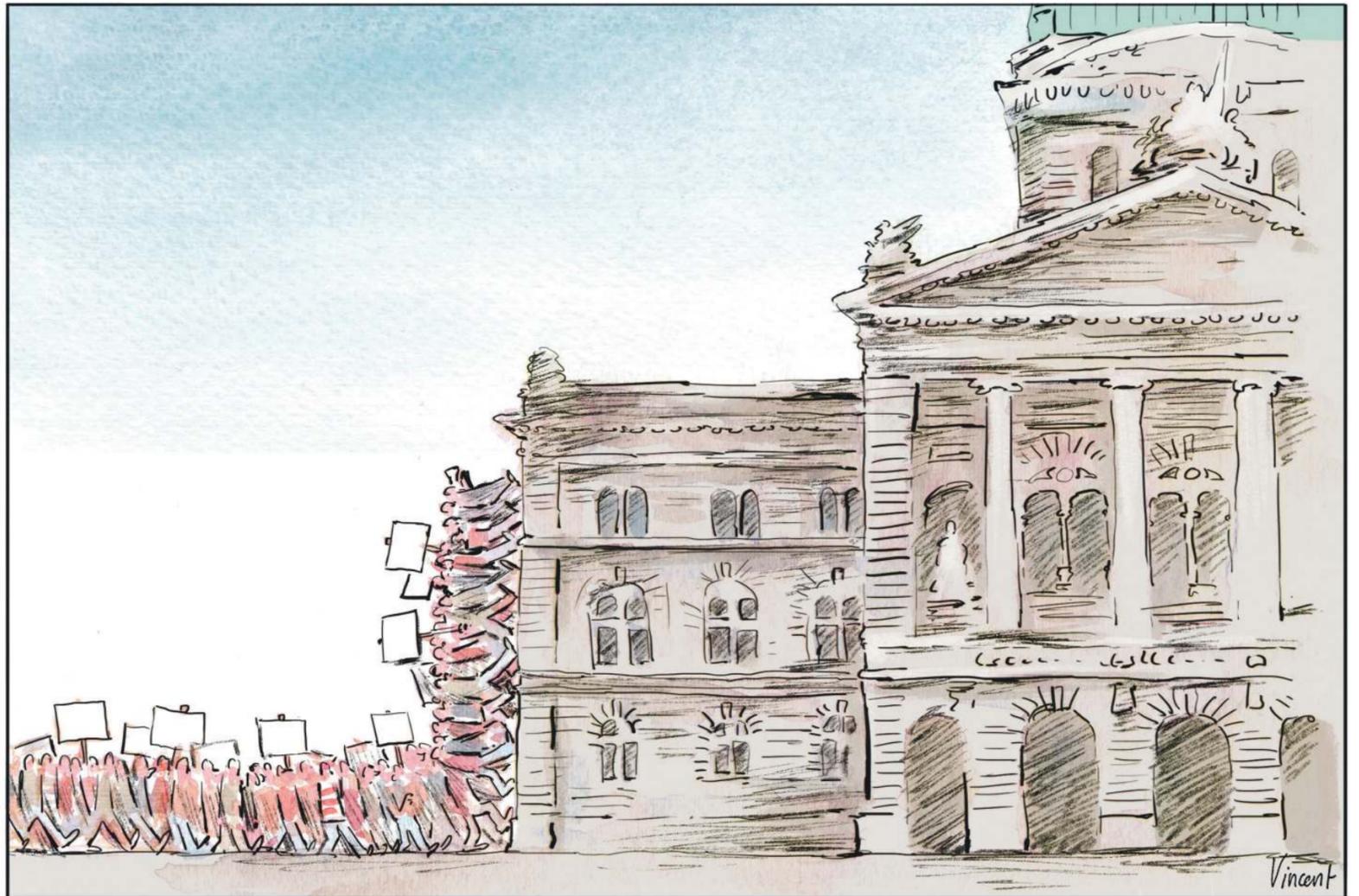
Vincent Coppey
Jean-Louis Johannides



Le Grütli Centre
Le Grütli de production
Le Grütli et
Le Grütli de diffusion
Le Grütli des Arts vivants
www.grutli.ch



Climat:
la motivation
des jeunes ne
fléchit pas...



#LOGEUNCANDIDAT

Habitant de Bardonnex, Pierre Bayenet se voit bien siéger au Conseil administratif de la Ville de Genève. Reste un problème, et de taille: trouver d'ici 2020 un grand appartement libre dans la Cité, afin d'accueillir sa famille nombreuse et de répondre à cette tracasserie administrative qui exige d'habiter dans la commune qu'on entend diriger. En attendant, on peut lui suggérer de squatter l'appart du vert Mathias Buschbeck, qui dort sur le canapé de sa sœur à Vernier, depuis qu'il y vise la mairie. GKN

GHETTO... DE RICHES

En parlant de logement, la conseillère municipale PDC et avocate de profession habite, elle, «dans le quartier populaire des Charmilles», écrit *Le Temps* à propos d'Alia Chaker Mangeat, également candidate à l'exécutif de la Ville de Genève. Populaire, populaire... quand on vit dans un des luxueux lofts de l'immeuble Pic-Pic en bordure du parc Hentsch, avec pour voisin le procureur général Olivier Jornot... CPR

JE RETOURNE MA VESTE

Ainsi le Parti socialiste genevois a retourné sa veste sur le volet cantonal de la RFFA. Comme dans la chanson de Dutronc, ce qui compte, c'est de la retourner toujours du bon côté. CPR

FAUSSE ÉTIQUETTE

Le député PS Romain de Sainte Marie craint que cette volte-face ne lui colle une étiquette «pas fiable» vis-à-vis des députés de droite. On ne voudrait pas avoir l'air d'enfon-

cer le clou, mais ça risque de n'être pas mieux vis-à-vis des électeurs de gauche. CPR

DE QUEL DROIT?

De son côté, Pierre Maudet a regretté, mardi dans un tweet, «le camouflet que leur parti inflige à [ses] collègues socialistes au Conseil d'Etat». Ajoutant que «l'enjeu de 60000 emplois à Genève vaut beaucoup plus que les luttes de clans au PS genevois». Et il s'y connaît en la matière, Pierrot. Tant en camouflets qu'en luttes de clans usantes. Le PS se remettra-t-il de pareille remise à l'ordre par un pont de la morale politique? LDT

LUZI MONTANAAAA

Le conseiller national Luzi Stamm (UDC/AG) prend une «pause parlementaire» après s'être fait coincer au Palais fédéral avec de la cocaïne et... un million d'euros en fausses coupures dans une mallette. Un remake de *Scarface* avec les Pas perdus et la Galerie des Alpes pour décor, ça pourrait avoir de la gueule, c'est sûr. LDT

LE CORNIAUD

En vrai, il a expliqué que l'histoire de la coke, c'était pour «alerter le monde politique» et «dénoncer le trafic». Fernand Melgar a trouvé un ami pour lutter contre les dealers qui harcèlent les parlementaires afin de leur refiler de la dope pendant la récré! En revanche, la mallette, c'était pas pour «dénoncer ce trafic». C'était juste «pour un client», dans le cadre de son travail «normal» d'avocat, sans savoir ce qu'il y avait dedans. Circulez, y a rien à voir. LDT

L'ACTUALITÉ AU PRISME DE LA PHILOSOPHIE

Contre le technicisme en pédagogie



IRÈNE PEREIRA*

Néolibéralisme et technicisme en pédagogie. Depuis le début des pédagogies nouvelles à la fin du XIX^e siècle, il existe une ambiguïté politique concernant ce courant. Des pédagogues qui s'opposent pour des raisons politiques à la pédagogie traditionnelle utilisent pourtant des méthodes semblables.

En France, la première école nouvelle, l'École des Roches, ouvre sous l'impulsion d'Edmond Démolins, en 1898. Ce dernier considère que les méthodes traditionnelles ne sont pas adaptées à la formation d'une nouvelle élite entrepreneuriale. Il faut en effet développer l'esprit d'entreprise par des méthodes actives.

Ce projet de remise en question des méthodes traditionnelles se retrouve également dans des courants politiques très différents, à savoir les milieux anarchistes. Fondée en 1904, La Ruche, à la fois école et espace de vie communautaire, vise par des méthodes actives et inductives la remise en cause de la division sociale entre intellectuels et manuels.

Cette ambiguïté des pédagogies alternatives est encore actuellement présente. Les mêmes méthodes – par exemple «des pédagogies coopératives» – peuvent être prônées par des acteurs totalement différents, voire ayant des projets politiques opposés.

Ainsi, les pédagogies coopératives en France peuvent être défendues par les tenants de la pédagogie Freinet. Ceux-ci défendent souvent, à travers ce choix, une vision de la société basée sur des formes de démocratie plus participatives et une place plus grande accordée à la

solidarité contre l'individualisme ou la concurrence.

Mais en même temps, la collaboration est promue compétence du XXI^e siècle par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et recherchée par le monde entrepreneurial pour développer le profit capitaliste. Elle incite donc les systèmes d'enseignement à développer les pédagogies coopératives dans cet objectif.

Technoscience et pédagogie. Une autre tendance actuelle, en particulier en France sous l'impulsion du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, et du Conseil scientifique de l'Éducation, est de considérer la pédagogie comme une application des recherches scientifiques. Ce qu'on peut qualifier de conception technoscientifique de la pédagogie. Cette orientation s'inscrit dans ce que l'on appelle aujourd'hui «l'éducation par les preuves».

On assiste alors à un phénomène qui avait déjà été critiqué par l'École de Francfort, à savoir la domination de la raison instrumentale sur les finalités éducatives éthico-politiques. Or le problème en matière d'éducation n'est pas seulement de déterminer des moyens efficaces, mais de définir quels sont ces moyens en fonction de finalités éthico-politiques.

Par exemple, en France, il existe tout un débat autour de la place de la méthode syllabique dans l'apprentissage de la lecture. Les travaux scientifiques actuels vont dans le sens de la nécessité de passer par la méthode syllabique. Le problème, c'est que l'enjeu de la lecture ne consiste pas seulement à déchiffrer. Lire implique de comprendre ce que l'on lit, un enjeu sur lequel tout le monde s'accorde.

La difficulté des prescriptions officielles actuelles ne porte donc pas principalement sur les méthodes – syllabique exclusive ou non – mais en réalité sur l'enjeu de ce qu'est lire et pour quoi faire. C'est une

fois seulement cette question clairement posée et qu'il y a été répondu que l'on peut passer à la question des moyens à mettre en œuvre. Au lieu de cela, on se contente de débats sur les moyens, en occultant toute réflexion de fond sur les finalités.

Qu'est-ce que la pédagogie? La pédagogie n'est pas d'essence technique. Définir, comme on le fait souvent, la pédagogie comme un ensemble de techniques d'apprentissage est philosophiquement inexact. La pédagogie met en œuvre des moyens en adéquation avec des finalités éducatives éthico-politiques. C'est pourquoi Paulo Freire a défini la pédagogie comme une *praxis*, à savoir comme une action-réflexion.

Pour Freire, la finalité de la pédagogie consiste dans la lutte contre la déshumanisation de l'être humain, ou réification. Le capitalisme, le colonialisme ou encore le patriarcat sont des systèmes qui produisent la chosification de l'être humain. Les techniques pédagogiques n'ont donc de valeur que dans la mesure où elles permettent de viser cette finalité qui est la lutte contre les inégalités sociales et les discriminations.

La dimension éthique de la pédagogie ne s'arrête pas, selon Freire, à l'adéquation des moyens et des fins. Il n'adhère pas à la thèse selon laquelle la fin justifie tous les moyens. Il doit donc exister une continuité éthique entre les moyens et les fins. Sa notion de «pédagogie bancaire» a un sens philosophique particulier. Elle désigne toute pratique pédagogique qui conduit à réifier l'apprenant, à le considérer comme un objet, et non pas comme un sujet du processus d'apprentissage.

* Enseignante en philosophie et chercheuse en sociologie, présidente de l'IRESMO, Paris, ireismo.jimdo.com
Publications récentes: *Bréviaire des enseignants-e-s – Science, éthique et pratique professionnelle*, Éditions du Croquant, 2018, et *Philosophie critique en éducation*, Didac-phil, 2018.

Le spécialiste américain du climat Paul Hawken mène le projet Drawdown qui recense des solutions existantes capables de réduire les émissions de CO₂, mais aussi d'améliorer nos conditions de vie

UNE CHANCE À SAISIR



THIERRY JACOLET

Climat ► Si le réchauffement climatique était un ouvrage, il serait le livre des records. Pas une semaine ne passe sans l'annonce de chiffres qui repoussent les limites de l'entendement, sans égard pour l'Accord de Paris de 2015. Comme celle de l'Institut d'océanographie Scripps, en Californie, au début du mois, qui a enregistré un nouveau pic de concentration de CO₂ dans l'atmosphère terrestre: 411,6 parties par million (ppm).

Si les records de chaleur et de pollution ont tendance à engourdir trop d'individus qui finissent par fermer les yeux face au péril, d'autres tentent de réveiller les adultes et les autorités pour passer à l'action. La jeunesse d'une soixantaine de pays, dont la Suisse, descend ainsi dans les rues aujourd'hui à l'occasion des Marches pour le climat. « Ces manifestations nous font du bien et nous encouragent à aller de l'avant, salue Paul Hawken. Il y a un incroyable momentum autour du climat actuellement. Il faut arrêter avec cette histoire anxieuse qui nous répète que nous sommes fichus. Cela détruit l'imagination, la créativité, l'innovation.»

Ce Californien de 73 ans, spécialiste renommé du climat, montre aussi la voie, à sa façon. Il développe depuis 2013 un antidote à la résignation: Drawdown. Ce mot désigne le point de bascule à partir duquel la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, après avoir atteint un pic, se met à diminuer.

Ce projet mondial que l'Américain dirige avec une coalition de 70 chercheurs se décline en une plateforme digitale et un livre, *Drawdown: comment inverser le cours du réchauffement*

Girl power: la scolarisation des filles, comme celles de ces jeunes Palestiniennes en Jordanie, est essentielle pour inverser le cours du réchauffement climatique. Une fois adultes, elles décideront du contrôle des naissances. DR



planétaire (Ed. Actes Sud). La feuille de route recense 100 solutions existantes, écrites pour la première fois noir sur blanc et classées selon leur potentiel de réduction des émissions de GES d'ici trente ans. Avec Paul Hawken, on ne regarde plus la menace climatique de la même façon. Démonstration.



Paul Hawken

Pourquoi le réchauffement climatique est-il une aubaine? Paul Hawken: Nous pouvons aborder le dérèglement climatique comme une fatalité et l'ignorer. En revanche, si nous agissons, cela devient une bénédiction. Il suffit de voir les solutions existantes dans notre livre

et bien d'autres encore ailleurs: agir pour inverser le cours du réchauffement climatique offre d'innombrables bénéfices pour l'emploi, la santé, la productivité, le bien-être, la qualité de l'air et de l'eau, la biodiversité, les enfants, la paix... L'action favorise les percées dans les transports, l'agriculture ou l'énergie. Il faut prendre le dérèglement climatique comme une chance, comme une invitation à la transformation. C'est une façon de faire du monde une meilleure place pour chacun d'entre nous.

Pourquoi un tel optimisme?

Je suis plutôt réaliste mais je n'ai pas d'espoir, parce que l'espoir est le masque de la peur. Et la peur produit de la passivité, de l'apathie. C'est le cas si vous pensez que le réchauffement climatique se produit contre vous. Si, au contraire, vous avez l'impression que cela arrive pour vous, il faut prendre toutes ses responsabilités. Cela éveille la créativité, l'imagination, la compassion et le génie. Avec le projet Drawdown, nous ne prétendons pas connaître la vérité, mais nous tendons le livre comme un miroir à l'humanité. Il reflète ce qu'elle

fait, ce qu'elle sait, alors que de l'autre côté, on ne nous parle que des problèmes.

Selon vous, notre environnement est trop anxiogène...

Oui. Ce n'est pas en rabâchant qu'il y a un problème qu'on va le résoudre. Les médias peuvent faire beaucoup car le cerveau réagit plus aux mauvaises nouvelles qu'aux bonnes. Nous avons besoin de prise de conscience, de quelque chose qui nous fasse avancer, sinon nous sommes paralysés et devenons cyniques.

La communauté scientifique sonne pourtant régulièrement l'alarme...

Même la communication scientifique ne va pas dans le bon sens. Elle insiste sur la catastrophe à venir. La communication du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – qui a effrayé et polarisé les gens aux Etats-Unis – et des COP (Conférences de l'ONU sur le climat) n'est pas efficace. On parle de trajectoire sous les 2°C, de neutralité carbone d'ici à 2050, de stabilisation des émissions à 450 ppm, mais ce sont des mesures scien-

tifiques qui ne parlent pas aux gens. Qui pense à 2050, en se levant le matin? Le but est ailleurs et le seul qui fait sens pour l'humanité, c'est Drawdown.

C'est très ambitieux...

Ces solutions sont le seul moyen d'assurer notre avenir sur cette planète. On entend beaucoup parler de mesures liées à l'énergie comme le nucléaire, le solaire, les éoliennes les voitures électriques... Ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi nous avons identifié à l'aide d'un modèle de calcul les meilleures solutions. Celles figurant dans le livre sont déjà en cours d'application.

Et quelles sont les solutions les plus performantes?

Cela peut paraître étonnant, mais la meilleure solution pour diminuer les émissions de CO₂ est liée aux femmes. Si on met l'accent sur le planning familial et sur le soutien des filles dans les pays en développement pour qu'elles deviennent des femmes, il est possible de réduire de 120 gigatonnes les émissions de CO₂ d'ici à 2050 (soit plus de trois fois les émissions mondiales de 2017 qui atteignaient 36,2 Gt CO₂, ndr). Des millions de filles autour

du monde sont sorties jeunes de l'école. Il est essentiel d'éduquer les filles car elles font ensuite des choix de reproduction importants. Elles savent prendre les bonnes décisions pour elles-mêmes, ce qui permet de mieux contrôler la démographie.

D'autres solutions vous ont-elles surpris?

Les premiers de la liste m'ont étonné de par leur potentiel: le gaspillage alimentaire, la réfrigération, la force du vent... L'utilisation du sol est une belle surprise car telle qu'elle est pratiquée actuellement dans les domaines de l'agriculture, du pâturage et de la foresterie, elle est la plus grande source d'émissions avec les transports. Lorsque des pratiques de régénération et de restauration sont appliquées à l'utilisation des terres, il n'y a pas seulement un arrêt des émissions de CO₂ ou de méthane, mais le carbone de l'atmosphère est aussi séquestré dans le sol et la biomasse.

Pourquoi les solutions liées au transport sont-elles moins bien classées?

La croissance démographique à venir limitera le potentiel des solutions liées au transport en communs ou aux véhicules électriques. Il y aura deux milliards de voitures en 2050, soit deux fois plus qu'aujourd'hui. Cela élimine donc une grande partie des économies qui seront réalisées en électrifiant le parc.

Si ces solutions existent déjà, qu'est-ce qu'on attend pour en accélérer la mise en œuvre?

Des gouvernements fédéraux intelligents et non corrompus ont pu accélérer le rythme de mise en place de ces solutions, via la politique, la réglementation, les incitations. C'est le cas au Danemark, en Suède, en Allemagne. Des chefs d'Etat et de gouvernement font référence à Drawdown. Mais dans la plupart des pays, ce processus est altéré. C'est peine perdue de croire que le changement viendra des gouvernements. Ce sont les citoyens qui sont les leaders en matière de climat. I

LES DROITS DES FEMMES POUR RÉGULER LE CLIMAT

Parmi les 100 solutions classées dans le livre Drawdown, voici quatre des plus prometteuses permettant d'économiser des gigatonnes d'équivalents CO₂ d'ici à 2050 (pour repère, les émissions mondiales en 2017 atteignent 36,2 Gt CO₂).

Solution 1: -89,4 Gt CO₂

Les fluides frigorigènes

Coup de froid pour le réchauffement climatique: c'est dans les réfrigérateurs et climatiseurs que se cache la solution la plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Et pas n'importe quel gaz: les HFC, nom de code pour hydrofluorocarbures, qui ont la particularité de pouvoir réchauffer l'atmosphère de 1000 à 9000 fois plus que le CO₂. Ces fluides frigorigènes

sont le principal produit de remplacement HCFC et CFC qui s'étaient faits un nom, en creusant le trou de la couche d'ozone. L'accord de Kigali de 2016, qui a programmé d'ici à 2028 l'élimination des HFC, devrait permettre de réduire de 0,5°C le réchauffement de la planète. Si des substituts comme l'ammoniac et le propane sont déjà sur le marché, le processus d'élimination est long et l'essor mondial des climatiseurs et des réfrigérateurs n'arrange rien.

Solution 4: -66,11 Gt CO₂

Alimentation riche en végétaux

Bannir la viande de son assiette et la remplacer par des végétaux: cette solution est la plus simple à mettre en pratique et est à la portée de tous. Les bovins, poulets et porcs pèsent de tous

leur poids dans la facture carbonique. Entre la production de l'alimentation, la déforestation ou les effets de la digestion (pour les vaches), la consommation de viande est un émetteur de GES (CO₂, méthane, oxyde d'azote). Si le bétail était un pays, il serait le troisième plus gros émetteur de gaz à effet de serre (GES) de la planète! Il suffirait que la moitié de la population mondiale se mette à un régime alimentaire plus sain à base de plantes, avec 2500 calories par jour, pour économiser 66,11 Gt CO₂, sans parler des 39,3 Gt CO₂ de déforestation évités.

Solutions 6 et 7: -119,2 Gt CO₂

Le soutien aux femmes

La femme est l'avenir de l'homme sur cette planète en surchauffe et surpeu-

plée. Les soutenir est le meilleur moyen de diminuer les températures à la surface de la planète via un meilleur contrôle des naissances. C'est pourquoi il faut défendre leurs droits à la planification familiale volontaire et à l'éducation. Près de 130 millions de filles sont non scolarisées dans le monde et 225 millions de femmes déclarent vouloir accéder à la contraception. Des millions d'autres sont sorties trop tôt de l'école pour aller au travail, pour être mariées de force, pour des raisons liées à la religion ou à la tradition... Elles ont une moyenne de près de cinq enfants contre deux pour les filles qui vont jusqu'au bout de leur scolarité. Celles-ci sont plus autonomes, plus productives, gagnent mieux leur vie et mettent leurs ressources au profit de leurs enfants (santé, éducation, espérance de vie...).

Solution 9: -31,2 Gt CO₂

Le sylvopastoralisme

Les arbres au milieu d'un pâturage sont mieux que de la décoration ou de la mauvaise herbe. Qu'ils soient en bouquets ou espacés, ils sont intégrés dans un système durable d'élevage du bétail (vaches, moutons, canards...). Le sylvopastoralisme fait ainsi ses preuves depuis 4500 ans dans la péninsule ibérique: le jambon pata negra ne serait pas le même sans les *dehesa*, ces pâturages en sous-bois. Mise en place sur 142 millions d'hectares à travers le monde, notamment en Amérique centrale et du Nord, cette pratique permet de séquestrer dans la biomasse au-dessus du sol ou dans le sol cinq à dix fois plus de CO₂ que les pâturages traditionnels.

MUSÉE ROMAIN**FAITES VOS JEUX!**

Avec l'exposition «Que le meilleur gagne !», le Musée romain de Vidy explore la compétition et ses conséquences. A découvrir jusqu'en février 2020. Des joutes de la Grèce antique aux expressions contemporaines sur les «winners-loosers», la compétition est partout. Avec la télévision, puis internet, ce spectacle a gagné l'ensemble du globe, le temps par exemple d'une finale de foot, a expliqué jeudi le Musée romain de Lausanne-Vidy. Pourtant, contre la compétition et son corollaire l'inégalité, la coopération «joue aussi un rôle déterminant», relève le musée. **ATS**
www.museeromain.ch

Les médecins pas trop payés

Salaires ► Peu de praticiens hospitaliers ont une rémunération au-dessus des plafonds.

La grande majorité des médecins hospitaliers vaudois touche une rémunération qui ne dépasse pas les plafonds, constate le Contrôle cantonal des finances (CCF). Oui, mais la situation est complexe et les règles doivent être clarifiées, estime Pierre-Yves Maillard.

Le conseiller d'Etat en charge de la Santé l'a répété hier devant la presse à Lausanne: «Il n'y a pas de dépassement généralisé des salaires des médecins cadres (...). La grande majorité est payée dans la fourchette.»

Pour le dire, il s'appuyait sur le tout récent rapport du CCF sur l'organisation médicale des

hôpitaux et cliniques reconnus d'intérêt public et la rémunération des médecins cadres. Ses auteurs se sont penchés sur la situation dans 19 établissements cantonaux en 2017 et sur l'organisation de la rémunération de 1045 médecins.

Sur les 570 médecins du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) contrôlés, aucun n'a touché un versement dépassant le plafond de 550 000 francs. S'agissant des 475 médecins cadres qui travaillent dans des établissements de la Fédération des hôpitaux vaudois et à l'Hôpital ophtalmique, 22 ont dépassé le plafond fixé par la CCT à 500 000 francs. Dix-huit dans les premiers, quatre dans le second.

Reste que si le rapport ne révèle pas de gros scandale, il met en lumière la complexité des relations contractuelles que peuvent avoir les hôpitaux et les médecins. Et sur ce point, le CCF se montre critique, tout comme le ministre socialiste.

A titre d'exemples, citons les compléments de salaire versés par des hôpitaux aux médecins via la comptabilité des fournisseurs. Dans ce cas de figure, l'établissement ne déduit alors pas les charges sociales. Il revient au médecin de faire le nécessaire, mais le CCF n'a pas pu s'en assurer.

Plus largement, le conseiller d'Etat sur le départ veut qu'à l'avenir le canton dispose d'une base légale claire pour surveiller au mieux la situation. **ATS**

Suppression de TGV contestée

Trains ► TGV Lyria doit suspendre sa décision de supprimer à terme une liaison TGV Lausanne-Paris via Vallorbe. Le comité de suivi de la desserte a exigé un moratoire de la part de la société dont la SNCF est l'actionnaire principal.

Le moratoire est demandé le temps de trouver une solution globale de la desserte de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Jura et de Lausanne avec quatre allers-retours quotidiens, a indiqué jeudi le comité. Ce dernier, qui regroupe tous les intéressés côté suisse comme côté français, s'était réuni la veille à Dole (F) à l'invitation de la présidente de la région, Marie-Guite Dufay.

Cette rencontre faisait suite à l'annonce par TGV Lyria de supprimer dès 2020 une des

quatre liaisons Paris-Lausanne via Vallorbe et de la remplacer par un aller-retour via Genève. Une décision qui a suscité un large tollé et entraîné des discussions au plus haut niveau récemment à Paris entre les différentes parties.

Lors de la rencontre mercredi à Dole, les différentes hypothèses proposées par Lyria ont été jugées «pas acceptables en l'état», affirme le communiqué du comité de suivi. L'argument de Lyria portant sur l'augmentation des places grâce à des nouveaux trains «ne saurait justifier à lui seul la réduction d'un quart des dessertes actuelles».

De son côté, le canton de Vaud a avancé une proposition sur de nouveaux horaires qui permettraient de conserver le niveau de service actuel. **ATS**

En adoptant différentes mesures, la Fête des vignerons essaie de limiter son empreinte carbone

Du rouge, du blanc... ou du vert?



SEVAN PEARSON

Vevey ► Un million. C'est le nombre de visiteurs attendus à la Fête des vignerons à Vevey. Comme tous les 20 ans environ, la cité vaudoise de 19 500 habitants célébrera le vin, du 18 juillet au 11 août. L'envers du décor: la ville devra absorber un important trafic et de grandes quantités de déchets. A l'heure où la lutte contre le réchauffement climatique s'impose dans tous les aspects de la société, l'empreinte carbone des manifestations estivales n'échappe plus à la discussion publique.

Afin d'aider les grands événements populaires à être le plus durables possible, le canton et la ville de Lausanne ont récemment mis sur pied une plateforme informative, KitManifest. A l'aide de fiches explicatives, le site offre des pistes pour limiter les atteintes à l'environnement. La ville de Vevey a elle aussi préparé un guide pratique des manifestations, afin de promouvoir leur durabilité. Sur la base de ces recommandations, voici un bilan en six points des mesures prises par les organisateurs de la Fête des vignerons pour ménager le climat.

1 Inciter les visiteurs à prendre le train

Faire venir près d'un million de visiteurs dans une ville de moins de 20 000 habitants en l'espace de trois semaines représente un sacré défi. «Nous souhaitons encourager les gens à utiliser les transports publics», déclare Michel Bloch, délégué au développement durable de la ville de Vevey. «Nous avons une excellente collaboration avec les CFF», ajoute Frédéric Hohl, directeur exécutif de la fête. «Nous finançons des trains supplémentaires les jeudis, vendredis



Actuellement en phase de montage du site, la Fête des vignerons tente de limiter les atteintes à l'environnement. ALAIN WICHT

et samedis soir.» Les horaires seront dévoilés par les CFF en principe début avril. Et les billets combinés? «Sans soutien des pouvoirs publics, il nous était impossible de financer de telles offres dont le montant a été estimé à 12 millions de francs», regrette le directeur.

2 Limiter le trafic motorisé individuel

Même si les organisateurs de la Fête des vignerons espèrent qu'environ 75% des visiteurs se rendent à Vevey en transports publics (ce qu'ils encouragent vivement), des parkings supplémentaires sont nécessaires.

«Nous avons prévu 2500 places de parc payantes sur les hauts de la ville avec des bus navettes gratuits», informe Marie-Jo Valente, cheffe du service de communication de la fête.

«En 1999, beaucoup de places de parking étaient restées régulièrement vides. Nous

avons donc redimensionné notre offre.»

S'il est peu probable que les transports publics urbains soient gratuits, la Fête des vignerons a alimenté un fonds pour des mesures compensatoires: livraison des courses à domicile – gratuite et à vélo – ces prochains mois, subvention pour l'achat de bicyclettes, gratuité les samedis d'une ligne de bus desservant différents quartiers de Vevey (ligne 202), et remboursement sous certaines conditions des abonnements Mobilis des habitants de Vevey durant la fête, énumère Michel Bloch.

3 Consommer de l'électricité verte

Selon Marie-Jo Valente, «pour un spectacle d'une telle envergure, il est difficile de faire des économies sur l'éclairage, par

exemple. Mais sur les 20 spectacles prévus, dix auront lieu de jour.» Elle précise que le courant utilisé sera à 100% vert, ce dernier étant facturé en général plus cher. «La différence est prise en charge dans le cadre des accords passés avec notre partenaire Romande Energie.»

4 Laver la vaisselle et l'acheminer à vélo

La vaisselle sera réutilisable et consignée. «C'est un très gros effort de la part des organisateurs qui est fait», salue Claire Marggi, coordinatrice de la Fête des vignerons pour la ville de Vevey. «Même si cela complique l'organisation, le transport de la vaisselle se fera par vélo», renchérit Michel Bloch. «Et elle sera lavée dans la région, à moins d'un kilomètre du site de la fête», précise encore Marie-Jo Valente.

5 Limiter et trier les déchets

L'afflux massif de visiteurs générera de nombreux déchets. «Afin d'en réduire la quantité, nous limitons les emballages à usage unique au profit de pailles en amidon végétal de maïs, recyclables et biodégradables, entre autres», indique Marie-Jo Valente. Et d'ajouter que l'accent sera mis sur le tri des débris. «Mais dans ce domaine, nous espérons que les visiteurs joueront le jeu. Une campagne d'information les incitera à trier leurs déchets.»

6 Recycler les structures de l'arène

«Notre fournisseur reprendra les quelque 900 tonnes constituant la charpente métallique de l'arène, en vue d'une réutilisation ultérieure», détaille Marie-Jo Valente. Quant aux socles en béton, ils seront retirés, concassés puis recyclés. «Nous avons également opté pour une construction en bois suisse, intégralement réutilisable, pour les structures des Terrasses de la Confrérie.» Globalement, ce seront ainsi près de 90% des matériaux employés dans l'arène qui pourront être recyclés. **I**

À NYON, PALÉO FAIT AUSSI DES EFFORTS POUR LE CLIMAT

Si la Fête des vignerons peut difficilement tirer des leçons en matière de durabilité d'une édition à l'autre, il en va autrement pour les manifestations annuelles. En 2010, Paléo a mandaté une entreprise pour établir son bilan carbone. A ce moment-là, une soirée de festivalier correspondait à 70 km en voiture. Depuis, des efforts ont été faits. «De 2000 à 2018, la part des déchets recyclés est passée de 15 à 59%», souligne Michèle Müller, attachée de presse de Paléo. «Nous produisons nos propres gobelets qui sont lavés sur place grâce à

une installation dont l'eau est chauffée par un système de récupération naturelle de la chaleur.» Concernant l'électricité, elle est à 100% verte depuis 2006. «Nous privilégions des éclairages scéniques et du matériel à basse consommation sur tout le terrain», ajoute la porte-parole. C'est avec la mobilité que l'empreinte carbone du festival reste assez marquée. La majorité des visiteurs vient en voiture. Selon Paléo, de 2005 à 2018, la part de festivaliers venus en transports en commun est passée de 27 à 45%. **SP**

L'Inspection paritaire des entreprises a contrôlé 200 magasins dans les centres commerciaux afin de faire respecter l'accès à la lumière du jour pour les employés

Et la pause lumière fut

CHRISTIANE PASTEUR

Commerce de détail ▶ Il y a tout juste quatre ans, Unia gagnait au Tribunal fédéral son bras de fer contre Manor. Au terme d'une procédure entamée en 2010, l'enseigne genevoise se voyait forcée par la plus haute instance judiciaire du pays d'octroyer des pauses lumière à ses employés privés d'accès à la lumière du jour. Soit vingt minutes de pauses compensatoires rémunérées, s'ajoutant aux pauses ordinaires, par demi-journée de travail (3h40).

Le Tribunal fédéral validait ainsi la décision rendue en amont par la Chambre administrative cantonale et contre laquelle avait fait recours Pierre Maudet, alors en charge du Département de la sécurité et de l'économie, organe de tutelle de l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection des relations du travail). Et aujourd'hui?

Manor a traîné les pieds, tenté un ultime recours au Tribunal fédéral et, selon nos informations, a même été menacée d'une dénonciation pénale en mars 2018 par l'OCIRT après avoir demandé un délai supplémentaire pour se mettre en conformité avec les exigences légales en matière de pauses lumière. «Désormais, celles-ci sont effectives», nous indique une employée.

«A Genève, environ 400 personnes bénéficient de pauses lumière sur environ 860 collaborateurs, y compris le personnel externe. Il est difficile de donner un chiffre précis, car il y a des secteurs où elle s'applique seulement à une partie du personnel et l'autre pas car ils sont proches d'une fenêtre de contact», indique au *Courrier* Sofia Conraths, porte-parole de Manor basée à Bâle. «Elles sont en place depuis le 1^{er} mai 2018. Avant, et ce depuis 2014, Genève appliquait déjà une pause lumière de vingt minutes toutes les quatre heures», affirme encore la chargée de communication.

Vue sur l'extérieur exigée

«J'ai l'impression que les campagnes que nous menons depuis plusieurs années ont porté leurs fruits. Il y a eu une prise de conscience de la part des commerces de détail et des travailleurs», estime Anne Rubin, responsable du tertiaire



De nombreuses études scientifiques ont démontré l'importance de la lumière sur la santé et le bien-être des individus. KEYSTONE

UNE INGÉRENCE POLITIQUE «INÉDITE»

Pourquoi donc Pierre Maudet a-t-il, en février 2015, signé un recours au Tribunal fédéral, au nom de l'OCIRT dans une cause opposant Unia à Manor? D'autant que la décision attaquée visait à octroyer des pauses supplémentaires aux employés privés de lumière naturelle. Une mesure indispensable en matière de protection de la santé des employés concernés et plébiscitée par les inspecteurs du travail, selon nos informations.

Dans le cadre de son arrêt, outre les pauses lumière, la Cour de justice cantonale entérinait aussi l'obligation pour l'OCIRT de communiquer avec les syndicats sur certains dossiers. «Nous souhaitons que ce changement de pratique soit confirmé au niveau fédéral», avait alors plaidé sa directrice, Christina Stoll, dans nos colonnes.

Selon un ancien inspecteur du travail, le recours du Département constitue néanmoins une ingérence politique inédite dans l'opérationnel et contrevient aux dispositions légales. Notamment l'article 6 de la Convention 81 de l'Organisation internationale du travail prévoyant que le personnel de l'inspection est composé «de fonctionnaires publics dont le statut et les conditions de service leur assurent la stabilité dans leur emploi et les rendent indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure induue».

Le recours de Pierre Maudet sera jugé irrecevable par le TF quelques jours plus tard. Ce qui n'empêchera pas Manor de revenir plusieurs fois à la charge auprès du conseiller d'Etat afin d'essayer d'obtenir du département une interprétation bienveillante de la législation. «J'ai personnellement validé les options retenues dans la définition du dispositif de l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de justice», rassure Pierre Maudet, en juillet 2015, dans une réponse au secrétaire général de Maus Frères. «Manor bénéficie de l'oreille attentive du département», affirme une source proche du dossier.

Interpellé par *Le Courrier*, Pierre Maudet n'a pas pu nous répondre. «Un recours au TF est toujours signé par le magistrat en charge du département concerné», assure Laurent Paoliello, directeur de la communication de Mauro Poggia, dont dépend maintenant l'OCIRT. «L'objectif du recours était aussi de protéger les inspecteurs du travail dans l'exercice de leur fonction car ils auraient pu être exposés à un risque de dénonciation pénale pour cause de violation de secret de fonction.» Et de conclure qu'au vu de la rapidité du classement par le TF, cette procédure «n'a aucunement retardé la mise en œuvre des mesures compensatoires pour le personnel concerné».

CPR

Kitsos aux côtés de Kanaan

Municipales 2020 ▶ Réuni en assemblée générale mercredi soir, le PS Ville de Genève a décidé de lancer deux candidats à l'élection au Conseil administratif qui aura lieu au printemps 2020. Le sortant Sami Kanaan fera campagne avec Christina Kitsos. Le tandem aura pour tâche de conserver les deux sièges socialistes à l'exécutif de la Ville. Sami Kanaan a été désigné au premier tour par 93 voix sur 129. Il est, pour l'heure, le seul des cinq magistrats municipaux à se représenter.

Il a fallu un quatrième tour pour désigner Christina Kitsos, 38 ans. Originnaire de La Chaux-de-Fonds, elle a été députée à Neuchâtel et est actuellement chargée des affaires migratoires au Département cantonal de l'instruction publique. Elle siège au Municipal de la Ville de Genève depuis 2015 et est enceinte de huit mois. **ATS**

Accord trouvé sur Porteous

Vernier ▶ Le Conseil d'Etat et les occupants de Porteous, une ancienne station d'épuration située à Vernier, sont parvenus à s'entendre. Le bâtiment surplombant le Rhône, squatté depuis août, devrait être libéré ce vendredi. La plainte de l'Etat contre les membres du collectif pour occupation illicite serait alors retirée. Le gouvernement a annoncé ce jeudi la création d'une commission *ad hoc*, constituée d'experts internes et externes à l'administration et de trois membres du collectif Porteous, afin de définir l'affectation future du lieu. Il est question d'y réaliser un centre culturel.

Le collectif d'occupation ne renonce pas totalement à Porteous. La semaine prochaine, des containers seront installés sur le site afin de permettre la poursuite des activités à l'extérieur durant les pro-

chains mois. Des brunchs, des projections en plein air, ainsi que des soirées sont envisagées. Pour les membres du collectif, ce départ du bâtiment, alors que de nombreux travaux ont été effectués, est un crève-cœur. «Mais nous voulons que les choses aillent de l'avant, précise une membre. Nous allons tout faire pour faire accepter un projet alternatif, non-marchand et participatif.»

L'Etat prévoit prochainement le lancement de travaux. La sécurité du lieu est très précaire. «Nous sommes tout de même parvenus à trouver un accord avec l'Etat après une occupation, ce qui n'était plus arrivé depuis des années, poursuit cette membre du collectif. Il faudrait que l'Etat puisse prendre conscience du besoin des gens sans avoir à passer par une occupation.»

ELE

chez Unia Suisse. «Nous avons peu de plaintes à ce sujet», reconnaît son collègue Pablo Guscetti, à Genève. Il tempère cependant: «Les employeurs tentent d'appliquer la loi de la façon la plus avantageuse pour eux via des tournus entre employés et en jouant sur la distance qui les sépare de la fenêtre la plus proche.»

De nombreuses études scientifiques ont démontré l'importance de la lumière sur la santé et le bien-être des individus. «Elle influence non seulement la vue, mais aussi l'activité, les processus physiologiques et le psychisme», rappelle le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). «Les locaux sans éclairage naturel ne peuvent être utilisés comme locaux de travail que si des mesures de construction ou organisationnelles garantissent que les exigences de la protection de la santé sont satisfaites. On doit avoir la vue sur l'extérieur depuis un poste de travail permanent.»

Nombreuses infractions

Depuis un an, l'Inspection paritaire des entreprises (IPE) a justement mené une campagne de contrôle du respect des pauses lumière dans les principaux centres commerciaux du canton, à commencer par Balaxert et La Praille. Quelque 200 enseignes ont été visitées, excepté les magasins Migros, Coop et Manor, dont la surveillance relève de l'OCIRT exclusivement. «Au départ, le taux d'infraction était important car si la question de l'accès à la lumière naturelle est relativement bien connue désormais, il en va différemment d'un autre article de la loi sur le travail qui concerne le droit pour les employés à avoir une vue sur l'extérieur», relève Joël Varone, président de l'IPE.

Or les deux normes doivent s'appliquer, et si l'une d'elles n'est pas respectée, cela donne lieu à des pauses compensatoires pour les employés concernés. Un puits de lumière, par exemple, n'équivaut pas à une vue sur l'extérieur. «Pour se mettre en conformité, certains magasins ont organisé des tournus ou pris des mesures architecturales, mais la plupart ont organisé des pauses supplémentaires matin et après-midi. Seules deux sociétés ont mis les pieds au mur, leur dossier a été transféré à l'OCIRT.»

EMPLOI

LA VILLE DE GENÈVE
ENGAGÉ



LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR
LES POSTES SUIVANTS:

SECRÉTAIRE à 80% au Service Voirie-Ville propre (VVP)

CHARGÉ-E DE MISSION ÉGALITÉ à 80% (contrat d'auxiliaire d'un an renouvelable) au Service Agenda 21 - Ville durable (A21)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.ville-geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.

Rémy Pagani n'a jamais versé les 50 000 francs du capital de dotation de la Fondation Genève - Cité de refuge. Il pensait s'être engagé pour une caution. Un ancien banquier reprend sa dette. Problème?

Un mécène paie une créance de Pagani

RACHAD ARMANIOS

Ville de Genève ► Guy Demole, ancien banquier privé et associé chez Pictet ainsi que important mécène à Genève, tire une grosse épine du pied de Rémy Pagani dans l'affaire de la Fondation Genève - Cité de refuge. Dans une lettre du 27 février au président de cette fondation, Guy Demole l'informe qu'il fait virer «ce jour» 50 000 francs au compte de la fondation. «Il s'agit du capital de dotation de votre fondation et, par-là, de la reprise de l'engagement de Monsieur Rémy Pagani qui se trouve ainsi relevé de toute obligation vis-à-vis de la Fondation.» En clair, le mécène efface d'un virement la créance que M. Pagani doit à la fondation.

Pour rappel, un article de la *Tribune de Genève* du 25 janvier dernier informait de l'existence de cette fondation créée en octobre 2017 pour favoriser l'insertion des migrants et leur construire des logements. «Pour aller vite», le magistrat avait proposé à l'exécutif d'affecter 50 000 francs du budget de l'année de mairie pour créer une fondation de droit privé, a-t-il expliqué à la *Tribune*. Celle-ci relevait toutefois un problème: selon la Loi sur l'administration des communes, le magistrat aurait dû recevoir l'aval du Conseil municipal pour doter une fondation privée avec de l'argent public. Face à la colère de nombreux élus dénonçant cette illégalité et se sentant court-circuités, Rémy Pagani a affirmé le 5 février au Conseil municipal qu'il n'y avait rien d'illégal puisque les 50 000 francs avaient en fait été délivrés par la Ville en tant que subvention pour participer aux frais de fonctionnement de la fondation.

Rappels à l'ordre

Des documents en possession du *Courrier* prouvent cette version. D'ailleurs, ils permettent de lever une confusion: quand les statuts précisent que «le capital de la Fondation est constitué par une dotation en capital initiale de M. Rémy Pagani, magistrat à la Ville de Genève», il faut bien comprendre qu'on parle du porte-monnaie privé de Rémy Pagani.

Reste qu'il n'a jamais eu l'intention de débloquer cet argent pour lancer la fondation. L'Autorité cantonale de surveillance des fondations a adressé au moins deux rappels à l'organisation pour obtenir les justificatifs de la libération du capital initial. Et quand la fondation tente de faire modifier ses statuts en remplaçant le capital de dotation par des biens en nature – les sept containers de chantier offerts par



Concerne : Genève – Cité de refuge

Monsieur le Président,

A la suite de la lettre du 20 février que nous avons reçue de Monsieur Rémy Pagani, je viens vous confirmer que je fais virer ce jour la somme de CHF 50'000.— au compte de votre Fondation.

Il s'agit donc du capital de dotation de votre Fondation et, par-là, de la reprise de l'engagement de Monsieur Rémy Pagani qui se trouve ainsi relevé de toute obligation vis-à-vis de la Fondation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guy Demole

CC : M. Rémy Pagani

Rémy Pagani, chef des Constructions et de l'aménagement en Ville de Genève, et Daniel Starrenberger, président de la Fondation Genève - Cité de Refuge, dans les bureaux de BS ingénieurs conseils SA. RA

une entreprise –, l'autorité de surveillance explique, début août 2018, que ce n'est pas possible et rappelle que M. Pagani doit toujours 50 000 francs.

«**Nous ne sommes pas juristes**» Sollicité depuis deux semaines, il nous a reçus jeudi matin en compagnie du

président de la fondation, Daniel Starrenberger, administrateur d'un bureau d'ingénieurs. Toute cette affaire provient d'une erreur de départ, nous expliquent-ils. «On m'a dit que ces 50 000 francs étaient une caution, en cas de problème. Et qu'il n'y avait donc pas besoin que je verse cette somme», déclare Rémy Pagani.

Confusion aussi dans l'esprit de M. Starrenberger, qui semble avoir compris que la subvention municipale correspondait à la dotation: «Quand j'ai reçu les 50 000 francs de la Ville, je ne me suis pas posé la question de la différence entre une subvention ou une dotation, j'étais surtout heureux de pouvoir commencer à payer les frais

que nous avons déjà engagés.» «Nous ne sommes pas juristes», plaide M. Starrenberger, selon qui la responsabilité de ces statuts mal conçus est partagée entre la fondation et son notaire. «En général, le notaire vérifie que le capital de dotation a été libéré lorsqu'il constitue les actes d'une fondation», nous explique un interlocuteur au fait de ces questions.

Un geste désintéressé

C'est donc près de seize mois après la création de la fondation que celle-ci a enfin reçu l'argent censé avoir lancé ses activités, et ce par l'intermédiaire de Guy Demole. Membre du conseil de la Fondation de bienfaisance du groupe Pictet, ce retraité, qui a toujours un bureau dans cette banque, est aussi président d'honneur de la fondation du

«Tout a été fait en transparence»

Rémy Pagani

Grand Théâtre et membre du Cercle du Grand Théâtre, organe qui apporte chaque saison un important soutien financier à l'institution par des contributions aux spectacles.

Son geste interpelle. «En reprenant sa créance, Guy Demole fait à Rémy Pagani, magistrat en fonction, un cadeau de 50 000 francs», résume l'avocat Romain Jordan. «Potentiellement, cela pourrait revenir à l'acceptation d'un avantage, il y aurait en tous cas de quoi ouvrir une enquête pour éclaircir les circonstances dans lesquelles Guy Demole a fait ce versement d'une somme dont Rémy Pagani, juridiquement, était le seul débiteur.»

Le conseiller administratif tombe des nues, dépit. «Bien que m'étant fait un peu piéger par les circonstances, j'étais prêt à mettre moi-même cet argent. Il ne m'en a pas fait don, mais l'a versé à la fondation, parce qu'il a trouvé que le projet était remarquable. Je n'ai aucune affaire avec lui et il n'a plus aucune responsabilité au Grand Théâtre, jamais je n'ai siégé avec lui dans le conseil de fondation.» Rémy Pagani se veut très clair: ce geste désintéressé ne peut en aucun cas être vu comme une forme de remerciement et cela ne l'influencera pas dans son action. Il en veut pour preuve que «tout a été fait en transparence, Guy Demole a informé le Conseil administratif de ce versement». En outre, M. Pagani se retirera du conseil de fondation du Grand Théâtre en juin, maintenant que les travaux de rénovation sont terminés. M. Demole n'a pas répondu à notre sollicitation. I

«Nous lancerons le projet cette année»

«Nous comptons lancer la première phase du projet encore cette année», affirme Daniel Starrenberger, président de la fondation Genève - Cité du refuge. L'autorisation de construire est en force et, avec l'apport de Guy Demole qui s'ajoute à la subvention de la Ville, les fonds sont réunis, explique-t-il. Il s'agit dans un premier temps d'installer sept containers pour créer un espace de vie avec salle de conférence, classes pour des cours de français et l'administration. La seconde étape verra la création de jardins potagers, de cuisines, d'une esplanade et d'ateliers. Enfin, celle

Dans un premier temps, il s'agit d'installer sept containers pour créer un espace de vie

qui nécessitera probablement de passer devant le Conseil municipal, prévoit la construction de deux petits immeubles, soit une vingtaine d'appartements pouvant accueillir une cinquantaine de migrants. Le projet vise à les impliquer puisqu'ils seront invités à retaper les containers. L'idée est aussi de chercher à faire valider les compétences métiers de certains migrants.

M. Pagani a eu l'idée de créer une fondation privée pour pouvoir y inclure des spécialistes de la construction et pour la plus grande aisance qu'offre une telle structure pour réunir des fonds

privés. Ainsi, le président de la fondation y représente la Fédération des architectes et ingénieurs. La Fédération des métiers du bâtiment a aussi un représentant dans le conseil de fondation, qui inclut encore des migrants. La Ville de Genève, «sans qui rien ne serait possible pour obtenir des terrains», est, elle, représentée par le chef des Constructions et de l'aménagement, complète Daniel Starrenberger. Il ne cache pas sa crainte que la polémique n'entrave les objectifs de la fondation, dont les membres sont bénévoles. «Personne ne touche de jetons de présence.» RA

MÉLANGE DES GENRES?

Au Conseil municipal de la Ville de Genève, certains questionnent le caractère privé de la fondation. En effet, selon ses statuts, celle-ci a son siège au Département des constructions et de l'aménagement, il est stipulé que le chef de ce département doit y siéger et y siéger également une de ses collaboratrices qui a, entre-temps, quitté l'administration. Cela donne lieu à des bizarreries: dans la demande d'aide financière du président de la fondation faite au magistrat Rémy Pagani, l'adresse d'envoi et de réception du courrier est la même. Et n'y a-t-il pas conflit d'intérêt quand l'ex-maire répond par l'affirmative à cette fondation dans laquelle il siège? «Non, car cette décision était celle du Conseil administratif», balaie Rémy Pagani. Et depuis, la fondation a demandé à déménager à la rue des Gares, là où doit s'ériger l'«Auberge - Genève-Cité de Refuge», du nom du projet de la fondation. «Le droit des fondations n'empêche pas qu'une fondation inscrive son domicile à l'adresse d'une collectivité publique ou de toute autre entreprise, ni qu'un magistrat y siéger», nous confirme un interlocuteur spécialiste de ces questions. RA

VALAIS

PLAFONNEMENT ÉTUDIÉ
Plafonner les primes d'assurance-maladie à 10% du revenu disponible des ménages, c'est ce que propose un postulat de la gauche accepté jeudi par le Grand Conseil valaisan. Le Conseil d'Etat devra étudier la question. **ATS**

VALAIS

OUI À UN MUSÉE D'ARCHÉO
Les députés valaisans sont favorables à la création d'un musée cantonal d'archéologie. Ils ont accepté jeudi un postulat démocrate-chrétien allant dans ce sens. L'archéologie a été victime de la crise en Valais. Manque de moyens alloués aux fouilles et à la recherche, pétition de soutien, interpellations au parlement ont marqué les années 2000. **ATS**

Campagne contre le surendettement

Précarité ► Le CSP lance une campagne sur le surendettement, récemment porté sur le devant de la scène politique par l'adoption de la motion Hêche (notre édition du 4 mars) Il demande au Conseil fédéral des solutions politiques permettant «impérativement aux plus pauvres de se désendetter».

La campagne annuelle de l'association des Centres sociaux protestants (CSP) de Berne-Jura, Neuchâtel, Vaud et Genève a été présentée jeudi à Genève. Sous le thème «endetté à vie», son objectif est de soustraire les personnes concernées à la stigmatisation. Car «on ne choisit pas d'entrer dans la spirale infernale du surendettement», a relevé Alain Bolle, président de CSP.ch et directeur du CSP de Genève.

Spécialisés dans le domaine, les CSP donnent chaque année plus de 4000 consultations sociales, la grande partie pour des questions de budget et de dettes. En 2017, 1897 ménages ont été suivis pour un montant cumulé de 64 millions de francs, a déclaré Bastienne Joerchel, directrice du CSP Vaud.

La gestion dite «téméraire» de l'argent n'explique pas à elle seule le phénomène. Les liens entre précarité et surendettement sont multiples, a-t-elle ajouté.

A l'heure où de plus en plus de ménages vivent en flux tendu, des personnes normales dégringolent. Elles sont poussées vers le surendettement par un cumul de facteurs. Parmi eux figurent les accidents de vie, divorce, maladie, accident, perte d'emploi, ainsi que des revenus insuffisants. Pour en sortir, la bonne volonté et la rigueur budgétaire sont totalement insuffisantes. En Suisse, contrairement à d'autres pays d'Europe, les personnes sont souvent condamnées à perpétuité au surendettement, en raison des mécanismes légaux, a relevé Rémy Kammermann, juriste au CSP de Genève.

Ce n'est pas le cas des faillites d'entreprises qui voient leurs dettes effacées, un mécanisme dont personne ne s'offusque, observe-t-il. Pour les personnes physiques, il n'existe comme solution que le remboursement total, les saisies n'ayant pas de limite temporelle. Les créanciers peuvent continuellement relancer les poursuites dès que l'une d'entre elles arrive à son terme.

Cette situation débouche souvent sur de nouvelles dettes, car les impôts courants ne sont pas compris dans le minimum vital et ne seront donc pas payés. «C'est une machine infernale», relève le juriste.

Sans compter que le fait d'avoir des dettes empêche de trouver un logement moins cher, un travail. Entre 35 et 40% des entreprises exigent en Suisse une attestation de non-poursuite lors d'un engagement. Quant aux personnes qui sont à l'aide sociale, elles sont incitées à y rester plutôt que de trouver un travail et d'être saisies.

«On doit changer le regard sur le surendettement», a souligné Pierre Ammann, directeur du CSP Berne-Jura. Il importe de renverser le paradigme de la responsabilité individuelle qui veut que la personne «paie» au sens moral comme au sens pécunier pour ses dettes. Il faut ouvrir la voie à des solutions d'assainissement favorables à la réinsertion des personnes surendettées. «On espère un tournant majeur, appelé de nos vœux depuis très longtemps. La balle est dans le camp du Conseil fédéral», qui doit proposer un avant-projet de loi. **ATS**

NEUCHÂTEL

PERRIN CANDIDAT
L'ex-conseiller national et ancien conseiller d'Etat Yvan Perrin sera la locomotive de l'UDC neuchâteloise pour les élections fédérales. Le parti mise sur le résident de La Côte-aux-Fées pour conserver son siège au National. **ATS**

VALAIS

EXAMENS MAINTENUS
Les étudiants et apprentis valaisans n'échapperont pas aux examens prévus en même temps que la grève des femmes le 14 juin. Le délai est trop court pour bouleverser la planification, a indiqué le gouvernement. Le Conseil d'Etat se dit «ouvert» à la participation des collaborateurs de l'Etat du Valais à la grève. Toutefois, ils devront le faire «sur leur temps personnel ou demander un congé». **ATS**

Les initiatives se multiplient pour exiger des mesures en faveur de l'environnement

Neuchâtel se profile sur l'écologie



MOHAMED MUSADAK

Climat ► Prévus dans presque 100 pays, la grève du climat de cet après-midi s'annonce historique. Et Neuchâtel ne compte pas rester à la traîne. Lors de la dernière mobilisation, le 18 janvier, les jeunes neuchâtelois avaient été quelque 1500 – 500 de moins que Zurich – à prendre la rue pour exiger des mesures en faveur de l'environnement. Un nombre qui en a surpris plus d'un. En réalité, le canton est parcouru depuis quelques années d'un puissant élan écologiste. Beaucoup de mesures ont déjà été mises en place et une pluie de textes législatifs est en attente de concrétisation. Avec une nette accélération depuis le début de l'année.

«Il y a un terreau fertile dans le canton sur les questions de l'écologie. Les dernières initiatives sur l'alimentation, l'importance de l'agriculture biologique ou encore le score des Verts au Grand Conseil ont montré la sensibilité des Neuchâtelois pour l'environnement», estime Céline Vara, vice-présidente des Verts suisses et députée. L'avocate ne cache pas l'ambition de son parti: «Nous voulons profiler Neuchâtel comme un pionnier de l'écologie. Nous sommes souvent pointés du doigt comme étant dernier dans plusieurs domaines; là nous pouvons être les premiers!»

Bio et sans pesticides

Pour joindre la parole aux actes, en janvier, les Verts ont déposé un postulat exigeant l'interdiction des pesticides de synthèse. Le 23 janvier, quelques jours après la grève, le Grand Conseil



Quelques jours après la grève du climat, le Grand Conseil acceptait une motion des Verts et entérinait l'idée que Neuchâtel pourrait devenir le premier canton à interdire les produits phytosanitaires chimiques. **KEYSTONE**

«Un élan réjouissant»

S'il salue la mobilisation des jeunes du canton, Laurent Favre, conseiller d'Etat chargé de l'environnement, met en avant une politique cantonale anticipatrice et efficace, mais regrette une forme de récupération politique. Entretien.

Que pensez-vous de la grève du climat des jeunes et de leurs revendications?

Le Conseil d'Etat salue cette prise de conscience et trouve réjouissant leur élan.

Certains partis tentent de positionner le canton comme un leader en matière d'écologie en Suisse. Qu'en pensez-vous?

Le canton est pionnier sur le dossier du climat avec ses objectifs carbone fixés en 2017 déjà. Nous sommes aussi un des rares cantons de Suisse à taxer son parc automobile en fonction des émissions de CO₂. Neuchâtel est également à la pointe en matière de recherche photovoltaïque ou dans la viticulture biologique, où elle concerne presque 25% de la production. Le canton a toujours été progressiste en la matière et nous voulons continuer dans cette direction.

Beaucoup de textes législatifs ont été déposés ou acceptés. Complètent-ils bien votre politique?

D'une manière générale, le Conseil d'Etat tente de prendre des mesures par anticipation, comme sur la question du plan climat par exemple. Le Programme bâtiment a été renforcé en 2018 déjà et la Loi cantonale sur l'énergie a été mise en consultation en 2018 et sera soumise ce printemps au Grand Conseil. Le volet adaptation au changement climatique est lui en élaboration depuis un an.

Avez-vous le sentiment qu'il s'agit d'une forme de récupération politique?

Certains font parfois de la récupération politique. Nous sommes en année électorale, ça fait partie du jeu, mais il ne faut pas être dupe. **PROPOS RECUEILLIS PAR MMK**

acceptait le texte et entérinait l'idée que Neuchâtel pourrait devenir le premier canton à interdire les produits phytosanitaires chimiques.

Un peu plus tôt, les Verts, accompagnés de toute la gauche et du centre demandaient, via une motion, un «plan climat» qui obligerait l'exécutif à intégrer des objectifs de réduction des gaz à effet de serre dans son Plan directeur cantonal. Une demande à laquelle le Conseil d'Etat a répondu favorablement.

Les Verts libéraux dans le coup

Même s'ils s'en défendent presque, les Verts libéraux poussent aussi pour faire de Neuchâtel le champion de l'écologie. «Tout le monde devrait se profiler sur l'écologie, rétorque Mauro Moruzzi, président de la formation, notre avenir en dépend.» Le député, très enthousiaste à propos de la mobilisation des jeunes, est à l'origine d'une motion adoptée en février exigeant que le gouvernement convertisse, dans les plus brefs délais, ses mille hectares de terres cultivées à l'agriculture biologique ou biodynamique, et propose des mesures favorables à la biodiversité et à l'environnement aux niveaux viticole et agricole. Un changement que son parti avait déjà exigé, avec succès, de la part de la Ville de Neuchâtel.

Et lorsque ce ne sont pas les partis, les jeunes prennent le relais. Les grévistes ont déposé mercredi une motion populaire. L'objectif: «Un bilan d'émissions nettes de gaz à effet de serre nul d'ici 2030, l'instauration de l'état d'urgence climatique et écologique et la mise sur pied de processus démocratiques permettant l'évaluation des mesures adoptées.» Une autre est déjà en préparation: «Pour une interdiction ou, le cas échéant, un découragement des investissements dans les énergies fossiles de la part des institutions relevant de l'Etat.» **I**

Coulée par le Conseil national en décembre, la loi sur le CO₂ est en train de retrouver des couleurs

On réduira en Suisse les gaz nocifs



CHRISTIANE IMSAND
ET PHILIPPE BOEGLIN

Climat ► La surprise suscitée en décembre par l'échec de la loi sur le CO₂ au Conseil national n'est pas restée sans effet. D'une part, le dossier a été transmis à la commission de l'environnement du Conseil des Etats qui tient mordicus à une loi permettant à la Suisse de respecter les engagements découlant de l'accord de Paris sur le climat. D'autre part, le ton est déjà en train de changer à la Chambre du peuple.

Accusé par le PS d'avoir provoqué l'échec du projet en le dénaturant, le PLR a mis de l'eau dans son vin. Sachant que les partis verts avaient le vent en poupe lors de cette année électorale, il a aussi décidé de montrer qu'il se souciait d'environnement en lançant un vaste sondage à ce sujet auprès de ses 120 000 membres et sympathisants.

Des objectifs contestés

Les changements climatiques sont l'un des principaux sujets de préoccupation de la population. Le projet de loi du Conseil fédéral prévoit de réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990. Sous la pression conjointe de l'UDC et du PLR, le Conseil national a cependant réduit cette réforme à la portion congrue. Il n'a pas voulu



En décembre dernier, le National a rejeté la révision de la loi sur le CO₂, privée du soutien du groupe PS présidé par Roger Nordmann. KEYSTONE

d'une taxe sur les billets d'avion et il a écarté tout objectif de réduction des gaz à effet de serre en Suisse, estimant plus efficace de soutenir les efforts entrepris à l'étranger.

Jugée insuffisante par la gauche rose-verte mais encore trop contraignante par l'UDC, la loi a été rejetée par 92 voix contre 60 et 42 abstentions. Il ne s'est trouvé que le PLR et le PDC pour la soutenir.

La présidente du PLR Petra Güssi s'indigne. «Une habile

«C'est l'alliance rose-verte qui a balayé la loi»

Petra Güssi

manœuvre de campagne nous rend responsable de cet échec alors que c'est l'alliance rose-verte qui a balayé la loi.» Cela ne l'a pas empêchée d'annoncer récemment que le PLR ne s'opposera plus à une taxe sur les billets d'avion et à l'inscription d'objectifs nationaux. Le vice-président Philippe Nantermod admet qu'il faut en passer par là pour sauver la loi. Le conseiller national genevois Benoît Genecand note que le PLR a manqué de psychologie. «Le

refus de fixer des objectifs de réduction en Suisse revenait à agiter un chiffon rouge sous le nez de nos adversaires.»

Pour l'instant, c'est la commission de l'environnement des Etats qui s'efforce de remettre le projet sur de bons rails. L'opération est facilitée par la majorité PDC/PS qui caractérise la Chambre des cantons. «L'état d'esprit est plus ouvert qu'au Conseil national. Cela tient aussi au virage à 180 degrés du PLR», observe le

sénateur socialiste Didier Berberat (NE).

Premières décisions

La commission a déjà pris une décision cruciale en inscrivant dans la loi des objectifs nationaux de réduction de gaz à effet de serre. Elle les a fixés à 60%. En outre, elle veut aller plus loin que le Conseil fédéral en mentionnant explicitement l'objectif d'une limitation à 1,5°C de la hausse de température, conformément à l'accord de Paris.

Par ailleurs, l'introduction d'une taxe sur les billets d'avion, qui avait été repoussée au Conseil national, revient en odeur de sainteté, notamment au PLR. «Nous sommes ouverts, reste à voir sous quelle forme. Mais le supplément ne devra pas être trop cher et l'argent récolté devrait financer la recherche pour produire des avions moins énergivores», souhaite le sénateur Ruedi Noser (ZH).

Le Conseil des Etats devrait adopter la loi en septembre. Il faudra ensuite attendre la nouvelle législature pour que le dossier revienne au Conseil national. Cela ne sera pas avant la session de printemps 2020.

Roger Nordmann (ps, VD), président de la commission de l'environnement du National, reste méfiant. «Le virage du PLR est de la pure fiction, assène-t-il. J'en veux pour preuve qu'il a refusé la semaine passée toute une série d'interventions parlementaires sur le climat. L'UDC et le PLR sont gangrenés par les lobbies des énergies fossiles.» Pour leur part, Didier Berberat et Philippe Nantermod regrettent une occasion manquée. Le rejet du projet en 1^{re} lecture a empêché son adoption cette année. LA LIBERTÉ

L'OFC distingue Samuel Schellenberg

Prix Meret Oppenheim ► C'est une grande fierté pour la rédaction du *Courrier*. C'est surtout une première: un journaliste figure parmi les lauréats du Grand Prix d'art/Prix Meret-Oppenheim, remis chaque année – et pour la dix-neuvième fois – par l'Office fédéral de la culture. Ce journaliste, c'est Samuel Schellenberg. Né en 1971 à Zurich, il vit à Lausanne et travaille à Genève. Il intègre la rédaction de votre quotidien préféré en 2004. En charge du domaine des arts visuels, il dirige la rubrique culturelle depuis 2008.

Dans ce cadre, outre l'actualité des expositions, Samuel Schellenberg traite de nombreuses thématiques comme la rémunération des artistes, l'égalité hommes femmes dans le monde culturel ou encore la formation artistique et les stratégies professionnelles de jeunes artistes. Ses reportages l'ont conduit du Caire à Hong-Kong, Istanbul et Erevan (Arménie), en passant par les rendez-vous incontournables de l'art contemporain tels que la Biennale de Venise ou la documenta de Kassel.

«Historien de l'art de formation, Samuel Schellenberg est un journaliste indépendant et engagé, note le jury du prix. [Il] a fait de sa plume le porte-voix des démarches les plus en marge, des grands paradoxes du monde de l'art ou de scandales passés sous silence. Alors que l'espace accordé à la critique d'art tend de plus en plus à disparaître et que l'indépendance de la presse fait l'objet de débats, la Commission fédérale d'art souligne le caractè-

re exceptionnel du travail de Samuel Schellenberg.»

«Je suis très honoré de recevoir ce prix, réagit l'intéressé. Davantage qu'une personne, il récompense une pratique, une manière de procéder et d'aborder les thématiques de l'art suisse et au-delà. Des sujets par forcément dictés par une actualité brûlante, mais sous la surface des choses, en marge de l'aspect clinquant et marchand que le grand public retient souvent de l'art contemporain.»

Le Grand Prix d'art/Prix Meret-Oppenheim 2019 distingue aussi l'agence d'architecture Meili & Peter et l'artiste Shirana Shabbazi. Née à Téhéran, Shirana Shabbazi vit à Zurich depuis 1997. Reconnue internationalement pour la polysémie de ses clichés qui invitent à décomposer le geste photographique, elle crée en partant de ses images des mises en page ou des installations sans compromis, dans lesquelles affleurent sa conscience politique. Ses œuvres ont déjà été exposées dans des lieux prestigieux comme le Modern Art MoMA et le Musée Guggenheim de New York. En 2004 et 2005, elle a été lauréate des Prix suisses d'art.

Marcel Meili et Markus Peter ont fondé leur premier bureau d'architecture, ensemble, en 1987. Depuis, trois autres sociétés ont vu le jour entre Zurich et Munich. Les deux architectes conjuguent leur talent pour innover techniquement et technologiquement en créant des projets sur mesure. Les lauréats recevront leur prix le 10 juin, à Bâle.

LE COURRIER (AVEC LATS)



Une plateforme perd le soutien de la DDC

Migration ► La Direction du développement et de la coopération (DDC) enquête sur la Plateforme pour la migration et le développement, financée par ses soins. Elle a décidé de cesser pour l'instant son soutien aux organisations humanitaires Caritas et Helvetas, qui gèrent cette plateforme de la société civile.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a confirmé jeudi que les deux ONG «ne recevront pas d'autres fonds pour ce projet», revenant sur une information de journaux alémaniques de Tamedia.

Des enquêtes ont été ouvertes en raison de conflits internes concernant le chef de projet et d'accusation de propagande «positive» sur la migration, financée par l'argent du contribuable, ce que Caritas conteste.

Depuis 2016, cette plateforme a pour but la promotion du dialogue entre les différents groupes d'intérêts de la société civile qui se préoccupent des questions de migration et de développement. Plusieurs ONG en font partie, ainsi que des hautes écoles et un grand nombre d'organisations. ATS

Poursuivre la lutte de Marielle Franco

Berne/Genève ► Le premier anniversaire de l'assassinat de la Brésilienne a été marqué par deux manifestations.

Marielle Franco, assassinée il y a tout juste un an, n'est pas oubliée. A Genève et à Berne, hier, plus d'une centaine de manifestants ont rendu hommage à la jeune activiste brésilienne victime d'un attentat dans sa ville natale, Rio de Janeiro. Des cérémonies voulues comme le point de départ d'une mobilisation durable des ONG suisses pour exiger le respect des droits des minorités au Brésil.

Marielle Franco était l'une des porte-parole des femmes

noires pauvres – elle-même originaire de la favela de Maré. Militante sociale et défenseuse des droits humains, féministe, lesbienne, elle était depuis 2016 conseillère municipale du Partido Socialismo e Liberdade (PSOL).

Depuis sa mort, le Brésil a vu accéder à la présidence le politicien d'extrême droite Jair Bolsonaro. «On présume qu'il y a un rapport entre la famille du président et les responsables du crime» (lire ci-dessous), explique Judith Reuser, représen-

tante de la Voz do Cerrado, l'une des organisations ayant convoqué la manifestation.

Les politiques antisociales de M. Bolsonaro, ajoute-t-elle, constituent une menace majeure pour les mouvements sociaux, les défenseurs des droits

humains et l'opposition politique. Plus particulièrement, «les indigènes, les sans-terre, la population noire, les habitants des favelas et la communauté LGBTIQ courent les plus grands dangers».

Et Judith Reuser de préciser que, trois mois avant la mobilisation nationale du 14 juin, «cette manifestation est un signal de solidarité internationale contre la violence machiste, le racisme et l'homophobie». Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à la militante brésilienne assassinée, c'est «d'approfondir la solidarité avec les acteurs sociaux pour lesquels elle luttait».

L'appel à la manifestation bernoise, signé par vingt-six as-

sociations, syndicats et partis, préfigure une nouvelle étape de la solidarité avec les mouvements sociaux et populaires du Brésil. Une plate-forme commune est en voie d'adoption, avec des exigences envers la «Suisse officielle» contre l'exportation d'armes vers le Brésil et pour un conditionnement des échanges commerciaux au respect des droits humains fondamentaux. «Il est particulièrement important d'examiner si les entreprises tirent profit des violations des droits humains ou de la destruction de l'environnement», relève le document de base. **SERGIO FERRARI**

Traduction: Hans-Peter Renk

EX-POLICIERS ARRÊTÉS

L'enquête sur l'assassinat de Marielle Franco a débouché mardi à Rio de Janeiro sur l'arrestation de deux anciens policiers. Les autorités de l'Etat carioca pensent tenir là les deux auteurs matériels de l'attentat qui avait également coûté la vie à Anderson Gomes, assistant de la conseillère municipale. R. L., un sergent à la retraite – ayant la particularité

d'habiter le même condominium que le président Jair Bolsonaro! –, serait l'auteur des tirs. Son chauffeur présumé, E. V. Q., avait été expulsé de la police militaire pour ses liens avec une milice parapoliciaire. Selon la police, le crime a été longuement préparé et ses motifs politiques seraient incontestables. **BPZ**

La taxe sur les billets d'avion n'a pas stoppé, chez nos voisins, l'appétit pour les voyages dans le ciel

Une taxe climatique à l'effet modeste



SANDRINE HOCHSTRASSER

Voyage ► Près de 18 millions de personnes ont volé l'année dernière avec Swiss. «Un nouveau record», s'est félicité hier la compagnie, qui affiche «le meilleur résultat de son histoire» (un bénéfice de 636 millions). Le fleuron helvétique n'est pas une exception. Au niveau mondial, «2018 a été marquée par une forte demande du secteur passagers», indique l'Association du transport aérien international.

Le nombre de voyageurs dans le ciel (plus de 4,3 milliards en 2018) continue d'augmenter. Au détriment du climat. Selon l'Association transports et environnement (ATE), 18% du réchauffement peuvent être imputés, en Suisse, aux avions. «Si rien de concret n'est entrepris, le transport aérien sera le secteur pesant le plus lourd dans le bilan climatique de la Suisse en 2030», s'alarme-t-elle.

Retournement du PLR

Une taxe climatique sur les billets peut-elle calmer cette frénésie? L'idée a été écartée par le Conseil national en décembre, mais elle reviendra sur la table du Conseil des Etats cette année. Et elle a de bonnes chances de s'imposer, pronostiquent plusieurs élus.

Est-ce le fruit des mobilisations estudiantines ou l'approche des élections fédérales? Le PLR, qui était avec l'UDC allergique à cet impôt, serait prêt à faire un geste. «Nous ne nous opposerons pas à une taxe sur les billets d'avion», a annoncé le mois passé Petra Gössi, présidente du PLR. Le parti consultera ses membres dans les semaines à venir. La pression émane aussi des cantons. Une majorité du Grand Conseil vaudois a ainsi décidé en février de déposer une initiative à Berne pour réclamer une telle taxe.



Si les avions sont toujours plus propres, ils transportent aussi toujours plus de passagers. KEYSTONE

La question demeure: l'instrument est-il efficace? «Il est illusoire de penser que quelqu'un va renoncer à l'avion», balayait en décembre l'ancienne conseillère fédérale Doris Leuthard. Le National débattait alors d'une taxe de 30 fr. maximum pour les vols en Europe et 50 fr. maximum pour les vols intercontinentaux.

Le Royaume-Uni impose, lui, un supplément de près de 100 francs pour les long-courriers, en classe économie. Si cette mesure a le mérite de ramener de l'argent dans les coffres de l'Etat (4,5 milliards de francs en 2017-2018), elle n'a

«Il faut rétablir le principe du pollueur payeur»

Yves Chatton

pas stoppé l'appétit des Britanniques pour l'avion. Le nombre de passagers au Royaume-Uni n'a cessé d'augmenter, depuis l'introduction de la taxe en 1994 (si ce n'est lors de la crise financière mondiale et de l'éruption du volcan Eyjafjallajökull).

En Allemagne, la taxe introduite en 2011 (près de 50 francs pour un long-courrier) ne se remarque pas non plus sur les statistiques du trafic aérien, qui a atteint un nouveau record en 2017.

Un modeste frein

Alors, une taxe sans effet? «Non, sans elle, la croissance,

dopée par les compagnies low cost, aurait été encore plus élevée», conteste Yves Chatton, de l'ATE. Les autorités suédoises ont fait le même calcul, en introduisant une taxe similaire l'année dernière. Le nombre de passagers découragés par le renchérissement est évalué à plus de 450 000 par année (soit une réduction des émissions de CO₂ de 0,08-0,2 million de tonnes). «Mais le nombre total de passagers partant des aéroports suédois continuera, malgré tout, à augmenter», selon Stockholm.

Les voyageurs sont simplement tentés de passer par les

aéroports des pays voisins, dénoncent les compagnies aériennes. Un sondage aux Pays-Bas le confirme: 5% des citoyens ont renoncé à l'avion ou choisi un autre mode de transport, à la suite de la taxe introduite en 2008 dans ce pays (puis supprimée en 2009, mais qui pourrait revenir en 2021). Ainsi, 7% ont choisi un aéroport de l'autre côté de la frontière.

Des avions plus propres

«Les approches nationales telles que les écotaxes entraînent un déplacement des flux de trafic à l'étranger et nuisent à l'économie», dénonce Swiss. La compagnie helvétique préfère miser sur l'amélioration de sa flotte, qui lui a permis de réduire «ses émissions de CO₂ de près de 30% au cours des quinze dernières années, à 3,11 litres par passager pour 100 km.»

Airlines for Europe, qui représente quinze compagnies, estime aussi que «les mesures les plus efficaces pour l'environnement sont le développement d'avions plus propres, l'utilisation accrue de carburants durables» et la mise en place de marchés d'émissions, tel que le projet Corsia, par exemple.

Kérosène pas taxé

«Les avions deviennent plus propres. Mais les émissions continuent d'augmenter, car le nombre de voyageurs explose», rappelle Yves Chatton. «Il faut rétablir le principe du pollueur payeur. Nous pourrions aussi décider de taxer le kérosène – les vols internationaux en sont exemptés, en vertu de la Convention de Chicago qui date de 1944. Mais ce serait une mesure difficile à mettre en œuvre, car il faudrait la négocier au niveau international.»

Et d'ajouter: «La taxe sur les billets, nous pouvons l'introduire tout de suite, à notre échelle. Elle permettrait de refléter un minimum la réalité des coûts climatiques sur les prix des billets, qui sont actuellement beaucoup trop bas.»

LA LIBERTÉ

50
En francs, la taxe proposée pour les vols long-courriers dans plusieurs pays

Plainte contre Paris

Urgence climatique ▶ Après le Pakistan, la Colombie ou les Pays-Bas, la France fait à son tour l'objet d'une procédure en justice de la part de mouvements écologistes. Des ONG ont déposé hier un recours contre l'Etat français pour action insuffisante face au dérèglement climatique.

Greenpeace et la Fondation Nicolas Hulot ont annoncé avoir déposé leur requête en ligne auprès du Tribunal administratif de Paris, suivies par Oxfam France et Notre Affaire à tous. Insatisfaites de la réponse du gouvernement à une demande préalable envoyée en décembre, les quatre organisations passent à l'étape suivante. Elles sont soutenues par deux millions de signataires d'une pétition intitulée «L'Affaire du siècle».

«On a patienté longtemps avant d'obtenir une réponse du gouvernement, et il n'annonce aucune nouvelle mesure, aucune réforme en profondeur», explique Marie Pochon, coordinatrice de Notre affaire à tous. **ATS/AFP**

Menace de marée noire après un naufrage

France ▶ Deux nappes de pollution ont été constatées après le naufrage du *Grande America* au large des côtes atlantiques françaises.

Deux nappes d'hydrocarbures ont été localisées dans la zone du naufrage du navire italien *Grande America*. Elles font craindre une pollution des côtes françaises, car le bâtiment commercial transportait des matières dangereuses ainsi que 2200 tonnes de fioul lourd.

«Il y a à ce stade deux nappes, une qui avait été constatée hier soir et une autre qui a été constatée ce matin», a déclaré hier le ministre de la Transition écologique François de Rugy lors d'une conférence de presse à Brest.

«L'une a une longueur de treize kilomètres et une largeur de sept

kilomètres, elle présente un aspect assez compact. La seconde est d'une longueur de neuf kilomètres et d'une largeur de sept kilomètres, elle a un aspect un peu plus morcelé», a précisé le porte-parole de la Préfecture maritime de l'Atlantique Riaz Akhoune.

Ces deux nappes sont distantes d'une vingtaine de kilomètres environ, a-t-il précisé. Elles dérivent «plein est» à une vitesse de 35 kilomètres par jour, a indiqué pour sa part Stéphane Doll, directeur du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre).

Les deux nappes se situent à 311 kilomètres de La Rochelle, a précisé

la préfecture maritime. Selon M. Doll, elles ne devraient pas atteindre le littoral «tout de suite».

Plus tôt dans la journée, M. de Rugy et le premier ministre Edouard Philippe avaient assuré que l'Etat était mobilisé et faisait tout pour «réduire l'impact» sur les côtes de la pollution aux hydrocarbures provoquée par le naufrage.

«Il y a un risque, il faut donc tout faire pour le réduire et réduire l'impact d'une pollution sur nos côtes», a dit le ministre de la Transition écologique sur BFMTV. Un robot sous-marin pourrait être déployé pour voir s'il y a des fissures sur l'épave qui pourraient encore laisser échapper du fioul.

«Nous préférons anticiper un risque de pollution et déployer des

moyens», a-t-il assuré, soulignant que cette pollution n'avait «rien à voir» avec celle provoquée par le pétrolier *Erika* en 1999.

En déplacement au Mont Saint-Michel, Edouard Philippe a également assuré que le gouvernement suivait «avec beaucoup, beaucoup, beaucoup d'attention» les conséquences du naufrage pour «limiter au maximum le risque» de pollution.

Le *Grande America*, navire hybride entre un roulier et un porte-conteneurs, a coulé mardi à 333 kilomètres à l'ouest de La Rochelle après un incendie à bord. Ses 27 occupants ont été secourus sains et saufs et ramenés à Brest. **ATS/AFP**

Londres a réclamé hier un sursis, que les Européens ne vont probablement pas refuser

Le Brexit du 29 mars est reporté

TANGUY VERHOESEL, BRUXELLES

Union européenne ▶ Après avoir exclu la veille la possibilité d'une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne, le 29 mars, les députés britanniques se sont prononcés hier soir en faveur d'un report de la date du Brexit, jusqu'au 30 juin au moins.

Par 402 voix pour et 202 contre, les membres de la Chambre des communes ont approuvé une motion du gouvernement de Theresa May qui réclamait l'octroi de ce délai.

Malgré les deux rebuffades qu'il a subies, le 15 janvier et mardi, Londres espère toujours faire approuver par les députés britanniques l'accord de retrait de l'UE que le Royaume-Uni a conclu avec l'UE, en novembre 2018. Le Gouvernement britannique envisage de programmer un troisième vote sur cet accord le 19 ou le 20 mars.

Blocage sur l'Irlande

Son adoption achoppe toujours sur la question du «filet de sécurité irlandais» que l'UE veut tresser en vue d'éviter le rétablissement d'une «frontière dure» (contrôles douaniers, phytosanitaires, etc.) entre la République d'Irlande, qui deviendra une frontière extérieure du club communautaire après le Brexit, et la province britannique d'Irlande du Nord.

Après le vote d'hier, Theresa May devra obligatoirement demander aux Vingt-Sept, ses futurs ex-partenaires de l'UE, une «prorogation» du délai du Brexit, au-delà de la date butoir du 29 mars.

Cette décision appartiendra uniquement aux chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-Sept, qui se pencheront sur la question dans l'après-midi et la soirée du 21 mars, quand ils se réuniront en sommet à Bruxelles. Elle devra être prise à l'unanimité.

Les avis des Européens sont partagés, sinon divergents, ce qu'ont traduit hier différents tweets du président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, et du principal responsable du dossier au Parlement européen



Après avoir rejeté l'hypothèse d'une sortie de l'UE sans accord, les députés britanniques ont adopté hier soir une motion prévoyant le report du Brexit. **KEYSTONE**

(qui devra ratifier tout accord), le Belge Guy Verhofstadt.

Elections européennes?

Pour Donald Tusk, les Vingt-Sept devraient être prêts à accorder au Royaume-Uni une «longue prolongation» du délai du Brexit, à condition «qu'il renonce sa stratégie et parvienne à dégager un consensus autour de celle-ci» – ce que l'opposition tra-

Les avis des Européens sont partagés, sinon divergents

vailleuse, à Londres, va s'évertuer à accomplir avant jeudi prochain.

«En aucune circonstance une extension ne devrait être accordée au Royaume-Uni «dans l'obscurité», a quant à lui commenté Guy Verhofstadt.

Cette «obscurité» s'articule autour de plusieurs axes: les Britanniques devront-ils participer aux élections européennes qui se dérouleront du 23 au

26 mai, alors qu'une redistribution des sièges à Strasbourg a déjà été décidée? Auront-ils encore leur mot à dire dans les délicates négociations sur le budget européen pour les années 2021-2027 qui ont été lancées? Et dans la nomination des futurs hauts responsables de l'UE, dont celle du président de la Commission, le tout-puissant exécutif de l'UE? Mystère... 1

COMMENTAIRE

Dans l'attente du coup de théâtre final

«Il y a un but, mais pas de chemin; ce que nous nommons chemin est hésitation...» Cette citation de l'écrivain Franz Kafka résume à elle seule le chaos ubuesque dans lequel est plongé le Royaume-Uni. Le but: c'est l'entrée en vigueur du divorce avec l'Union européenne. Le chemin: ce sont les tergiversations à n'en plus finir du parlement de Westminster.

Car si les députés britanniques savent ce qu'ils ne veulent pas, ils ne savent toujours pas ce qu'ils veulent. A preuve, l'interminable série de votes contradictoires de ces derniers jours (dont celui d'hier soir). Piégés par des états d'âme inconciliables, une majorité d'élus ne semblent pas encore avoir compris que le rapport de force avec l'UE, trop déséquilibré, condamne leur pays à

maintenir un lien fort avec celle-ci.

En d'autres termes, l'aveuglement idéologique et l'impréparation des brexiters «durs» montrent à quel point le référendum de 2016 fut un miroir aux alouettes. Un leurre qui s'est retourné contre les Britanniques, même si près de la moitié d'entre eux revoterait dans le même sens! Dès lors, comment sortir de ce laby-

rinthe kafkaïen? Le compte à rebours du 29 mars est enclenché et un coup de théâtre final est désormais à envisager: acceptation de l'accord deux fois retoqué? Démission au sommet? Elections anticipées? Annulation pure et simple du Brexit? La liste n'est pas exhaustive. Reste à savoir quels parieurs londoniens auront coché la bonne case.

PASCAL BAERISWYL

PÉDOPHILIE

LES CHIFFRES EN POLOGNE

Près de quatre cents prêtres, religieuses et religieux polonais se sont rendus coupables d'abus sexuels à l'égard de mineurs depuis 1990, a reconnu hier l'épiscopat catholique polonais. Et ce n'est que «la pointe de l'iceberg». **ATS**

MUR DE TRUMP

CAMOUFLET DU CONGRÈS

Le Congrès américain a rejeté hier, grâce à la défection de douze sénateurs républicains, le financement d'urgence du mur voulu par Donald Trump à la frontière mexicaine. Le président a promis de riposter avec son premier veto. **ATS**

COTISATIONS

DANS UN SEUL PAYS

Les personnes vivant en France, qui sont affiliées aux assurances sociales suisses, ne doivent pas être soumises aux cotisations de la sécurité sociale en France. La Cour européenne de justice a rendu hier un avis en ce sens. **ATS**

COMMERCE

TRUMP MENACE L'EUROPE

Donald Trump a menacé hier l'Union européenne de conséquences «graves» sur le plan économique si elle ne négociait pas avec les Etats-Unis un accord commercial. Les eurodéputés ont refusé hier l'ouverture de discussions. **ATS**

OTAN

BERLIN PAIE TROP PEU

Le secrétaire général de l'OTAN a appelé hier l'Allemagne à respecter son engagement d'augmenter ses dépenses de défense, inchangées en 2018. Les pays de l'alliance ont promis 2% de leur PIB d'ici à 2024. **ATS**

VIOLS

RAMADAN RESTE INCULPÉ

La Cour d'appel de Paris a rejeté hier la demande de levée des deux mises en examen pour viol réclamée par l'islamologue genevois Tariq Ramadan. La Chambre de l'instruction a confirmé la décision des juges. **ATS**

RELIGIONS Après les révélations d'abus sur des religieuses, Sœur Marie-Paule porte un regard sévère sur l'Eglise. **17**

HISTOIRE VIVANTE Retour sur cinquante ans de lutte contre le réchauffement climatique. **18**

le **MAG** Le Festival international de films de Fribourg met le cap sur les Caraïbes pour sa 33^e édition. **23**

WEEK-END

SOLIDARITÉ
11
LE COURRIER
VENDREDI 15 MARS 2019

Berne approuve les partenariats du CICR avec des multinationales et son engagement à Davos. Des parlementaires et d'ex-délégués sont au contraire très inquiets pour la crédibilité de l'institution

Missions du CICR en danger?

CHRISTOPHE KOESSLER

Humanitaire ► Une institution indépendante comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) peut-elle nouer des partenariats avec des multinationales sans vendre son âme? Est-il judicieux que son président, Peter Maurer, siège au conseil de fondation du Forum économique mondial de Davos (WEF), perçu par beaucoup comme le club planétaire des riches et des puissants?

La réponse est clairement négative pour Lisa Mazzone. La conseillère nationale des Verts interpellait le gouvernement suisse à ce sujet à la fin de l'année dernière. Selon elle, le Conseil fédéral a son mot à dire, notamment parce que la Suisse est dépositaire des Conventions de Genève et que le CICR y a son siège depuis sa création au XIX^e siècle.

Avec ces «rapprochements», le CICR met en danger sa crédibilité d'institution neutre, impartiale et indépendante. Cela induit également un risque majeur pour la sécurité des délégués sur le terrain», écrivait la parlementaire dans son interpellation, qui faisait suite à plusieurs enquêtes sur le sujet dans la presse et à des plaintes récurrentes d'anciens délégués de l'institution (lire en page suivante).

Conseil fédéral satisfait

Mais le Conseil fédéral, lui, ne voit rien à y redire. Dans sa brève réponse du 13 février dernier, il balaise ces inquiétudes: «Le gouvernement est convaincu que le CICR respecte son mandat et ne viole aucunement ses Principes fondamentaux.» L'exécutif soutient au contraire sa politique en la matière: «Depuis 2013, l'étroite collaboration entre la Suisse et le CICR fait l'objet d'une convention, qui a été renouvelée en 2017, et qui porte en particulier sur l'encouragement d'approches novatrices et sur la collaboration avec le secteur privé. Le Conseil fédéral considère que les démarches entreprises par le CICR pour trouver de nouvelles sources de financement sont en adéquation avec l'Agenda 2030, qui prévoit explicitement une collaboration avec l'économie privée en vue de l'atteinte de ses objectifs.»

Lisa Mazzone est interloquée par cette réponse: «La question de l'implication de Peter Maurer au Forum économique de Davos n'est même pas évoquée. Quant aux partenariats sur le mode du 'donnant-donnant' avec des multinationales, le gouvernement nous dit que c'est très bien et que c'est ce qu'il préconise: c'est préoccupant.»

L'appartenance du président du CICR, Peter Maurer, au conseil de fondation du WEF a suscité de fortes critiques, en particulier de la part d'ex-délégués du CICR. KEYSTONE



«Le CICR met en danger sa crédibilité d'institution neutre et indépendante»

Lisa Mazzone

Elle est rejointe par l'ex-conseiller aux Etats PLR Dick Marty, qui s'inquiète de l'évolution de la vénérable institution: «Il y a une question de fond que le Conseil fédéral n'aborde pas: celle de l'affaiblissement de l'Etat et d'institutions comme le CICR quand on fait appel au financement par de grands groupes multinationaux. Le même débat se pose dans le domaine de la recherche, au sein des universités et des écoles polytechniques fédérales. C'est le résultat d'une offensive néolibérale dont les multinationales profitent, en échappant à l'impôt par exemple, comme dans le cas de la firme Amazon.»

«Cautèles insuffisantes»

L'ancien procureur général du Tessin estime que si partena-

riats il doit y avoir, «cela devrait être fait avec des cautèles importantes, ce qui n'est apparemment pas le cas. De nombreux délégués sont très inquiets sur le terrain. Je pense qu'il faudrait constituer au plus vite un groupe de sages, d'experts externes, chargés de réfléchir à l'indépendance, au financement et à la gouvernance du CICR dans une ère émaillée de crises humanitaires effroyables, comme au Yémen.»

Thierry Germond, lui, n'est pas surpris de la réponse du gouvernement suisse. Ex-délégué et négociateur du Comité international de la Croix-Rouge, aujourd'hui à la retraite, il a été le premier à tirer la sonnette d'alarme dès 2015. Depuis, il accumule documen-

tation et dossiers sur cette affaire: «On constate qu'à bien des égards un certain nombre de politiques du CICR sont alignées sur celles de la Confédération, lesquelles reflètent largement certaines théories distillées par le WEF. Dans sa réponse, le gouvernement clame l'indépendance de l'institution humanitaire suisse, mais dans les faits les liens sont étroits», assure-t-il.

Ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Peter Maurer garderait des contacts privilégiés avec une partie de l'administration fédérale depuis son arrivée à la tête de l'organisation humanitaire en 2012. «Lorsque Peter Maurer intègre le Forum de Davos en 2014, sans en informer l'assemblée du CICR, il avait sans nul doute ob-

tenu l'aval du Conseil fédéral», estime-t-il.

Le gouvernement suisse insiste beaucoup, de son côté, sur l'indépendance de l'institution. Interrogé par Lisa Mazzone sur l'éventuelle existence d'un organe de surveillance, qui «s'assure que l'institution respecte son mandat», le Conseil fédéral renvoie à la commission d'audit interne du CICR. Une réponse qui fait bondir Thierry Germond: «Il s'agit d'un mécanisme d'autocontrôle qui ne peut être crédible. Quant à l'audit externe, son rôle se limite à l'analyse des comptes et non pas à l'adéquation des objectifs avec le mandat.»

Partenaires crédibles?

L'ancien délégué relève ensuite que le président de la commission d'audit du CICR, Hugo Bänziger, «était numéro deux de la Deutsche Bank pendant des années, jusqu'en 2011, alors que la banque finançait la fabrication de bombes à fragmentation, pourtant interdites depuis 2008 par la Convention de Dublin, un traité défendu par le CICR». Aujourd'hui encore, la Deutsche Bank est épinglée à ce sujet par l'ONG hollandaise PAX, dans son rapport annuel¹ sur les investissements réalisés dans la confection de ces munitions particulièrement meurtrières pour les civils.

Il en est de même de Credit Suisse, qui est pourtant l'un des douze partenaires privés du CICR, classé lui-aussi dans la catégorie «peut mieux faire» par PAX. Si elle ne finance plus directement des entreprises qui usinent ces armes de guerre, les deux banques y contribueraient indirectement à travers certains fonds.

Pourtant, assure l'institution humanitaire sur son site internet, Credit Suisse, à l'instar d'ABB, de Roche, de Novartis, d'Adesso ou encore de Lombard Odier – tous membres du Corporate Support Group² du CICR à raison d'une cotisation de 500 000 francs par an –, «partagent les objectifs et les idéaux humanitaires» de la noble institution suisse. Font de même les représentants de l'économie privée qui siègent directement au sein de l'Assemblée du CICR (cinq en tout cas sur un total de 19 membres)³. I

Lire aussi en page suivante

¹«Worldwide Investments in cluster munitions: a shared responsibility», December 2018, pages 67-68.

²Les autres partenaires du Corporate Support Group sont Zurich, Swiss Re, Fondation Philips, Avina (Fondation Schmidheiny), Novo nordisk, Vontobel.

³Six si l'on inclut l'ancienne directrice adjointe du think tank Avenir Suisse. Siègent à l'Assemblée des représentants de Roche, de Zurich et de Lombard Odier notamment.

LA «GOUVERNANCE» AVEC LES MULTINATIONALES

«Nous devrions mettre en place des incitations pour aligner les résultats humanitaires sur l'intérêt privé.» Ce discours prononcé en juin 2016 à la conférence annuelle des donateurs du CICR par Didier Burkhalter, alors conseiller fédéral, met cartes sur table. Le ministre donnait en exemple «l'action d'impact humanitaire», une initiative créée par le CICR ces dernières années.

L'idée est simple: les investisseurs privés achètent des «actions» au CICR destinées à financer un programme de réhabilitation pour handicapés. Si ce programme s'avère efficace, les privés qui ont investi dans le projet sont remboursés et touchent un bénéfice. Ce sont alors des entités publiques, en l'occurrence les gouvernements belge, suisse, italien et britannique, qui mettent la main à

la poche pour rembourser et rémunérer les investisseurs. C'est ce genre de nouveau modèle de financement qui est promu par la Humanitarian Investing Initiative, une plateforme d'action lancée par le Forum économique mondial de Davos en janvier 2019, en collaboration avec le CICR. L'idée est de réunir Etats, acteurs humanitaires, Banque mondiale et grandes entreprises pour promouvoir l'action humanitaire et le business privé dans un même mouvement.

Cette perspective est désormais promue au sein d'instances dont l'objectif est de favoriser des «partenariats public-privé». Mais aussi de créer une nouvelle «gouvernance mondiale», où les grands groupes économiques mondiaux sont représentés au même titre que les

Etats ou les grandes institutions comme le CICR. C'est le cas par exemple du Global Redesign Initiative, une autre plateforme multipartite planétaire lancée par le WEF, soutenue par le gouvernement suisse.

Il y a moins d'un mois a été créée une autre fondation de ce type, le Geneva Science Anticipator. Créée par le Conseil fédéral – financée par des fonds publics –, elle vise entre autres à «proposer aux organisations internationales des projets de régulation». La nomination à la direction de cette institution de l'ex-PDG de Nestlé Peter Brabeck et d'un autre proche de la multinationale veveysanne suscite notamment la critique de Public Eye. L'ONG suisse parle de «capitulation d'un gouvernement démocratiquement élu face aux intérêts privés». CKR

Des partenariats controversés

Indépendance ► C'est la participation de Peter Maurer, président du CICR, au conseil de fondation du Forum économique mondial (WEF) de Davos (depuis 2014) qui a mis le feu aux poudres. En 2016, vingt-cinq ex-délégués écrivaient aux membres de l'assemblée de l'auguste organisation humanitaire pour qu'ils reconsidèrent cette affiliation.

C'est la question de principe qui y est surtout posée, celle de l'importance cruciale de la neutralité et de l'indépendance pour que le CICR puisse faire son travail partout dans le monde, avec tous les acteurs, y compris dans les pays en guerre. «M. Maurer a-t-il besoin de siéger lui-même au sein du Conseil de fondation du WEF, s'identifiant ainsi officiellement à des stratégies, des objectifs, ou des prises de positions qui ne font pas l'unanimité et sont souvent critiqués? Les mouvements altermondialistes et écologistes de même que d'éminents économistes dénoncent systématiquement les excès et les méfaits d'une globalisation ultralibérale ne profitant qu'aux riches, annihilant les pauvres», précise la lettre des ex-délégués.

Thierry Germond, ancien du CICR lui aussi (lire page précédente), va plus loin: «Bon nombre des 1000 membres du WEF représentent des forces économiques perçues, à tort ou à raison, comme responsables directement ou indirectement des souffrances des victimes des conflits que le CICR a pour mandat d'assister et de protéger.» Il regrette que Peter Maurer siège au WEF non seulement avec de nombreuses industries d'armement, «mais aussi, par exemple, avec Textron Defense Systems, producteur de bombes à fragmentation CBU-105 et BLU-108, actuellement utilisées par l'Arabie saoudite au Yémen», précisait-il à la fin 2018 dans *Le Monde*, journal qui a publié une vaste enquête sur le sujet¹.

Risque de représailles

Aussi, des dents grincent lorsque Peter Maurer salue, lors d'une déclaration au WEF à Dubaï en 2017, «le soutien des Emirats arabes unis aux activités du CICR dans le monde et surtout au Yémen». Car non seulement la coalition guerrière emmenée par l'Arabie saoudite au Yémen, dont fait partie les Emirats, est accusée de crimes de guerre contre les civils mais elle est responsable d'un embargo meurtrier pour la population.

De même, la double casquette de Peter Maurer a suscité l'effroi chez nombre de délégués du CICR en Syrie et dans d'autres pays lorsque le WEF a publié un rapport intitulé «Trois façons de vaincre l'EI», rapporte le quotidien français. En tant que membre du conseil de fondation du WEF, Peter Maurer pourrait être tenu pour responsable de cette position, et ses délégués être pris pour cible en représailles en Syrie. «Cette situation est inadmissible et le conflit d'intérêt est patent»,



Après un rapport du WEF intitulé «Trois façons de vaincre l'EI», des délégués du CICR en Syrie ont craint pour leur sécurité. KEYSTONE

confie au *Courrier* Marguerite Contat, ex-chef de délégation du CICR.

Y aurait-il aussi eu un mélange des genres en Chine? La présence de Peter Maurer, censé incarner la neutralité, au défilé militaire chinois de 2015 célébrant la victoire contre le Japon en 1945 a du moins été mal comprise. D'autant que le CICR n'est toujours pas autorisé à rendre visite aux détenus ouïgours ou tibétains ni aux dissidents politiques dans les geôles chinoises.

Lafarge, un cas emblématique

Encore moins apprécié a été le partenariat signé à cette occasion par le président du CICR avec l'agence de presse Xinhua (Chine nouvelle), louant «la couverture objective et rapide concernant les crises humanitaires internationales» de cet organe de communication officiel du Parti communiste chinois, selon *Le Monde*².

Plus tard, un autre partenariat a défrayé la chronique. Celui en vigueur avec Lafarge-Holcim au moment même où le groupe versait vraisemblablement de grosses sommes à l'Etat islamique en Syrie pour pouvoir continuer à exploiter son usine sur place. C'est du moins ce dont la justice française accuse Lafarge. Si le CICR a rompu avec la multinationale peu avant la mise en examen des cadres de la firme, le dégât d'image était fait.

Au même moment en Afrique, le CICR signait un autre accord contro-

versé avec Lafarge. Au Nigeria, à l'occasion d'une visite, Peter Maurer concluait en octobre 2016 un accord avec le cimentier afin de «renforcer la position de Lafarge sur le marché du ciment dans le nord-est du Nigeria». Le président du conseil d'administration de Holcim (qui a fusionné avec Lafarge en 2015), Rolf Soiron, a siégé de 2009 à 2017 au conseil de l'Assemblée du CICR.

Les groupes économiques partenaires espéreraient-ils un retour sur investissement?

Est-ce le rôle du Comité international de la Croix-Rouge d'aider des multinationales par son aura, son influence et son expertise à prospérer dans certaines régions du monde, se demandent les critiques? En versant un demi-million de francs suisses au CICR chaque année, les groupes économiques partenaires espéreraient-ils un retour sur investissement? En 2015, dans la *Tribune de Genève*³, Peter Maurer expliquait avoir rencontré à Davos un groupe de clients d'une grande banque pour leur dire pourquoi un ac-

teur humanitaire pouvait les éclairer sur les conditions de tel ou tel marché. Et déclarait: «Nous sommes soutenus par des philanthropes, ce qui est réjouissant. Mais aussi par des entreprises qui ne veulent pas se cantonner dans une fonction de donateur: elles sont intéressées à recevoir quelque chose en échange.»³ Pour l'heure, la part privée du financement du CICR est inférieure à 10%. Le reste est financé par les Etats.

Critiques rejetées

Depuis lors, Peter Maurer et la direction de son institution ont assumé leur politique et rejeté les critiques des délégués et ex-délégués⁴. Pour le directeur général du CICR, Yves Daccord, «les périodes de grands doutes sont normales quand on explore de nouvelles voies. Tout ce qui est lié au secteur privé est perçu comme compliqué. Mais s'ils nous font confiance pour gérer des relations avec les talibans ou le gouvernement Trump, ils devraient aussi nous faire confiance pour gérer des relations avec le secteur privé. Nous nous sommes positionnés pour influencer l'agenda de Davos, et nous demandons à être jugés selon les résultats», répondait-il en novembre dernier dans *Le Monde*.

De son côté, Peter Maurer est resté peu disert sur le sujet. Il s'est exprimé pour la première fois en public le 23 janvier dernier, sur les antennes de la

RTS, en marge du Forum mondial de Davos. Pour lui, ces polémiques n'ont «rien à voir avec la réalité. (...) Je suis convaincu que les partenariats avec l'économie, avec d'autres acteurs du système humanitaires sont importants. Le CICR a pris les précautions nécessaires pour les gérer avec responsabilité.» A propos des risques sécuritaires possibles pour ses employés, Peter Maurer botte en touche: «On sait très bien ce qui a un impact sur la sécurité du CICR, c'est l'engagement avec les acteurs sur le terrain.»

CHRISTOPHE KOESSLER

¹«Crise éthique à la Croix-Rouge internationale», 30 novembre 2018, Rémy Ourdan.

²Le quotidien suisse *Le Temps* y a consacré un article: «L'accord controversé entre Chine Nouvelle et le CICR». Et a aussi publié une enquête plus vaste «Les liaisons à risques du CICR», 10 mai 2018.

³«Le CICR, poisson pilote des firmes dans les zones en crise», 23 janvier 2015.

⁴Lorsque la direction du CICR consulte en 2017 ses chefs de délégation sur l'appartenance de M. Maurer au Forum économique mondial, les réactions sont, selon un document interne, très claires: quatorze délégués sur quinze critiquent le choix de leur président», indique *Le Monde*.

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.

L'histoire du CICR, loin de la pureté fantasmée

Liens de dépendance et conflits d'intérêts potentiels sont loin d'être des nouveautés pour le CICR, rappelle Irène Herrmann, professeure à l'université de Genève, auteure d'un livre sur l'histoire de l'institution humanitaire¹, paru l'année passée.

«L'un des fondateurs et parmi les premiers présidents du CICR (dès 1864) Gustave Moynier était aussi consul du Congo en Suisse, alors que des massacres étaient perpétrés par le pouvoir colonial belge dans ce pays. Or, il n'a pas réagi pour les condamner, indique l'histo-

rienne. Le débat actuel montre qu'on exige aujourd'hui une cohérence beaucoup plus importante de la part d'institutions comme le CICR.»

L'organisation humanitaire a aussi été énormément critiquée pour son inaction pour soulager les victimes civiles pendant la Seconde Guerre mondiale et le peu de cas fait parfois aux populations juives, indique la professeure. «Le CICR était sous la coupe de la Confédération, et a été timoré pendant cette période.» L'institution humanitaire n'a commencé à affirmer son indépendance

qu'après 1945. «En 1917, Gustave Ador a été nommé au Conseil fédéral alors qu'il était président du CICR, et même parce qu'il était président du CICR», illustre Irène Herrmann. La pratique s'est modifiée bien plus tard: «On a par exemple attendu que Max Petitpierre ne soit plus en charge des Affaires étrangères, en 1961, pour le nommer au comité du CICR. Mais il avait gardé tous les contacts...»

Quant aux liens entre les grandes entreprises suisses et le CICR, ils ont été très importants à plusieurs moments de l'his-

toire. Depuis le tout début, des grands patrons, dont des industriels, et des membres de leur famille ont siégé dans ses instances dirigeantes. «Pour ne prendre qu'un exemple, nous savons que Max Huber, président du CICR de 1928 à 1945, était à la tête du conseil d'administration d'Aluminium Industrie SA (Alusuisse) (1929-1941).» «Les frontières ont toujours été poreuses. On pensait plus à tirer avantage de ces appartenances multiples qu'à en faire un péché», assure-t-elle.

L'historienne rappelle que le financement du CICR pendant

longtemps été à 100% privé. La source n'a commencé à se tarir qu'après la Première Guerre mondiale: «Vu le désintérêt croissant des entreprises, la Confédération a pris le relais, jusqu'à ce que, complété par d'autres Etats, le financement public atteigne 60% pendant la Seconde Guerre mondiale.» Puis, à nouveau, la part provenant du secteur privé remonte à environ 60% avant de tomber à seulement à 10% au début des années 1980 et de s'effondrer à la fin du siècle dernier.

Le fait que depuis le milieu des années 2000, avec le lance-

ment du Corporate Support Group notamment, les entreprises soient de nouveau appelées à la rescousse par le CICR, et courtisées, doit être replacé dans ce contexte. «Le financement privé représente aujourd'hui moins de 10% du budget global, mais cela peut inquiéter certains puisque cela signifie qu'il a été multiplié proportionnellement presque par dix en moins de quinze ans», analyse Irène Herrmann. **CKR**

¹*L'humanitaire en questions, réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge*, Ed. Cerf, mai 2018.

Tribune des sections Genève, Vaud Médias et Télécom de

n°1 - 2019

syndicom le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

L'objectif d'un syndicat est la défense des intérêts professionnels et économiques de ses membres.

syndicom n'a pas failli à sa tâche en négociant un contrat collectif de travail pour l'industrie graphique, pour Sunrise et pour les coursiers à vélo. Il est important de préciser que pour ceux-là, c'est une première en Europe!

Non seulement une convention collective de branche est vitale pour la protection des salariés, mais il est primordial de rappeler que sans CCT, seul le droit du travail prévaut. Et celui-ci est minimaliste car bien évidemment, il sert surtout les intérêts des patrons. C'est aussi un garde-fou pour éviter que les salaires ne tendent toujours plus vers le bas car dans ces CCT un salaire minimal viable est ratifié. Plus il y aura de CCT dans les branches, moins les autres entreprises offriront des salaires de misère et moins la sous-traitance deviendra attractive pour ces entreprises.

Il est primordial de souligner que le syndicat ne peut obtenir qu'une bonne ou très bonne CCT que lorsque le nombre de travailleurs syndiqués est élevé. On entend quelquefois dire que les syndicats cherchent à se faire de l'argent avec les cotisations des membres. Cela est totalement faux. Les syndicats recrutent afin d'avoir le plus grand nombre possible de membres,

et par conséquent devenir toujours plus forts, pour faire le poids devant les employeurs et par là même être reconnus comme des partenaires sociaux. Il faut être partenaire social pour pouvoir négocier une CCT.

Une vie décente pour les employé·e·s ne fait plus partie des préoccupations de nos entreprises. En nous demandant toujours plus de productivité et de polyvalence, ces dernières ne parlent plus que de rentabilité. Pourquoi? Pour dégager toujours plus de bénéfices et d'argent pour les actionnaires. Les salarié·e·s n'ont plus du tout le même rôle qu'avant dans les entreprises: on les considère comme des charges, donc des coûts, et ce qu'ils apportent en termes de savoir-faire ou de bien-être à la société ne compte plus. Quand à la qualité des prestations, on s'assoit dessus.

Dans les entreprises où une CCT a été signée, l'employeur retient obligatoirement sur le salaire mensuel des non-syndiqués une contribution pour frais d'exécution de la CCT. Ladite contribution ne protège absolument pas en cas de problème.

Il ne tient qu'à chacun de nous de voir notre travail récompensé à sa juste valeur: en syndiquant nos collègues, nous contribuons à défendre nos valeurs professionnelles et éthiques. Surtout nous montrons que nous n'acceptons plus de travailler dans n'importe quelles conditions, ni avec n'importe quel salaire. Ensemble, nous sommes plus forts pour lutter.

Odile Gainon, présidente de la section Genève de syndicom

Valse des patrons

Le président du conseil d'administration Urs Schwaller et, je présume, aussi les têtes pensantes de ce dernier ont fini par dénicher une nouvelle perle rare pour le géant jaune. Un géant jaune engoncé dans ses certitudes qui a bien pâli ces derniers temps, mais qui fait toujours preuve d'arrogance et de mépris envers son personnel, et bien entendu également envers la clientèle la moins rentable.

Le nouveau directeur de La Poste, Monsieur Roberto Civillo, est membre du conseil d'administration d'une grande entreprise britannique de spécialités chimique nous dit-on. J'ose espérer qu'il ne va pas dissoudre ses collaborateurs de La Poste au cours d'expériences. Il maîtrise plusieurs langues: l'allemand, le français, l'italien, l'espagnol et l'anglais. Très bien, mais espérons qu'il n'y ajoute pas la langue de bois...

Suite à l'énorme scandale de CarPostal qui a entaché La Poste d'une manière incommensurable, une tête importante (?), c'était prévisible, est tombée de son piédestal: celle de Madame Ruoff. Selon M. Schwaller et les médias, la relation de confiance a été rompue. C'est la moindre des choses!

D'après ces mêmes sources, l'ex-Patronne n'a pas touché un parachute doré,

mais six mois de salaire. Si cela n'est pas un parachute doré, c'est quand même une (para)chute d'argent non négligeable...

Merci pour les employés de La Poste, qui n'ont déjà pas un salaire mirobolant et – pour beaucoup – de la peine à boucler leurs fins de mois! Ils ont très certainement apprécié cette information à sa juste valeur. Quant à Madame l'ex-directrice de La Poste, elle n'aura pas trop de souci côté finances. Merci pour elle aussi!

Ce cher M. Schwaller nous informe que beaucoup de personnes intéressées (et compétentes?) ont rechigné à prendre la direction de La Poste en raison de la pression médiatique et politique. Ce qui, pour ma part, pourrait – éventuellement, mais très éventuellement – se comprendre. Peut-être craignent-elles aussi que le siège devienne trop vite éjectable, à l'image d'un personnel postal aux emplois toujours plus précaires. L'épée de Damoclès n'est jamais bien loin...

Toujours selon le président du conseil d'administration, la rémunération – fixée à un million de francs par la Confédération – a été un obstacle pour les candidats et justifierait cette valse-hésitation. Peut-être les personnes intéressées jugeaient-elles cette somme trop basse... ou surfaite, mais là je plaisante!

Michel Meylan, président du groupe des retraités

Licenciées au retour de leur congé maternité

Le plus souvent, les femmes lésées renoncent à se lancer dans des procédures longues et onéreuses. Une vingtaine de cas sont traités chaque année aux Prud'hommes, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Un congé motivé par la maternité est discriminatoire et donc illégal, mais le licenciement reste valable et dans le meilleur des cas l'employeur sera contraint de verser une indemnité fixée à six mois de salaire au maximum. Les femmes qui ont le courage d'aller jusqu'au bout le font donc pour des raisons de justice et de dignité. Voici deux cas emblématiques.

Clara

Embauchée onze ans auparavant dans une grande régie genevoise en qualité d'assistante technique, elle avait gravi tous les échelons et voyait enfin sa carrière décoller: en septembre 2015, elle venait d'être nommée responsable de la communication. Quand elle a annoncé sa grossesse à son supérieur, en octobre, il l'a plutôt mal pris. Clara continue à travailler jusqu'en février et part en congé maternité anticipé.

Chiffres à fin juillet 2018

En 2017, 27 demandes relevant de la LEg ont été introduites devant l'autorité de conciliation des Prud'hommes, contre 5 en 2016 et 11 en 2015. Depuis 2011, sur les 19 procédures LEg ayant mené à un jugement aux Prud'hommes, 13 ont eu une issue défavorable pour la salariée (68%). D'autres se terminent par une conciliation. En 2017, le taux de conciliation s'est élevé à 30%.

À son retour, le 19 septembre 2016, son employeur lui annonce qu'elle est licenciée au motif de «restructuration interne du service». À cela s'ajoutent des critiques sur son travail: «pas assez performante comme responsable de groupe», elle n'aurait pas «les épaules assez larges» pour ce poste.

Victoire d'étape?

Après avoir perdu devant les Prud'hommes, Clara porte son cas en deuxième instance. Le jugement de la Cour de justice, daté du 9 janvier 2019, reconnaît le caractère «discriminatoire» du licenciement en vertu de la Loi sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et condamne la régie à verser l'équivalent de trois mois de salaire. «Aucun élément du dossier ne permet de conclure que l'appelante aurait été inapte à mener à bien la nouvelle stratégie de communication de l'entreprise, dont on ne connaît d'ailleurs ni l'ampleur ni la teneur», précise le jugement. La régie, qui campe sur ses positions, a fait recours au Tribunal fédéral.

Selon Margot Mugny, juriste chez Unia, la trajectoire de la plainte est «symptomatique d'une mauvaise connaissance de la procédure LEg. Certains tribunaux n'appliquent pas suffisamment l'allègement du fardeau de la preuve. Ils ne tiennent pas assez compte du fait qu'une fois la discrimination rendue vraisemblable, c'est à l'employeur de prouver qu'il n'a pas discriminé et non l'inverse».

Kristel

Elle travaillait dans la vente. Comme Clara, elle a été licenciée le jour même de son retour. C'était le 29 décembre 2016, dans un café. Son employeur lui a dit qu'il devait «pouvoir compter sur une personne à 200% et pas seulement à 100%, ce qui n'était pas possible pour une mère avec deux jeunes enfants» rapporte M^e Vincent Latapie, l'avocat de Kristel. Elle a du reste été remplacée par un homme.

Un cas d'école

Selon l'article 3 de la Loi sur l'égalité, «il est interdit de discriminer les travailleurs à raison du sexe, soit directement, soit indirectement, notamment en se fondant sur leur état civil ou leur situation familiale ou, s'agissant de femmes, leur grossesse». Cela s'applique également à la résiliation du contrat de travail.

L'instruction a révélé que l'employeur reprochait constamment à Kristel de se rendre à ses rendez-vous médicaux au motif qu'elle ne pouvait pas prendre toute l'équipe en «otage». M^e Latapie souligne qu'une femme enceinte n'a pas à justifier ses absences médicales et qu'elle a droit à quinze minutes supplémentaires de pause par tranche de deux heures. L'employeur semblait ignorer ces exigences légales.

Victoire en première instance

En vertu de la LEg et du Code des obligations, le jugement rendu le 14 mai 2018 par le Tribunal des prud'hommes a conclu au licenciement abusif et discriminatoire. L'ex-employeur de Kristel a été condamné à lui verser 10000 francs.

Sources

Clara: «Une jeune maman licenciée gagne contre son employeur», article de Sylvia Revello paru dans *Le Temps* (04.03.2019)
Kristel: «Licenciée juste après son congé maternité, elle est indemnisée», article de Marie Prieur paru dans la *Tribune de Genève* en ligne (29.07.2018)

Assemblée générale ordinaire de la section Genève
samedi 23 mars 2019 à 15h, à l'UOG
place des Grottes 3, Genève

Ne manquez pas cette occasion de rencontrer vos collègues! p. 4

Non à l'accord institutionnel !

Après cinq années de négociations entre les experts de la Suisse et l'Union européenne, le résultat de l'Accord-cadre institutionnel est mis en consultation. Pour le patronat et la majorité de ses représentants politiques suisses, l'accord remplit 80 % du mandat fixé au début du processus et répond à leurs attentes. Ce n'est pas le cas pour nous les salarié·e·s. Au lieu de mettre le principe de la liberté de circulation sur un pied d'égalité avec la garantie des moyens de droit indispensables à notre défense et à l'instauration d'une solidarité au-delà des frontières de la nationalité, l'accord prévoit au contraire une péjoration des mesures d'accompagnement.

Il est probable que nos négociateurs helvétiques ont échangé cette détérioration contre l'exclusion automatique du droit européen pour rallier une partie de l'électorat de l'UDC à l'accord. Parmi les nouveautés il y a le règlement des litiges, qui ne seront plus jugés par la Cour de justice de l'UE mais par un tribunal arbitral composé de trois arbitres, avec un protocole qui ne fait pas moins de 12 pages sur les 35 pages de l'ensemble du texte (bonjour la transparence).

Le revers de la médaille

L'Accord sur la libre circulation des personnes est une pierre angulaire de l'Union européenne, qui accorde aux ressortissants des États membres de l'UE et aux Suisses le droit de choisir librement leur lieu de travail ou de résidence dans l'Union. Toutefois, en raison de l'absence de mesures d'accompagnement efficaces visant à protéger les conditions de travail et les salaires en Suisse, l'introduction de la libre circulation des personnes a entraîné une accélération significative de la sous-enchère salariale et sociale. Depuis lors, l'accord ressemble à un laissez-passer pour les entreprises suisses qui mettent en concurrence les travailleurs européens et suisses, réduisant drastiquement leurs coûts au détriment des salarié·e·s.

Qui tire les ficelles ?

Faire croire que l'Union européenne et l'immigration sont responsables de tous les maux est une simplification abusive qui consiste à focaliser les colères sur de trop commodes boucs émissaires. Du point de vue politique, le cadre de l'Etat-nation reste déterminant. Ce sont bien nos employeurs ainsi que leurs relais politiques qui s'en prennent à nos retraites et allongent notre temps de travail.

Par le recours aux « faux indépendants » (ou « auto-entrepreneurs »), des multinationales telles qu'Uber précarisent l'emploi, reportant le risque d'entreprise et la totalité des cotisations sociales sur des travailleurs qu'elles refusent de considérer comme leurs salariés. Elles contournent allègrement un droit du travail déjà anémique.

Hier on ne jurait que par le partenariat social et les conventions collectives. Aujourd'hui on vide les CCT de leur contenu et empêche par tous les moyens qu'elles acquièrent force de loi. La dernière attaque

provient de l'UDC, qui exige l'accord de 50 % des employeurs et des salariés pour déclarer une CCT de force obligatoire, empêchant de fait son extension. Il y a convergence entre capitalistes suisses et européens: la concurrence doit se faire sur le dos des salarié·e·s. Libéraux, souverainistes, UE même combat !

Retour à l'autarcie ?

La mondialisation est une réalité. Les objets que nous fabriquons et qui nous entourent – de même que les enjeux sociaux, écologiques etc. – sont planétaires. Dans l'Union européenne, le nombre des salariés d'entreprises contrôlées par des capitaux suisses va croissant. On voit bien que des garde-fous sont nécessaires. Une re-régulation sociale au niveau national, continental et mondial s'impose. En réponse à une compétition inégale et à des accords purement économiques, un cadre protecteur qui empêche la péjoration des conditions de vie pour la majorité des salarié·e·s – en Suisse comme partout – peut être mis en place.

Revendications toujours d'actualité

En 2005, quand l'arrêté fédéral concernant l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux nouveaux États membres de la Communauté européenne et approuvant une révision des mesures d'accompagnement avait été soumis au vote, les référendaires de gauche avaient formulé cinq exigences fondamentales. Elles n'ont pas pris une ride :

1. **Disposer de 800 inspecteurs du travail qui puissent avoir accès – sans préavis – aux entreprises, ainsi qu'à toutes les pièces justificatives.**
2. Obligation d'annoncer les salaires et qualifications des personnes engagées aux organes compétents.
3. Dans les branches sans CCT, obligation d'un contrat type, avec salaires minimaux et horaires contraignants.
4. L'extension du champ d'application des CCT – c'est-à-dire lorsque l'Etat confère force de loi à la CCT – doit pouvoir être exigée par les seuls travailleurs organisés dans un syndicat.
5. Une véritable protection contre le licenciement des représentants des salariés et de tous les syndicalistes et, plus généralement, de tous les salarié·e·s.

Hans Oppliger

Protégeons les salaires, pas les frontières

En utilisant l'Union européenne comme épouvantail, non sans avoir bien pris soin de se barricader, les affairistes et nationalistes de tout acabit font montre d'une hypocrisie gratinée. Dès le début, ils se sont bien gardés de reprendre la directive sur la citoyenneté européenne dans l'accord sur la libre circulation des personnes.

Cette directive obligerait la Suisse à étendre les droits à l'aide sociale, offrir une protection accrue contre l'expulsion et accorder un droit de séjour permanent dès cinq ans de séjour.

L'accord ne mentionne pas non plus le règlement de l'UE sur la coordination des services de sécurité sociale, en cours de réforme, dont une reprise contraindrait la Suisse à verser des prestations de chômage aux travailleurs frontaliers actifs sur son territoire.

Il serait pourtant normal que les frontaliers, sans lesquels des services publics tels que les EMS ou les hôpitaux ne fonctionneraient tout simplement pas, soient indemnisés dans le pays où ils ont cotisé et à l'économie duquel ils ont

contribué. Au lieu d'une armada d'enquêteurs, l'Office cantonal de l'emploi pourrait peut-être engager quelques conseillers supplémentaires pour les chômeurs.

Diviser pour régner

La jungle des permis de séjour ainsi qu'une loi sur les étrangers et une loi sur l'asile toujours plus restrictives, voire inhumaines, ouvrent un boulevard à la sous-enchère salariale et sociale.

« Si vous n'êtes pas content, il y a assez de gens qui prendraient tout de suite votre place. » Les étrangers – à moins qu'ils n'aient le gousset bien garni – sont alors perçus comme des menaces pour l'emploi. Le temps n'est pas si éloigné où l'on reprenait dans les ma-

nifs « Suisses, immigrés : même patron, même combat ».

Le beurre et l'argent du beurre

La spéculation immobilière fait que bien des Suisses ne parviennent pas à se loger à Genève. Par rapport à la liberté d'entreprendre, la protection des locataires ne pèse pas bien lourd. Eh oui, Genève exporte sa crise du logement.

Certes, tous les Suisses vivant en France ne sont pas des « profiteurs ». Toutefois, je ne résiste pas au plaisir de reprendre ci-contre un article paru dans le N° 5130 de l'excellent *Canard enchaîné* (27 février 2019), assorti de l'exergue « Le fisc est chocolat ».

Marie Chevalley

Sous-enchère salariale cautionnée par l'Etat

Les salaires minimaux et conventions collectives de force obligatoire devraient protéger les salariés de manière à ce qu'ils puissent vivre dignement de leur travail. La PostCom doit donc réévaluer le salaire horaire scandaleusement bas (18,27 francs !) fixé en octobre dernier. Favorisant la concurrence déloyale, il menace gravement les secteurs de la logistique et du transport routier.

22,30 francs : un salaire minimum digne de ce nom

En 2017, les experts Yves Flückiger et Roman Graf ont été mandatés par la PostCom pour examiner les conditions de travail du marché postal. Il ressort de leur rapport que les « chauffeurs/distributeurs » ont les salaires les plus bas,

suivis par les « collaborateurs du tri » puis les « chauffeurs de camion ».

Quels sont les salaires usuels pratiqués dans la branche ? Pour un « chauffeur/distributeur » de 20 ans non qualifié et sans année de service, le montant s'élève à 4057 francs par mois pour une semaine de 42 heures. Cela correspond à un salaire de 22,30 francs de l'heure.

Dans les grands centres comme Zurich et Genève, le salaire minimum horaire est plus élevé. De même, l'expérience professionnelle, la formation et les années de service jouent également un rôle dans le calcul du salaire. Nous sommes donc bien loin des 18,27 francs préconisés par la PostCom...

Source : *L'Événement syndical* (5.12.18)

Centres de contact et d'appel

Dans cette branche au taux de syndicalisation très peu élevé, la convention collective entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018 est un premier jalon dans la jungle.

Les dispositions déclarées de force obligatoire générale s'appliquent sur tout le territoire suisse, à toutes les entreprises ou parties d'entreprises qui comptent plus de 20 employés, y compris les membres de la direction et les cadres (non soumis à la CCT). Elles concernent notamment les salaires minimums (par région, sans treizième mois), les vacances, et le maintien du salaire en cas de maladie.

En cas de violation de la CCT par l'employeur (p. ex. non-enregistrement du temps de travail), l'organe d'exécution de la commission paritaire doit infliger une peine conventionnelle qui peut atteindre 30 000 fr. selon la taille de l'entreprise, voire 100 000 dans les cas graves.

Même si certains salaires annuels minimums sont très bas (au Tessin 42 000 fr. pour un non-qualifié, avec 42 heures par semaine en moyenne), la déclaration de force obligatoire (DFO) a le mérite d'offrir une protection à 3500 employé·e·s.

Revalorisation de 2 % de tous les salaires minimums dès le 1^{er} janvier 2020

Après de rudes négociations, syndicom et les associations patronales et de branche – CallNet.ch et contactswiss – ont abouti à une augmentation de 2 %.

La conclusion de ces premières négociations salariales depuis le 1^{er} juillet 2018 constitue un vrai progrès pour la branche, et un résultat réjouissant pour ses employé·e·s. Concrètement, cela signifie une augmentation de 70 à 102 francs par mois.

Les nouveaux salaires resteront en vigueur pour les années 2020 et 2021. Les partenaires sociaux demandent la déclaration de force obligatoire pour les montants nouvellement fixés.

Une meilleure image et des métiers mieux reconnus

La fixation de standards minimaux dans la convention collective de travail ainsi qu'une augmentation de salaire dans toute la branche mettent les entreprises sur un pied d'égalité, tout en protégeant mieux leurs employé·e·s contre la sous-enchère salariale. Grâce à ces mesures, la branche améliore son image.

L'augmentation des salaires minimums est un premier signe de reconnaissance pour le travail fourni chaque jour par les employé·e·s des centres de contact et d'appel.

Continuons le combat !

Plus les membres s'impliqueront dans la lutte, meilleures seront les conditions de travail et moins inégales les négociations. Une bonne CCT, c'est le travail de toutes et tous. C'est pourquoi il est important de se syndiquer et d'être solidaire.

M. Ch. Source : www.syndicom.ch

Ces Suisses qui se planquent en France

Pas moins de 30 000 Suisses qui travaillent à Genève vivent en France à l'année, mais en vulgaires clandestins, sans se déclarer résidents (*Le Point*, 25.2). Non seulement ils profitent du coût de la vie de deux à trois fois moins élevé dans l'Ain et en Haute-Savoie, avec des salaires helvétiques de deux à trois fois supérieurs, mais ils tirent aussi avantage de l'école et des urgences hospitalières gratuites, sans compensation pour les services publics français.

Ces « faux résidents suisses » déclarent leur habitation principale en France comme simple résidence secondaire et ne gardent qu'un pied-à-terre à Genève, ce qui diminue leurs impôts fonciers...

Plus stratégique : ce goût du secret (fiscal) leur permet de ne pas apparaître aux

yeux de leurs employeurs genevois comme des frontaliers susceptibles d'être licenciés du jour au lendemain. Sachant que la tendance à Genève est de virer sans ménagement et de n'embaucher qu'en CDD ceux qui résident de l'autre côté de la frontière, qu'ils soient de nationalité française ou suisse...

Autre coquetterie (fiscale, encore !) : si les frontaliers de France paient, pour la plupart, leurs impôts sur leur lieu de résidence – qu'ils partent tous les jours travailler en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg, à Monaco ou dans le reste de la Suisse –, seuls ceux qui bossent à Genève paient leurs impôts sur leur lieu de travail, en raison d'une exception fiscale acceptée par la France il y a un demi-siècle ! Pour les résidents déclarés, la ville-Etat de

Genève, qui collecte leurs impôts, reverse donc aux communes françaises la « compensation financière genevoise » (CFG), de 1026 euros par an en moyenne, équivalant à 3,5 % de la masse salariale brute annuelle. Mais, pour les non-déclarés, les communes françaises font tintin !

Le manque à gagner, qui se chiffre en dizaine de millions d'euros, est si criant pour les collectivités françaises lésées que la Cour des comptes genevoise vient de promettre de voler à leur secours, révèle *Le Messenger* de Thonon-les-Bains.

À croire que le fameux sens civique suisse est à géométrie variable... et ne traverse pas les frontières !

David Fontaine
Le Canard enchaîné
(27.2.2019)

Privatisation de La Poste Suisse

Malgré le fait que La Poste propose des prestations de proximité fort appréciées, elle est en pleine transformation et est en voie de disparition, en tout cas dans sa forme actuelle.

Aussi, afin de saisir les raisons qui ont permis la suppression des prestations et la détérioration de la qualité du service de La Poste à la population suisse, j'avais envie de partager avec vous l'excellent livre de Graziano Pestoni*, qui nous donne un éclairage fort intéressant.

Tout d'abord, remontons dans le temps pour comprendre comment tout a commencé :

- 1830, suite aux diverses révolutions libérales, les services postaux deviennent des entreprises cantonales.
- 1848, création de la Poste fédérale. Grâce à cette nationalisation, le trafic postal devient fiable et accessible.
- 1920, les PTT (Poste-Téléphone-Télégraphes) sont constitués. À préciser que les bénéfices des téléphones et des télégraphes participent au développement de La Poste.
- 1991, La Poste affiche un déficit de 800 millions de francs. À souligner qu'une année auparavant le nouveau directeur Jean-Noël Rey a été nommé et se concentrera sur les aspects entrepreneuriaux. Les résultats ne se firent pas attendre.
- Ainsi, en 1996, le compte d'exploitation présente un bénéfice de 96 millions.
- Malgré ces excellents résultats, en 1997, La Poste devient une entreprise autonome. La Poste se réforme.
- En 1998, elle se sépare des télécommunications : fini les subventions croisées qui permettaient à La Poste d'offrir des services de qualité.

On n'envisage plus La Poste comme une entreprise de service public supposée fournir le meilleur service possible à bas coût. Elle est métamorphosée en entreprise autonome, puis en société anonyme. Alors que

les télécommunications sont converties directement en société anonyme, ce qui a permis de céder une partie du capital à des entreprises privées.

Nous pouvons donc constater que la détérioration des services postaux n'est pas due aux nouvelles technologies, mais bel et bien à des décisions politiques. On peut noter également que les bonus attribués aux dirigeants des entreprises publiques font partie de ces décisions et préciser que pour offrir des bonus, il faut faire des bénéfices. La direction de ladite entreprise a le plus grand intérêt à tout mettre en œuvre pour y arriver. Ainsi, pour elle, il n'est pas difficile d'abaisser les coûts pour faire plus de bénéfice et octroyer des bonus confortables aux dirigeants, il suffit de

- fermer des offices postaux ;
- augmenter les prix ;
- licencier le personnel ;
- surcharger de travail les collaborateurs restants afin de compenser le travail de leurs collègues remerciés et sans compensation, bien sûr !

On ne peut que constater que la priorité de l'entreprise n'a qu'une visée à court terme. De fait, les stratégies sur le long terme sont délaissées au lieu de privilégier la durabilité de la société anonyme qu'est devenue La Poste et du service dont elle a la mission.

On l'aura bien compris : La Poste – tout comme Swisscom – ne fonctionne plus comme une entreprise publique, mais bel et bien comme une entreprise privée. D'ailleurs, ces deux entreprises n'ont plus qu'un seul objectif : réaliser des résultats financiers positifs. La qualité du service fait partie du passé.

* La Privatisation de la Poste Suisse – Origines, raisons, conséquences. syndicom, 2018
Graziano Pestoni est président de l'USS Ticino e Moesa.

Commande : info@syndicom.ch
Prix : 10.– membres, 15.– non-membres, port inclus

Bernard Dandelot, président de la section Fribourg

Hommage à Suzanne Rosat

Suzanne nous a quittés au début de l'année en nous laissant sa carte de visite empreinte de gentillesse et de dévouement.

Une carrière bien remplie à l'office de poste de Plainpalais en tant que nettoyeuse et le plaisir d'avoir accompli sa tâche avec la satisfaction du travail bien fait, des contacts cordiaux avec le personnel ne pouvaient qu'aboutir à une certaine plénitude.

Quand j'ai repris le flambeau du groupement des retraités de la Poste et des Télécoms en 2011, Suzanne, dans le cadre du comité, assumait depuis quelques années déjà le noble rôle de visiteuse des malades. Tâche, il va de soi, qu'elle accomplissait à la perfection. Et qui lui allait comme un gant, si je puis m'exprimer ainsi...

Atteinte dans sa santé, c'est avec un certain désarroi et tristesse qu'elle se rendit compte qu'elle ne pouvait plus assumer cette fonction qui lui tenait tant à cœur.

Maintes fois, je lui avais dit : « Tout au long de ta vie, tu t'est dé-

vouée pour autrui, ne penses-tu pas qu'il est temps de t'occuper de ta personne, et de ta santé en particulier ? »

Inlassablement elle me répondait : « Tu sais, je suis comme ça, on ne peut pas me changer ! »

Suzanne s'est éteinte paisiblement dans un EMS, entourée par l'affection de ses proches et amis.

Une chose est certaine : le malheur de l'avoir perdue ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connue !

Michel Meylan
président
du groupe des retraités

Les « 41 du Matin » attendent toujours, les autres rédactions aussi

L'attention médiatique et populaire a été beaucoup centrée – et c'est bien naturel –, sur la mort du *Matin* depuis l'été dernier. D'ailleurs les « 41 du Matin » n'en ont pas fini avec Tamedia. Selon le décompte égrené chaque jour sur leur page Facebook, cette semaine les licenciés du quotidien orange ont passé la barre des 230 jours sans plan social. Leur sort est désormais entre les mains d'un tribunal arbitral qui va trancher dans le différend qui les oppose à leur ex-employeur. Composé de trois juges, l'un pour chaque partie plus un troisième désigné par les deux premiers, il devra statuer sur le plan social attribué aux licenciés ainsi que sur les indemnités de formation et la question des préretraites.

Pour rappel, le désaccord principal entre Tamedia et ses ex-employés était lié à la grille d'indemnisation et à la nature des indemnités. Les licenciés souhaitaient des indemnités de départ alors que l'éditeur zurichois proposait des indemnités de non-emploi, versées aux seules personnes sans travail.

La procédure prendra probablement plusieurs mois. Il est dès lors probable qu'au moment de souffler la triste première bougie de la fin de leur titre, les journalistes, photographes, éditeurs, secrétaires, correcteurs et metteurs en page du *Matin* ne seront toujours pas fixés sur leur avenir. Sans plan social

digne ni possibilité de formation, difficile de se réinsérer dans un marché du travail plus que compliqué. En attendant, les 41 n'entendent pas se faire oublier et organisent chaque quinzaine, le jeudi, un rassemblement devant la Tour Edipresse.

Si la solidarité des autres rédactions romandes a été exemplaire depuis le début de la crise du *Matin*, il n'est pas leur seule préoccupation. En effet, l'annonce de la fin du quotidien orange a été le détonateur de la grève menée en juillet 2018 par les titres romands, mais pas son unique motivation. Par leur mobilisation historique, les rédactions romandes entendaient entamer avec leur éditeur une vraie discussion de fond sur l'avenir du groupe et de leurs titres, notamment sur la question des investissements et des restructurations futures.

Ces préoccupations n'ayant pas pu être discutées avec une entreprise répétant pourtant en boucle son attachement au dialogue social, les rédactions avaient été tenues de saisir l'Office vaudois de conciliation. Une procédure qui devrait reprendre une fois le dossier des « 41 du Matin » définitivement clos. Tamedia acceptera-t-elle enfin d'ouvrir le dialogue avec ses rédactions ?

Melina Schröter, ancienne du *Matin*
et nouvelle secrétaire Presse à syndicom



Les facteurs sont pressés comme des citrons !

Au matin du 14 février, à Neuchâtel, syndicom a déposé un mandat de plus de 300 signatures à la direction régionale de Post-Mail pour demander des négociations immédiates sur les conditions de travail des facteurs de l'Arc jurassien.

Les conditions de travail à PostMail sont devenues insupportables dans l'Arc jurassien. Pour répondre aux exigences de rendement, les facteurs et factrices sont contraints d'effectuer un nombre excessif d'heures supplémentaires et de travailler dans des conditions qui mettent en péril leur santé et leur sécurité. Cela découle d'un manque d'effectif dans la région et d'une pression constante à la productivité.

Sous le slogan « Respect des horaires, respect des congés, respect de la CCT, respect des employé·e·s », 300 factrices et facteurs de tous les offices de distribution de l'Arc jurassien demandent que la convention collective de la Poste (CCT Poste) et la loi soient respectées, et mandatent syndicom pour négocier l'engagement du personnel nécessaire.

Horaires, congés et planifications volent en éclats

La Poste est tenue de respecter un temps de travail de 42 heures pour une personne engagée à 100%. D'éventuels dépassements horaires sont cadrés par la convention collective, sous réserve d'être compensés lors des périodes moins actives. Nous observons pourtant que ces périodes de dépassements ne sont jamais entièrement compensées dans l'année et que la durée des journées et des semaines de travail est excessive.

Certains facteurs témoignent de **jours de plus de 11 heures**, d'autres sont de service **jusqu'à 15 samedis d'affilée**,

pour des semaines qui peuvent dépasser les 50 heures fixées par la Loi sur le travail, y compris pour des apprentis.

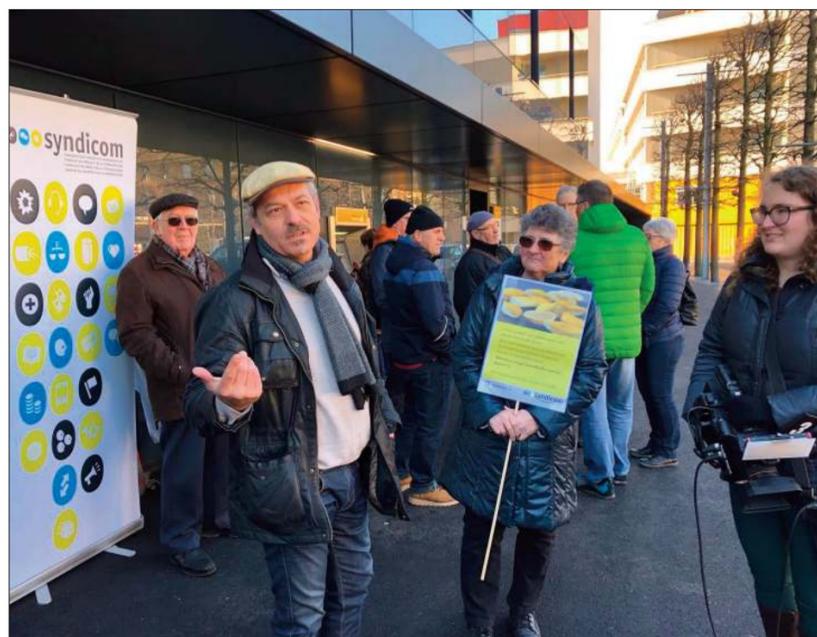
La CCT prévoit une planification des jours de travail deux semaines à l'avance, ce qui n'est pas respecté dans plusieurs offices de distribution où l'organisation des tournées se fait au jour le jour. Les collaborateurs de PostMail doivent être constamment atteignables, même pendant les jours de congé ou les jours de compensation des heures supplémentaires. Ils sont fréquemment rappelés, parfois le jour même, pour pallier un manque d'effectif.

Une mobilisation régionale qui concerne tout le pays

Cette situation très problématique ne se limite pas à l'Arc jurassien. L'année dernière un sondage mené par syndicom auprès de plus de 1000 facteurs et factrices dans toute la Suisse a confirmé cette tendance. À la fin de 2017, 93,6% des participants avaient des soldes positifs, jusqu'à 168 heures supplémentaires pour certains. 47% des sondés ont également répondu devoir se tenir « toujours » ou « souvent » à disposition de La Poste pendant les jours de compensation.

Il apparaît que les personnes engagées à temps partiel sont particulièrement touchées par des dépassements réguliers de leur taux d'engagement, ce qui ferme la possibilité d'un deuxième emploi et rend l'organisation des charges familiales très difficile. En effet, 44% des sondés affirment que dans la planification du travail, La Poste prend « rarement » ou « jamais » leurs besoins familiaux en considération.

Résultats complets de l'enquête :
syndicom.ch/fr/branches/poste/poste-ch-sa/resultatssondagepostmail/



La Poste se fait remonter les bretelles le jour de la Saint-Valentin. Photos D. Gigon

Ordre du jour
de l'AG du 23 mars

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2018
3. Actualités des trois secteurs (Logistique-Télécom-Médias)
4. Votation des comptes 2017 et décharge du caissier pour 2017
5. Présentation des comptes 2018 et du budget 2019
6. Elections statutaires
7. Jubilaires
8. Propositions
9. Débats et parole aux membres
Sujets : grève des Femmes, ubérisation du travail et RFFA (retraites)
Modérateur : Michel Schweri

Télécharger la documentation : www.syndicomge.org

Au plaisir de vous revoir

Le comité

On ne peut pas avoir le beurre et l'argent
du beurre, stop à la pression sur Swisscom !

En septembre 2018, syndicom a déposé auprès du Conseil fédéral et du Parlement une pétition visant à stopper la suppression de postes chez Swisscom. Plus de 4000 employé-e-s l'ont signée. La pétition exige que le Conseil fédéral adapte les objectifs stratégiques de Swisscom et réduise les attentes disproportionnées de plus-value et de bénéfice. La pétition porte déjà ses fruits dans la planification du personnel de Swisscom pour 2019. Les milieux politiques doivent à leur tour prendre les préoccupations des employés de Swisscom au sérieux.

Afin que Swisscom puisse conserver son standard élevé de qualité et continuer à s'imposer comme un bon employeur, les attentes démesurées du Conseil fédéral quant aux bénéfices doivent absolument être réduites. Une politique du personnel durable est indispensable à une entreprise innovante. La majorité bourgeoise de la Commission des transports et des télécommunication (CTT-N) a méconnu cette réalité lors de son premier examen du projet. Il appartient dès lors à la commission du Conseil des Etats et au Conseil fédéral d'en tenir compte.



Dessin Pierre Grütter

Infrastructure de réseau

Le 1^{er} octobre 2018, le Conseil fédéral a déclaré la convention collective de branche Infrastructure de réseau de force obligatoire.

Après que toutes les branches du secteur du second œuvre ont été presque entièrement réglementées par des CCT déclarées de force obligatoire, c'est enfin le tour de la branche Infrastructure de réseau.

Une étape importante

Ce succès est dû, d'une part, aux deux associations patronales – Association des entreprises d'installations de lignes aériennes et de câbles (AELE) et Association suisse des infrastructures de réseau (SNiv) – et, d'autre part, au syndicat syndicom. Ces dernières années, ces trois organisations se sont engagées pour la mise en œuvre de leur version initiale de la CCT, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

Désormais, la CCT étendue s'applique non seulement aux entreprises étrangères qui veulent accomplir des activités d'infrastructure de réseau en Suisse avec leurs propres équipes d'intervention professionnelles, mais aussi aux travailleurs détachés étrangers qui peuvent être engagés tout au plus 90 jours dans des entreprises suisses d'infrastructure de réseau.

Un cadre contraignant

Tandis que le champ d'application de la CCT couvrait jusqu'à 40 entreprises affiliées, avec 2500 employé-e-s, la déclaration de force obligatoire (DFO) concerne désormais quelque 30 autres entreprises suisses, avec 500 employé-e-s. Un socle identique de conditions de travail minimales est garanti à tous les employés concerné-e-s. En d'autres termes, la CCT étendue constitue un cadre contraignant pour la durée du travail, le salaire minimum, les allocations, les vacances, la saisie du temps de travail. De plus, elle régleme de manière claire les obligations en matière d'embauche et de résiliation.

Dans une branche telle que l'infrastructure de réseau, qui connaît un essor continu grâce aux innovations et aux nouveaux

investissements, ce caractère contraignant s'impose plus que jamais.

Meilleure protection
contre la sous-enchère salariale

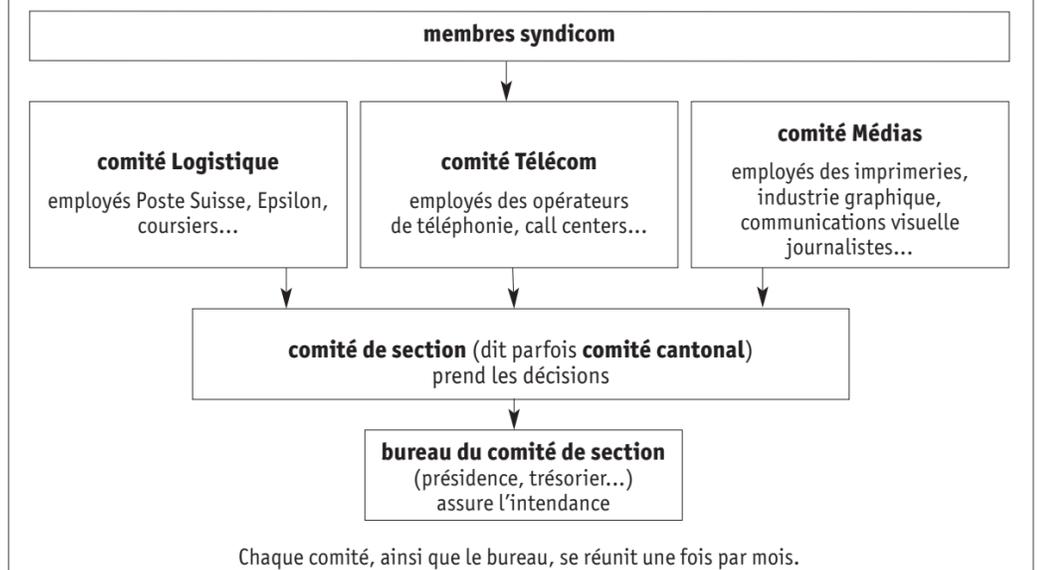
La CCT et sa déclaration de force obligatoire offrent aux employés de l'infrastructure de réseau une protection accrue. En outre, les employeurs peuvent désormais affronter la concurrence en jouant sur la qualité plutôt que sur le coût des conditions de travail. Du fait que la DFO concerne aussi les entreprises étrangères, ce facteur gagne encore en importance. Dans le contexte des mesures d'accompagnement, une telle sécurité est essentielle.

Les dispositions déclarées de force obligatoire de la CCT permettent en outre à l'organe d'exécution de la commission paritaire de sanctionner des infractions dans les entreprises non affiliées et les entreprises de location de services, ce qui conduit au relèvement des standards minimums et à leur respect.

cablex : augmentation
de la masse salariale de 1,2%

Cet accord salarial comprend une augmentation générale de salaire de 0,9%. Cela permet une pleine compensation du renchérissement pour une grande partie du personnel. Le 0,3% restant est affecté à des augmentations individuelles pour la qualité des prestations fournies.

L'augmentation de la masse salariale résulte de négociations qui n'ont été possibles que grâce à la CCT d'entreprise conclue entre syndicom et cablex. À peine renouvelée, cette dernière contient en outre une hausse des salaires minimums, la réduction des temps de trajet non payés et garantit le droit à trois jours de perfectionnement par an.

Source : www.syndicom.chcomment fonctionnent
nos structures ?

Face au patriarcat, la résistance est plus indispensable que jamais.

Pour mieux connaître les combats des femmes,
abonnez-vous au Courrier !

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section
Genève

Rédacteur

Antonio Fisco

Secrétariat, correction

Marie Chevalley

Administration

syndicom, section Genève
Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève · Tél. 022 731 56 66
www.syndicomge.org/Tribune

Changement d'adresse

info@syndicomge.ch

Délai rédactionnel 15.04.2019

redaction@syndicomge.chLes responsables
d'office de poste
disparaissent

RéseauPostal restructure son organisation d'équipe et la direction. Elle supprime l'ensemble de la direction, constituée des responsables d'office de poste. Cette réorganisation, appelée PN3, suscite de grandes inquiétudes auprès du personnel.

Après sept rondes intenses, les négociations se poursuivent. Voici les principaux résultats déjà obtenus par syndicom.

Suppression du plafonnement salarial : chez RéseauPostal, le maximum fixé dans les fourchettes salariales est nettement inférieur aux autres unités de La Poste. Dans le cadre de ce projet, les fourchettes salariales beaucoup plus avantageuses de Poste CH SA sont

désormais appliquées. De plus, le plafond salarial pour les conseillers à la clientèle dans les échelons de fonction 4 et 5 est aussi en cours de négociation.

Pas de licenciement : si RéseauPostal met en œuvre PN3, il est hors de question que les employé-e-s paient les pots cassés. Il a donc été convenu que toutes les personnes concernées devront au moins se voir proposer un poste de conseiller-ère à la clientèle dans l'échelon de fonction 5.

Droit à la retraite anticipée : si le nombre requis d'encadrants diminue et que les responsables d'office de poste se voient proposer des postes de conseillers à la clientèle, la pression augmente sur tout le personnel. C'est pourquoi syndicom a négocié un droit légal à la retraite anticipée.

Info : logistik@syndicom.ch ou Michel Guillot, 079 606 54 33

A la suite des graves abus commis sur des religieuses, une bernardine valaisanne fait le constat amer d'une institution gangrénée par le pouvoir et le cléricalisme

«Elles craignent de salir l'Eglise»

BERNARD HALLET

Eglise catholique ► Sœur Marie-Paule, bernardine au monastère de Collombey (VS), «atterrée» par les scandales d'abus sexuels, revient sur son propre parcours pour montrer comment certaines sœurs se sont fait piéger par les rapports d'autorité en vigueur dans l'Eglise.

Récemment, un documentaire diffusé sur la RTS a révélé que des religieuses étaient victimes d'abus sexuels, de viols, et certaines d'entre elles contraintes d'avorter.

Quelle a été votre réaction?

Sœur Marie-Paule: Je suis littéralement atterrée. A terre. On ne peut pas nier l'évidence. C'est un désastre sur le plan moral, humain et religieux. Quand je pense que Paul VI présentait l'Eglise comme «experte en humanité»... Il nous faut un peu d'humilité, vraiment!

La parole se libère mais il aura fallu beaucoup de temps.

L'affaire MeToo s'étend à l'Eglise avec une dimension supplémentaire: en dénonçant les prêtres abuseurs, les religieuses éprouvent l'impression de salir l'Eglise à laquelle elles veulent rester fidèles malgré tout. Un fait amplifié par la honte d'admettre qu'elles se sont laissées abuser. Et de dire ce qui peut encore paraître impensable: qu'un prêtre puisse commettre de tels actes sans que la femme ne se rebelle.

Cela a-t-il été une surprise pour vous?

J'ai été surprise par l'ampleur du phénomène. Aucun lieu n'est épargné. Nous assistons à une faillite monumentale de l'Eglise. Il faudra plusieurs générations pour que les paradigmes changent. En particulier, ce machisme très prégnant, encore plus que dans la société civile. Avant d'entrer au monastère, j'ai fait des études d'ingénieur et je me suis retrouvée dans un monde d'hommes, je parle en connais-

Selon Sœur Marie-Paule, le vœu d'obéissance est très mal compris: «En tant que religieuse, j'ai le droit de me faire une opinion et de l'exprimer.»

KEYSTONE-
PHOTO PRÉTEXTE



sance de cause. Les gens en Eglise sont aussi issus de cette société-là.

Vous avez connu une autre jeunesse avant de prononcer vos vœux...

J'ai réalisé que j'étais la seule du monastère à avoir vécu la mixité à l'école. Cela change le rapport aux hommes. La plupart des sœurs sont entrées au monastère à 18 ou 19 ans, dans les années 1950-1960, avec peu de formation. La formation ne fait pas tout, cela dit, et il ne faut pas confondre formation intellectuelle et maturité affective. Pour la plupart des sœurs, l'homme était le père, Monsieur

le curé, peut-être le président de commune: des figures d'autorité uniquement. A l'école, elles n'ont jamais eu de garçons dans leur classe. Cela change complètement le rapport à l'altérité. Il en va de même des hommes: ils ont connu l'école de garçons, le séminaire, l'armée, et n'ont vécu que dans ces milieux non mixtes. Dans les communautés religieuses, en tout cas jusqu'au Concile Vatican II, même un peu au-delà, régnait un certain infantilisme.

C'est-à-dire?

Les religieuses passaient directement de la tutelle du *pater familias* à celle de la mère



«Nous assistons à une faillite monumentale de l'Eglise» Sœur Marie-Paule

abbesse. Dans ces conditions, comment se former son identité propre? Le reportage de la RTS montre que le vœu d'obéissance a été très mal compris. Il ne doit pas être une obéissance aveugle: en tant que religieuse, j'ai le droit de me faire une opinion et de l'exprimer. Je m'alarme quand je vois une personne qui se coule entièrement dans le moule. Cela traduit une forme de démission. Les prédateurs sont très habiles à repérer ces personnes-là, susceptibles de se laisser subjugué par la fonction et par des paroles. Quelqu'un qui a une saine maturité ne se laisse pas manipuler.

En évoquant les scandales sexuels, M^{re} Ravel, archevêque de Strasbourg, parle d'un «cancer métastaté de l'Eglise». Vous partagez cet avis?

Oui, ce «cancer métastaté» se situe au niveau du pouvoir. Tout part de là. Qu'on parle de pédophilie ou d'agression sexuelle sur les religieuses, il y a chaque fois abus de pouvoir, désir d'emprise sur l'autre. Le pape François a raison de vouloir combattre le cléricalisme, qui «pose» le prêtre au-dessus de la mêlée. Cela induit des comportements de supériorité. Il faut renverser ce paradigme.

A titre anecdotique mais symptomatique, je me souviens d'une Journée de la vie consacrée, en Suisse, où préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée répondait à une religieuse sur la question de la position des femmes dans l'Eglise: «Pourquoi cherchez-vous du pouvoir?» Sa réponse est éloquent: lorsqu'un homme veut être prêtre, c'est un don de soi. Dans le cas d'une femme, on l'assimile à une prise de pouvoir. Les premières femmes théologiennes vivent encore, les chengements ne sont pas si anciens.

Cette crise sera-t-elle salutaire pour l'Eglise?

Toute crise n'est pas salutaire. Tout dépend de la manière dont on va y répondre. Personnellement, je n'ai plus envie de me réclamer de cette Eglise-là. Ce n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ mais celle d'un certain pouvoir, d'une certaine vision du prêtre. Au XVI^e siècle, l'Eglise a traversé une crise aussi grave que celle d'aujourd'hui, avec des prêtres incultes, autoritaires et aux mœurs dévoyées. Les petites gens l'ont sauvée. Mon espoir est que l'Eglise reparte de la base aujourd'hui encore, vers une vie de foi attentive aux autres. Autre motif d'espérer: on dispose d'une grande offre de formations en théologie et accessible à tous, ce qui représente un grand nombre de personnes hors hiérarchie ecclésiastique et très bien formées. CATH.CH

Les chefs religieux rejettent le mariage civil

Liban ► Depuis des décennies, la possibilité de conclure un mariage civil au Liban, sous une forme facultative ou obligatoire, fait polémique. Au Pays des Cèdres, le mariage reste l'affaire des religieux.

En février 2019, à l'issue d'une réunion avec le président libanais, Michel Aoun, le patriarche maronite Bechara Raï a estimé qu'«une personne chrétienne ne peut pas se marier civilement, parce qu'elle sera en état de péché, d'autant que cette forme de mariage va à l'encontre du sacrement». Il s'était toutefois prononcé auparavant en faveur d'une «loi civile unique contraignante qui s'imposerait à tous». De son côté, le mufti de la république, Abdellatif Deriane, affirme que le mariage civil, qui n'est pas auto-

risé au Liban, «est contraire à la religion islamique». Cela irait, à ses yeux, totalement à l'encontre de la charia. Les chiïtes sont sur la même longueur d'onde.

Le Liban n'a pas de code de statut personnel unifié (statut juridique concernant notamment le mariage, le divorce, la garde des enfants, l'héritage), dans un pays où coexistent dix-huit confessions religieuses. Chaque communauté a ses tribunaux qui règlent chacune à sa manière toutes les questions relatives au statut personnel.

Le courant laïque et démocratique a proposé, dès les années 1960, un projet de loi concernant le mariage civil facultatif pour résoudre la question sans heurter les institutions confessionnelles.

En vain jusqu'à présent, notamment parce que face à une proposition qui menace leurs privilèges, les religieux, toutes confessions confondues, adoptent une même position, s'en prenant au courant laïque démocratique, pour qui le mariage civil est un besoin prioritaire et l'un des droits de la personne.

Au Liban, le mariage est religieux par tradition. A chaque mariage ou divorce, l'église ou la mosquée perçoit une somme d'argent importante. Si le mariage civil devient légal au Liban, les institutions religieuses perdraient donc de l'argent. Des religieux se sont pourtant aussi prononcés en faveur du mariage civil. Près de 25 000 Libanais se seraient mariés civilement à l'étranger.

Pour échapper au carcan religieux, ils se rendent à Chypre, à moins de 300 km du Liban, où ils peuvent s'unir librement. Le mariage civil hors des frontières libanaises est reconnu depuis 1936, mais pas à l'intérieur.

A mi-février, la nouvelle ministre libanaise de l'Intérieur, Raya Hassan, s'était déclarée favorable à l'instauration d'un mariage civil facultatif. La musulmane sunnite avait alors déclenché une vive polémique en déclarant son intention «d'ouvrir la porte au dialogue pour faire reconnaître le mariage civil facultatif au Liban». Les instances religieuses sunnites avaient rapidement réagi et refusé une nouvelle fois la possibilité pour les Libanais de contracter des unions civiles. CATH.CH

Un «Etat réservé aux juifs»

Israël ► Le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré dimanche dernier qu'Israël est «l'Etat-nation, non de tous ses citoyens, mais du peuple juif seulement». Il poursuit ainsi dans sa rhétorique antiarabe, qui vise à engranger les voix des électeurs les plus extrémistes en vue des élections du 9 avril. Les non-juifs ont une «représentation nationale» dans d'autres Etats, a-t-il déclaré à cette occasion, suscitant la colère des défenseurs de l'égalité entre tous les citoyens israéliens.

M. Netanyahu a récidivé lundi sur les ondes de Likud TV, la chaîne de son parti, en affirmant que «les citoyens arabes [d'Israël] ont 22 Etats-nations autour d'eux et un 23^e ne leur est pas nécessaire». Il était interrogé sur l'impact de la législation controversée sur les citoyens arabes et israéliens, après avoir affirmé qu'Israël est un pays qui n'appartenait pas vraiment à tous ses citoyens.

Le jour même, le président israélien, Reuven Rivlin, a condamné les «remarques parfaitement inacceptables au sujet des citoyens arabes d'Israël», rappelant que tous les citoyens de l'Etat hébreu jouissent d'une stricte égalité devant la loi. CATH.CH

Depuis 50 ans, chercheurs et écologistes tirent la sonnette d'alarme. Les jeunes reprennent le flambeau

Les pionniers de la lutte climatique



En 2007, à la demande de Greenpeace, plusieurs centaines de personnes ont posé nues sur le glacier d'Aletsch, près de Bettmeralp (VS), pour attirer l'attention sur la question du réchauffement climatique et de son impact sur les glaciers. Une mise en scène orchestrée par le célèbre photographe américain Spencer Tunick. KEYSTONE

EN DATES

- 1970**
«Halte à la croissance» du Club de Rome.
- 1972**
Premier Sommet de la Terre à Stockholm.
- 1988**
Création du GIEC.
- 1992**
Le Sommet de Rio entérine la convention-cadre sur les changements climatiques.
- 1997**
Protocole de Kyoto. Il entre en vigueur en 2005.
- 2009**
COP15 à Copenhague. Accord non contraignant.
- 2015**
COP21 et signature de l'accord de Paris.
- 2018**
Rapport spécial du GIEC appelant à un changement radical. PFY



PASCAL FLEURY

Environnement ▶ Depuis deux siècles, «au nom du progrès», l'homme exploite la planète, épuisant ses ressources et modifiant son climat. Depuis cinquante ans, des scientifiques et écologistes tirent la sonnette d'alarme. En vain. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui descendent dans la rue pour tenter de sauver la Terre.

Craignant pour leur avenir, ils font la «grève du climat», en scandant «Les petits pas, ça suffit pas!» Brandissant pancartes et banderoles, ils appellent les autorités à sortir de leur «léthargie» et réclament la «révolution verte».

Très long combat

Mais que d'occasions manquées pour en arriver à pareille faille! Combien de discours, d'études scientifiques, de pamphlets, d'actions de terrain, de manifestations, d'initiatives citoyennes, ont été menés sans réel résultat! Il y a un demi-siècle déjà, alors que soufflait le vent de contestation de Mai 68 contre un système sou-

mis à la technologie et à l'industrialisation à tout-va, le Club de Rome, réunissant universitaires, économistes et industriels, se fait connaître mondialement par la publication du rapport *Les limites à la croissance*. Concocté par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), ce document prédit la fin inéluctable, tôt ou tard mais avant la fin du XXI^e siècle, de la croissance économique en raison de l'épuisement des ressources naturelles et de la pollution.

En 1972, lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm, l'agronome et écologue René Dubos lance son célèbre slogan:

«Penser global, agir local». Présent à ce premier «Sommet de la Terre», ainsi surnommé par les médias, le professeur de géographie Alain Bué, de l'Université de Paris VII, raconte: «A l'époque, tout semblait permis. Nous étions encore dans les Trente Glorieuses avant le premier choc pétrolier de 1973. L'opinion commençait à se préoccuper de façon assez sérieuse des problèmes d'environnement. (...) Il y avait une convergence des aspirations.»

Pollutions planétaires

Durant les années 1980, la prise de conscience collective se renforce. Des dérèglements globaux et pollutions planétaires

sont dénoncés: trou d'ozone, pluies acides, désertification, déforestation, effet de serre... La notion de «développement durable» apparaît officiellement en 1987 dans le rapport *Notre avenir à tous* de la première ministre norvégienne Gro Harlem Brundtland.

«A l'époque, tout semblait permis» Alain Bué

Sur la lancée, l'Organisation météorologique mondiale et le Programme des Nations unies pour l'environnement fondent

en 1988 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. En trente ans, le GIEC va publier cinq rapports d'évaluation et de nombreux rapports spéciaux, démontant toutes les critiques des climato-sceptiques. Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, débouche sur plusieurs conventions. Et cinq ans plus tard, à Kyoto, 159 pays s'entendent sur une réduction de 5,2% des gaz à effet de serre d'ici 2012. Pour y parvenir, un marché international de quotas carbone est instauré. Mais plusieurs gros pollueurs, comme les Etats-Unis, la Russie ou le Canada, traînent les pieds. «Le mode de vie américain n'est pas

négociable», se défend le président George Bush.

Résultat, la Terre suffoque de plus belle. Le GIEC s'alarme. A l'ouverture du Sommet de Copenhague, en 2009, 56 journaux prestigieux sonnent le tocsin dans un éditorial commun: «A moins d'unir nos efforts, le changement climatique va ravager notre planète.» Un accord est finalement passé à Paris en 2015. Les objectifs à atteindre viennent d'être précisés par le GIEC en octobre dernier.

Aujourd'hui, les jeunes pour le climat ont remplacé les pionniers. Mais tout semble encore à faire pour sauver la planète. Il y a urgence. Avec les graves pénuries d'eau et de nourriture que pourrait provoquer le changement climatique, certains analystes craignent une multiplication des conflits, des révolutions, voire une «guerre mondiale de l'effondrement». I

- ▶ **Andreas Malm**, *L'anthropocène contre l'histoire - Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Ed. La Fabrique, 2017.
- ▶ **Olivier Nouaillas**, *Le changement climatique pour les nuls*, Ed. First, 2014.
- ▶ **Jean-Michel Valantin**, *Géopolitique d'une planète dérèglée*, Ed. Seuil, 2017.

L'EFFET DE SERRE A ÉTÉ DÉCRIT EN 1824 PAR JEAN-BAPTISTE JOSEPH FOURIER

Si la prise de conscience du changement climatique remonte à environ 50 ans, s'élevant dès lors parallèlement à la courbe ascendante des températures, le phénomène de l'effet de serre a été décrit bien auparavant, en 1824 déjà, par le Français Jean-Baptiste Joseph Fourier. Dans son *Mémoire sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires*, le mathématicien et physicien commence par observer que les échanges de chaleur avec l'intérieur de la Terre jouent un rôle négligeable sur la température d'équilibre de la surface. Il se tourne alors vers l'absorption du rayonnement solaire. Pour étudier les échanges par rayonnement, Fourier reprend les expériences réalisées par le physicien, géologue et naturaliste genevois Horace-Bénédict de Saussure, qui avait mis au point en 1779



une boîte isolée thermiquement, avec un fond noir surmonté d'un triple vitrage. Si ce précurseur de capteur solaire est placé au soleil, la température à l'intérieur de la boîte devient vite beaucoup plus élevée qu'à l'extérieur. «La chaleur acquise se concentre, parce qu'elle n'est point dissipée immédiatement par le renouvellement de l'air», interprète Fourier. Il fait alors un parallèle entre les vitres de la boîte et l'atmosphère de la Terre: elles sont transparentes au rayonnement solaire et opaques au rayonnement infrarouge renvoyé, ce qu'il appelle alors la «chaleur obscure». «C'est ainsi que la température est augmentée par l'interposition de l'atmosphère», conclut le scientifique français, jetant les bases de ce que l'on appelle aujourd'hui l'effet de serre. PFY

HISTOIRE VIVANTE

4^{ère}
RTS deux

Radio: Ve: 13h30
TV: Au nom du progrès
Di: 21h05
Ma: 0h05

+ RTS histoirevivante.ch

VENDREDI

RTS UN



13.20 Un mariage plus que parfait
Film TV. Comédie.
14.50 Colombo
16.15 Hercule Poirot
17.55 Top Models
18.25 C'est ma question !
18.50 Météo régionale
19.00 Les titres du 19h30
19.01 Couleurs locales
19.30 Le 19h30
20.05 Passe-moi les jumelles

21.15 FILM TV
UN HOMME PARFAIT
Film TV. Thriller. Fra. 2016. Réalisation : Didier Bivel. 1h30. Inédit. Avec Henry Thomas. Une femme refuse de croire que son mari est coupable d'inceste.

22.50 Mauvaise langue
23.20 Oujia : les origines
Film. Horreur. EU. 2016. VM. Réal. : Mike Flanagan. 1h39. Inédit. Avec Henry Thomas. À Los Angeles en 1965, une veuve et ses deux filles montent une arnaque pour pimenter leur spiritisme bidon.
0.55 Couleurs locales
1.17 Le 19h30

SAMEDI

RTS UN



13.25 Faut pas croire
13.55 Au rythme des saisons
15.00 Scorpion
17.05 Maria Wern
Série. Qu'elles reposent en paix (1 et 2/2).
18.45 Les saisons de pique-assiette
19.20 Swiss Loto
19.30 Le 19h30
20.10 Cash
Jeu.

20.55 SÉRIE
SECTION DE RECHERCHES
Série. Policière. Fra. 2019. Saison 13. Avec Xavier Deluc, Élise Tielrooy. 2 épisodes. Inédits. Sophie Declerck, jeune prodige de la mode, meurt immolée par le feu.

22.50 Antigang
Film. Action. Fra. 2014. Réalisation : Benjamin Rocher. 1h30. Inédit. Avec Jean Reno, Alban Lenoir, Caterina Murino, Oumar Diaw. Serge Buren est un flic de légende de l'antigang. Mais un groupe de braqueurs se dresse sur son chemin.
0.25 Esprits criminels
1.50 Unforgettable

DIMANCHE

RTS UN



13.50 Les enquêtes de Murdoch
15.20 Timeless
Série. Combats de femmes. - Course infernale.
16.50 MacGyver
Série. Mac et les robots. - Dragonfly.
18.25 Sport dimanche
Magazine.
19.30 Le 19h30
20.10 Mise au point

21.05 SÉRIE
L'ARME FATALE
Série. Policière. EU. 2018. Saison 3. Avec Damon Wayans Jr. 2 épisodes. Inédits. Cole apprend qu'un ami est accusé d'avoir participé à un cambriolage.

22.40 Trapped
Série. Policière. Islande. 2018. Saison 2. Avec Ólafur Darri Ólafsson, Ilmur Kristjánsdóttir. 2 épisodes. Inédits. C'est le jour de l'enterrement de Gisli. Andri est convaincu que le coupable se rendra aux funérailles.
0.25 Grantchester
1.10 Sport dimanche

RTS DEUX



12.35 Quel temps fait-il ?
13.15 Le 12h45
13.50 Infrarouge
14.55 RTS info
17.25 Football
Ligue Europa.
19.15 120 secondes
19.30 Le 19h30
20.05 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco
20.10 Les enquêtes de Remington Steele

21.05 SÉRIE
NCIS : LOS ANGELES
Série. Policière. EU. 2018. Saison 10. Avec Chris O'Donnell. 2 épisodes. Inédits. Le général Abidi veut désertier l'armée mais des cambrioleurs contrarient ses projets.

22.32 Tirage Euro Millions
22.33 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco
22.45 La forêt
Série. Policière. Fra. 2016. Saison 1. Avec Samuel Labarthe, Suzanne Clément. 2 épisodes. Le soutien-gorge retrouvé au pied de l'arbre est celui de Jennifer.
0.30 Couleurs locales

RTS DEUX



17.10 RTS info
18.30 Formule 1
Grand Prix d'Australie. Essais qualificatifs. À Melbourne (Australie).
19.00 Tennis
Tennis. Tournoi ATP d'Indian Wells. Demi-finales. En direct.
19.41 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco
Jeu.

19.45 HOCKEY OU 20.30 TENNIS
HOCKEY SUR GLACE
Championnat de Suisse. Play-offs, quarts de finale, 4^e match. En direct.
OU TENNIS
Tournoi ATP d'Indian Wells. Demi-finales. En direct.

22.30 Sport dernière
Magazine. Oh40. En direct. Le magazine «Sport dernière» revient sur toute l'actualité sportive de la soirée.
23.10 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco
23.20 Barbra Streisand, naissance d'une Diva
0.10 Le 19h30
0.45 Sport dernière
1.25 Le 19h30

RTS DEUX



15.45 FC Bâle / Young Boys Berne
Football. Championnat de Suisse. 25^e journée. En direct.
18.05 Cyclisme
Paris-Nice. 8^e étape : Nice - Nice (110 km).
18.55 Pardonnez-moi
19.30 Le 19h30
20.05 Ensemble
20.15 Sport dimanche

21.05 DOCUMENTAIRE
AU NOM DU PROGRÈS
Doc.e. Historique. Suisse. 2019. Réal. : J.-R. Viallet. 1h45. Inédit. Ce récit recense les choix opérés au nom du «progrès», mais souvent guidés par d'autres intérêts.

22.50 Tous les buts !
23.00 Pay for Your Story
Doc. Société. Fra. 2016. Réal. : Lech Kowalski. Oh30. Inédit. À Utica, ville sinistrée des États-Unis, Lech Kowalski propose aux habitants de payer pour écouter leur histoire.
OU 23.30 Tennis
Tournoi ATP d'Indian Wells. Finale. En direct.

TF1



15.35 Famille décomposée
Film TV. Thriller.
17.10 Les plus belles mariées
Divertissement. Reveal.
18.15 Bienvenue chez nous
Téléréalité. La finale.
19.20 Demain nous appartient
20.00 Le 20h
20.35 Le 20h le mag
20.50 C'est Canteloup

21.00 JEU
KOH-LANTA : LA GUERRE DES CHEFS
Jeu. Prés. : Denis Brogniart. 2h40. Inédit. Âgés de 20 à 53 ans, 21 naufragés vont se retrouver aux îles Fidji, dans l'archipel de Kadavu.

23.40 Vendredi, tout est permis avec Arthur
Divertissement. Prés. : Arthur. 1h50. Invités : Cartman, Caroline Vigneaux, Bruno Guillon, Booder, Richard Orlinski, Odah, Dako, Laurie Peret. Spéciale London. Inédit. Des personnalités de tous horizons se soumettent à des improvisations déjantées proposées par Arthur.

TF1



14.45 Reportages découverte
Magazine. Secrets de chineurs.
16.00 Le docs du week-end
Magazine. Chirurgie pour enfants : ils redonnent le sourire aux enfants.
17.50 50' Inside
Magazine. L'actu. - Le mag.
20.00 Le 20h
20.50 Quotidien express

21.00 DIVERTISSEMENT
THE VOICE
Divertissement. Présentation : Nikos Aliagas. 2h35. Inédit. C'est le sixième épisode des auditions à l'aveugle de cette saison 8 de «The Voice».

23.35 The Voice, la suite
Divertissement. Présentation : Nikos Aliagas. 1h05. Inédit. Invité : Slimane. Au menu : «Les debriefs» - «Le résumé de Frédéric Longbois» - «The Voice Monde vs The Voice France» - «Le focus des Talents».
0.40 Les experts
Série. 2 épisodes.
2.25 Arrow

TF1



16.00 Le docs du week-end
Magazine. Braquages et agressions : gangs de voleurs contre commerçants.
17.10 Sept à huit - Life
Magazine.
18.15 Sept à huit
Magazine.
20.00 Le 20h
20.35 TF1 Rendez-vous sport
Magazine.

21.00 FILM
BRIDGET JONES BABY
Film. Comédie sentimentale. GB-Irl-Fra-EU. 2016. Réal. : Sharon Maguire. 2h02. Inédit. Avec Renée Zellweger. Bridget célèbre, seule, son 43^e anniversaire.

23.25 Esprits criminels
Série. Policière. EU. 2009. Saison 5. Avec Thomas Gibson, Shemar Moore. Plus sombre que la nuit (1 et 2/2). Un tueur en série s'attaque à des familles en laissant un survivant derrière lui.
1.05 Dr House
Série. Vivre ou laisser mourir. - L'histoire d'une vie.

FRANCE 2



13.55 Ça commence aujourd'hui
Magazine.
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue
Magazine.
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles !
Jeu.
20.00 20 heures
20.40 Un si grand soleil
Feuilleton.

21.00 SÉRIE
CAÏN
Série. Policière. Fra. 2018. Saison 7. Avec J. Baumgartner. Les origines (1 et 2/2). Inédit. Un maître de chai est assassiné chez lui. Caïn et Lucie se rendent sur place.

22.55 Caïn
Série. Policière. Fra. 2016. Saison 4. Avec Bruno Debrandt. 2 épisodes. Marie-Cécile et Sylvie Véry, une mère et sa fille, sont kidnappées par un inconnu.
0.55 Les blessures de l'île
Film TV. Policier.
2.35 Ça commence aujourd'hui

FRANCE 2



15.35 Pays de Galles/Irlande
Tournoi des VI Nations. En direct.
17.40 XV/15
17.50 Angleterre/Écosse
Tournoi des VI Nations. En direct.
20.00 20 heures
20.30 20h30, le samedi
20.55 Vestiaires

21.00 DOCUMENTAIRE
CHIMPANZÉS, LE COMBAT DES CHEFS
Docu. Animalier. Réal. : Rosie Thomas. 1h30. Inédit. Des caméras ont filmé 32 chimpanzés au cœur de la forêt de Fongoli, au Sénégal.

22.30 Le clan des lionnes
Documentaire. Animalier. Réalisation : Simon Blakeney. 1h00. Inédit. Le documentariste a filmé une famille de lions qui règne depuis plusieurs générations sur la réserve du Masai-Mara au Kenya. Des caméras ont suivi cette troupe à un moment clé de son histoire.
23.30 On n'est pas couché

FRANCE 2



13.20 13h15, le dimanche...
14.20 Vivement dimanche
15.35 Vivement dimanche prochain
17.05 Stade 2
18.10 Les enfants de la télé
19.20 Les enfants de la télé, la suite
20.00 20 heures
20.30 20h30, le dimanche
20.55 D'art d'art
Magazine.

21.00 FILM
JAMAIS LE PREMIER SOIR
Film. Comédie. Fra. 2013. Réal. : Mélissa Drigeard. 1h31. Avec A. Lamy. Une femme malheureuse en amour se plonge dans des ouvrages d'épanouissement personnel.

22.35 Trois souvenirs de ma jeunesse
Film. Drame. Fra. 2014. Réalisation : Arnaud Desplechin. 2h00. Avec Mathieu Amalric, Lou Roy-Lecollinet, Quentin Dolmaire. Soupçonné d'espionnage, Paul Dédalus, anthropologue, est obligé de remonter le fil de sa vie.
0.50 Histoires courtes

FRANCE 3



15.20 Cyclisme
Paris-Nice. 6^e étape : Peynier - Brignoles (176,5 km). En direct.
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport

21.00 DOCUMENTAIRE
LAURENT GERRA, LE MIROIR DE SON ÉPOQUE
Doc. Biographie. Fra. 2017. Réalisation : Léa Coyecques. 2h10. Laurent Gerra a accepté de commenter et de décrypter son œuvre.

23.10 La vie secrète des chansons
Magazine. Présentation : André Manoukian. Oh55. Invités : Axelle Red, Marc Lavoine, Dani, Philippe Lavil. Les plus beaux duos. Ils sont nombreux ces artistes à avoir, le temps d'une chanson, mêlé leurs voix.
0.10 Soir/3
0.45 La fête du court métrage

FRANCE 3



17.10 Trouvez l'intrus
17.50 Questions pour un super champion
19.00 19/20
20.00 Vu
20.15 Zorro
Série. Longue vie au gouverneur.
20.40 Tout le sport

21.00 FILM TV
MEURTRES EN LORRAINE
Film TV. Drame. Fra. 2018. Réal. : R. Manzor. 1h50. Inédit. Avec Stéphane Bern, Lilly-Fleur Pointeaux. Un cadavre est découvert dans la citadelle de Bitche, en Lorraine.

22.30 Meurtres au mont Ventoux
Film TV. Policier. Fra. 2015. Réalisation : Thierry Pechthieu. 1h42. Avec Ingrid Chauvin, Thomas Jouannet. Alexia Méjean, 38 ans, retourne dans son village natal, où elle suscite visiblement la méfiance.
0.05 Soir/3
0.35 Requiem de Verdi

FRANCE 3



15.15 Cyclisme
Paris-Nice. 8^e étape : Nice-Nice (110 km). En direct.
17.10 8 chances de tout gagner !
17.50 Le grand slam
19.00 19/20
20.15 Zorro
Série. La diséuse de bonne aventure.
20.40 Tout le sport
Magazine.

21.00 SÉRIE
BROKENWOOD
Série. Policière. Nouvelle-Zélande. 2018. Saison 5. Avec Neill Rea. Jeu, set et macha-bée. Inédit. Le capitaine d'un bateau aperçoit un corps flottant à la surface de l'eau.

22.30 Brokenwood
Série. Policière. Nouvelle-Zélande. 2016. Saison 3. Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Pana Hama Taylor. Pris au jeu. Brokenwood, en deuil, découvre avec stupeur le corps d'une femme dans le cercueil du poète Declan O'Grady.
0.05 Soir/3
0.30 Brokenwood

ARTE



13.35 La vie domestique
Film. Drame.
15.35 Belize, le cultivateur de cacao
16.30 Invitation au voyage
17.10 Xenius
17.35 Habiter le monde
18.05 Deltas du monde
19.00 Les loups, nos voisins
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
Magazine.

20.55 FILM TV
MAMAN AUSSI !
Film TV. Drame. All. 2016. Réal. : J. Ziesche. 1h27. Inédit. Avec L. von Finckh. Une famille fait face à deux grossesses : la troisième de la mère et la première de sa fille.

22.25 Queen Behind the Rhapsody
Documentaire. Musical. GB. 2016. Réalisation : Simon Lupton et Rhys Thomas. 1h00. Entre archives de studio et entretiens rares, vie et mort du groupe Queen.
23.25 Tracks
0.10 Yael Naim & David Donatien en compagnie du Quatuor Debussy

ARTE



12.05 Cure ayurvédique au Sri Lanka
12.50 Flâneries dans les Balkans
16.25 Invitation au voyage
17.05 Mariage à la napolitaine
17.50 Sur la piste Hô Chi Minh
Documentaire.
18.35 Arte reportage
19.30 Le dessous des cartes
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes samedi

20.50 DOCUMENTAIRE
ORIENT-EXPRESS, LE VOYAGE D'UNE LÉGENDE
Doc. Découverte. Fra. 2018. Réal. : L.-P. Couvelaire. 1h20. Inédit. L'Orient-Express a ouvert une nouvelle voie entre l'Occident et l'Orient.

22.10 Les pouvoirs du cerveau
Doc. Science et technique. Fra. 2015. Réalisation : Cécile Denjean. 1h55. Notre intelligence dévoilée (1/2). Les experts l'affirment : l'intelligence humaine serait sur le déclin. - Décrypter la conscience, voyage dans l'étoffe de nos pensées (2/2).
0.05 Philosophie

ARTE



14.20 La péninsule Ibérique au fil de l'eau
15.50 Un jour à Paris en 1775
16.40 Un jour à Cologne en 1629
17.35 L'art de peindre la nuit
18.30 Rolando Villazón présente les stars de demain
19.15 Femmes artistes
19.45 Arte journal
20.05 Vox pop
20.35 Karambolage

20.50 FILM
L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE
Film. Western. EU. 1962. VM. NB. Réalisation : John Ford. 2h03. Avec James Stewart. Un sénateur assiste à l'enterrement d'un vieil ami.

22.50 John Ford, l'homme qui inventa l'Amérique
Documentaire. Cinéma. Fra. 2018. Réalisation : Christophe Klotz. Oh55. Inédit. John Ford, réalisateur le plus oscarisé de l'histoire du cinéma, a façonné la légende de l'Ouest américain.
23.45 Clara Haskil, le mystère de l'interprète
0.45 Hippolyte et Aricie

M6



15.40 L'appel du devoir
Film TV. Comédie. EU. 2015. Réalisation : Bradford May. 1h30. Avec Daniella Monet, Kelly Blatz, Daphne Zuniga.
17.30 Les reines du shopping
18.40 Chasseurs d'appart'
19.45 Le 19.45
20.25 Scènes de ménages

21.00 SÉRIE
NCIS
Série. Policière. EU. 2017. Avec Mark Harmon. 2 épisodes. Une femme officier du JAG est retrouvée pendue à son domicile. Ses proches ne croient pas au suicide.

22.50 NCIS
Série. Policière. EU. Avec Mark Harmon, Michael Weatherly, Emily Wickersham, Pauley Perrette. 4 épisodes. L'enquête sur le meurtre d'un marin retraité conduit Ducky à avouer à Gibbs son appartenance à un club de détectives amateurs, «le consortium Sherlock Holmes».

M6



12.45 Le 12.45
13.30 Scènes de ménages
14.35 Chasseurs d'appart'
19.45 Le 19.45
20.25 Scènes de ménages

21.00 SÉRIE
MACGYVER
Série. Action. EU. 2018. Saison 3. Avec Lucas Till, George Eads, Justin Hires, Tristin Mays. 2 épisodes. Inédits. Mac reçoit la visite de son père au Nigeria.

22.45 MacGyver
Série. Action. EU. 2017. Saison 2. Avec Lucas Till, George Eads, Justin Hires, Tristin Mays. Entre deux feux. Les agents sont envoyés au Nigeria pour éteindre un brasier géant provoqué par l'explosion d'un puits de pétrole.
23.35 Scorpion

M6



15.25 Maison à vendre
Magazine. Marion/Pierre et Colette.
17.20 66 minutes
Magazine.
18.40 66 minutes : grand format
19.45 Le 19.45
20.05 Sport 6
20.25 E=M6
Magazine.

21.00 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Mag. Prés. : O. Meunier. 2h10. Objectif zéro chômeur : l'incroyable histoire d'une entreprise pas comme les autres. Inédit. Gros plan sur une expérience inédite.

23.10 Enquête exclusive
Magazine. Présentation : Bernard de La Villardière. 2h40. Maras : au cœur du gang le plus violent de la planète. Inédit. En 2018, près de 4 500 meurtres ont été recensés au Guatemala. Colombie : les nouveaux barons de la cocaïne.
1.55 Salsa
Film. Comédie.

CINÉMAS DU VENDREDI AU MARDI

GENÈVE
GENÈVE
ARENA CINÉMAS LA PRAILLE

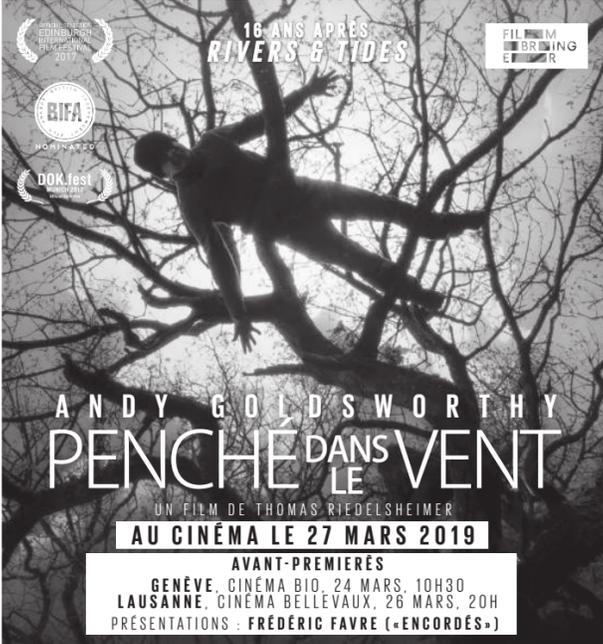
A STAR IS BORN de Bradley Cooper. 18h VO 12/12 ans.
BOHEMIAN RHAPSODY de Bryan Singer. ve-ma 14h50 VF ve-ma 17h50 VO 8/12 ans.
CAPTAIN MARVEL de Anna Boden, Ryan Fleck. 14h30/17h20/18h15/20h10 ve-ma 21h VF ve-ma 20h50 je 20h55 VO 12/12 ans.
CAPTAIN MARVEL – 3D de Anna Boden, Ryan Fleck. 4DX: 20h40 ve-ma 17h55 VF 12/12 ans.
DAMIEN VEUT CHANGER LE MONDE de Xavier De Choudens. 18h20 VF 6/10 ans.
DRAGONS 3: LE MONDE CACHÉ de Dean DeBlois. sa/di 13h30/15h50 me-di/ma 18h20 ve/lu/ma 14h20 di 10h45. 3D 4DX: ve-ma 15h. VF 6/8 ans.
DREAMAWAY sa 12h VO.
ESCAPE GAME de Adam Robitel. ve-lu 21h VF 16/16 ans.
GREEN BOOK de Peter Farrelly. ve-lu 18h10 ve/lu/ma 14h30 VO 20h45 VF 12/12 ans.
LE RETOUR DE MARY POPPINS de Rob Marshall. di 10h40 VF 3/6 ans.
GREEN BOOK de Peter Farrelly. ve-lu 18h10 ve/lu/ma 14h30 VO 20h45 VF 12/12 ans.
LE RETOUR DE MARY POPPINS de Rob Marshall. di 10h40 VF 3/6 ans.
MIA ET LE LION BLANC de Gilles de Maistre. sa/di 13h30 VF 6/8 ans.
MON BÉBÉ de Lisa Azuelos. 16h/20h50 sa/di 13h30 VF 10/14 ans.
NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON de Philippe Lacheau. 15h50 VF 12/14 ans.
QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU? de Philippe de Chauveron. 16h sa/di 13h35 ve-ma 18h25 me-di/ma 20h45 je 18h VF 6/10 ans.
RALPH 2.0 de Phil Johnston. sa/di 13h30/15h55 di 10h45 VF 6/10 ans.
SANG FROID de Hans Petter Moland. 21h VF 14/16 ans.
THE LEGO MOVIE 2 de Rob Schrab. sa/di 13h30/15h40 di 10h45 VF 6/10 ans.
 10. Route des Jeunes 0900 916 916 CHF 1.–/appel +CHF 1.–/min. depuis un tél. fixe

BIO
DALIDA de Lisa Azuelos. je 14h VF 12/14 ans.
 GRETA GRATOS de Severine Barde. 20h30 VF 8/12 ans.
 IMPULSO de Emilio Belmonte. 16h55 VO 0/10 ans.
 INSULAIRE de Stéphane Goël. 18h35 VF 0/8 ans.
 KLIMT & SCHIELE di 11h VO.
 LE MYSTÈRE HENRI PICK de Rémi Bezançon. lu/ma 15h15 lu/ma 17h30/20h sa/di 16h ve-di 13h45/18h30/20h45 VF 8/14 ans.
 RYUICHI SAKAMOTO: CODA de Stephen Nomura Schible. 15h VO 16/16 ans.
 47. Rue St-Joseph 022 301 54 43

CINÉ 17
GREEN BOOK de Peter Farrelly. 17h15 ve/sa 23h15 VO 12/12 ans.
 LA FAVORITE de Yorgos Lanthimos. 21h15 ve/lu/ma 11h45 VO 12/16 ans.
 STAN & OLLIE de Jon S. Baird. ve-ma 19h30 ve-ma 13h45 VO 6/8 ans.
 THE LEGO MOVIE 2 – 3D de Rob Schrab. sa/di 15h30 VO 6/10 ans.
 THE WIFE de Björn Runge. ve/lu/ma 15h30 VO 10/12 ans.
 17-21. Rue de la Corrairie 022 312 17 17

CINÉVERSOIX
LA MULE de Clint Eastwood. ve 20h30 VO 12/14 ans.
 LES AVENTURES DE PINOCCHIO de Luigi Comencini. ve 16h30 VF.
 4. Chemin des Colombières 022 755 27 18

PARTENARIAT



CINÉLUX

FIFDH – FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS Du 8 au 17mars 2019. Programme détaillé sur: www.fifdh.ch.
CONNECTÉS lu 19h VO 16/16 ans.
L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL de Nils Tavernier. me-di/ma 19h10 VF 10/12 ans.
LE GRAND BAIN de Gilles Lellouche. ve/di 17h VF 12/14 ans.
MINUSCULE 2 – LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE de Hélène Giraud . me 15h sa 14h di 13h45 VF 6/6 ans.
MONSIEUR de Rohena Gera. sa/ma 17h20 VO 0/12 ans.
POUR MOI & PLUS QUE MOI lu 20h50 VF 16/16 ans.
REBELLES de Allan Mauduit. me-di/ma 21h10 sa/di 15h40 lu 17h VF 14/14 ans.
THE SCAVENGERS de Pascal Greco. di 11h VO 16/16 ans.
 8. Boulevard de Saint-Georges 022 329 45 02

CINÉMA C.D.D.

L'INSTANT INFINI de Douglas Beer. je 20h sa 16h di 14h ma 18h VF 16/16 ans.
LOVELING – BENZINHO de Gustavo Pizzi. sa/lu 18h VO 16/16 ans.
MY LITTLE ONE de Frédéric Choffat, Julie Gilbert. sa 20h di 16h VO 12/14 ans.
PERSONAL SHOPPER de Olivier Assayas. ve 20h VF 16/16 ans.
RYUICHI SAKAMOTO: CODA de Stephen Nomura Schible. di/ma 20h VO 16/16 ans.
SIBEL de Guillaume Giovanetti. ve/di 18h VO 16/16 ans.
UN ANGE PASSÉ TROP VITE de Nasser Bakhti. me 18h sa 14h lu 20h VF 8/14 ans.
 3. Sentier des Saules 079 951 30 72

CINÉMARGAND

LE VENT TOURNÉ de Bettina Oberli. lu 14h/20h VF 10/12 ans.
 61. chemin de Mancy 022 855 09 05

CINERAMA EMPIRE

CHENEY – VICE de Adam McKay. 4K: 20h45 VO 14/14 ans.
DESTROYER de Karyn Kusama. 16h30 ve/sa 22h55 VO 14/14 ans.
FREE MEN de Anne-Frédérique Widmann. ma 14h15 VO 12/14 ans.
MARY STUART, REINE D'ECOSSE de Josie Rourke. 18h30 ve-lu 14h15 VO 12/14 ans.
ROMA de Alfonso Cuarón. 4K: 11h55 VO 16/16 ans.
THE WIFE de Björn Runge. sa/di 10h15 VO 10/12 ans.
 72-74. Rue de Carouge 022 310 72 74

LE CITY

GREEN BOOK de Peter Farrelly. 17h45/20h30 ve-ma 14h45 VO 12/12 ans.
 3. Pl. des Eaux-Vives 022 736 89 20

LES CINÉMAS DU GRÜTLI

FIFDH – FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS Du 8 au 17mars 2019. Programme détaillé sur: www.fifdh.ch.
A DARK PLACE de Javier Luque Martinez. me 20h45 VO.
A NORTHERN SOUL de Sean McAllister. me 18h30 VO.
ANOTHER DAY OF LIFE de Raúl de la Fuente, Damian Nenow. me 20h30 VO.
BOY ERASED de Joel Edgerton. sa 20h30 VO 12/14 ans.
CEUX QUI TRAVAILLENT de Antoine Rüssbach. lu 19h VO 14/14 ans.
CHRIS THE SWISS de Anja Kofmel. ma 15h VO 16/16 ans.

CONGO LUCHA de Marlène Rabaud. sa 20h45 VO.
CORÉE DU NORD de Marjolaine Grappe. je 10h/15h45 VO.
DER LÄUFER de Hannes Baumgartner. ma 19h15 VO 14/14 ans.
DER UNSCHULDIGE de Simon Jaquemet. ma 21h15 VO 14/16 ans.
DICK MARY, UN CRI POUR LA JUSTICE de Fulvio Bernasconi. ve 18h45 VO.
FILMS PRIMÉS di 13h15/ 17h15 VO.
FUTUR D'ESPOIR ve 10h VO.
GHOST FLEET de Jeffrey Waldron, Shannon Service. ve 18h30 VO.
HAMADA de Eloy Dominguez Serén. sa 16h30 VO.
HOUSE OF MY FATHERS de Suba Sivakumaran. je 18h45 VO.
ILS N'ONT PAS CHOISI! sa 16h15 VO.
LA VIRILITÉ de Cécile Denjean. sa 18h45 VO.
LE LIVRE D'IMAGE de Jean-Luc Godard. lu 21h15 VF 16/16 ans.
LE MERVEILLEUX VOYAGE DE WOLKENBRUCH de Michael Steiner. lu 17h/20h45 ma 18h45 VO 6/12 ans.
LE PARFUM D'IRAK de Feurat Alani, Léonard Cohen. ve 13h30 VO.
LES TOMBEAUX SANS NOMS de Rithy Panh. je 21h VO.
LETTER FROM MASANJIA de Leon Lee. me 10h VO.
LOS SILENCIOS de Beatriz Seigner. ve 21h VO.
L'ÉPOQUE sa 18h30 VO.
MOSSOUL APRÈS LA GUERRE de Anne Poiret. ve 20h45 VO.
OPÉRATION PAPYRUS de Juan José Lozano, Béatrice Guelpa. je 13h30 VO.
THE KINDERGARTEN TEACHER de Sara Colangelo. lu 18h45 ma 16h45/20h45 VO 16/16 ans.
THE SWEET REQUIEM de Ritu Sari, Tenzing Sonam. je 21h15 VO.
UN TRAMWAY À JÉRUSALEM di 13h VO.
ZWINGLI de Stefan Haupt. ma 17h VO 12/12 ans.
AKASHA de Hajooj Kuka. me 18h45 VO. 16, Rue du Général- Dufour 022 320 78 78

LES SCALA

#FEMALE PLEASURE de Barbara Miller. 13h45/18h35/20h50 VO 12/14 ans.
AILO: UNE ODYSSEE EN LAPONIE de Guillaume Maidatchevsky. sa/di 14h VF 0/6 ans.
CELLE QUE VOUS CROYEZ de Safy Nebbou. 16h/18h40/21h VF 12/16 ans.
GRÂCE À DIEU de François Ozon. 15h50/18h10 VF 14/14 ans.
LA FAVORITE de Yorgos Lanthimos. 16h05/20h45 VO 12/16 ans.
LES AVENTURES DE PINOCCHIO de Luigi Comencini. me 9h45 VF.
MY LITTLE ONE de Frédéric Choffat, Julie Gilbert. 13h50 VO 12/14 ans.
UNE INTIME CONVICTION de Antoine Raimbault. ve/lu/ma 13h40 VF 12/14 ans.
 23.Rue des Eaux-Vives 022 736 04 22

PATHÉ BALEXERT

ALITA: BATTLE ANGEL – 3D de Robert Rodriguez. 20h45 ve/ma 10h15/15h30 me-sa/lu/ma 18h05 sa/lu 13h ve/sa 22h45 di 11h VF 12/12 ans.
ALITA: BATTLE ANGEL de Robert Rodriguez. di 18h VF 12/12 ans.
AILO: UNE ODYSSEE EN LAPONIE de Guillaume Maidatchevsky. sa/di 14h15 di 11h VF 0/6 ans.
BASHUNG AU CINÉMA – LA TOURNÉE DES GRANDS ESPACES je 20h30 VF 12/12 ans.
CAPTAIN MARVEL – 3D de Anna Boden, Ryan Fleck. ve/di/ma 10h15 ma 17h15 je 12h40/17h50 ve/di 21h sa/lu 13h sa 20h/22h30 lu 18h20 VO ve/di/ma 13h/15h40 ma 18h20 je 10h10/20h15 lu 17h15 ve/di 20h ve 22h30 sa/lu 10h15 sa 21h VF
 IMAX: ve/di/ma 11h30/17h30 sa/lu 14h30/20h30 ve 23h15 VO ve/di/ma 14h30/20h30 sa/lu 11h30/17h30 sa 23h15 VF 12/12 ans.
CAPTAIN MARVEL de Anna Boden, Ryan Fleck. ma 20h je 15h15 ve/di 18h20 ve 22h45 sa/lu 15h40 sa 17h15 lu 21h VF ma 21h lu 20h ve/di 17h15 sa 18h20/22h45 VO 12/12 ans.
CELLE QUE VOUS CROYEZ de Safy Nebbou. ve/di/ma 18h30 sa/lu 13h15/15h45 VF 12/16 ans.
DAMIEN VEUT CHANGER LE MONDE de Xavier De Choudens. 11h/15h45/18h15/20h30 ve/lu/ma 13h30 ve/sa 23h30 VF 6/10 ans.
DESTROYER de Karyn Kusama. 15h10 ve/lu/ma 10h15 ve/sa 23h VF 14/14 ans.
DRAGONS 3: LE MONDE CACHÉ de Dean DeBlois. sa/di 10h30 VO sa/di 16h VF 6/8 ans. 3D: 13h30 ve/lu/ma 16h
ESCAPE GAME de Adam Robitel. 12h45/15h/18h30/20h45 ve/lu/ma 10h30 ve/sa 22h45 VF 16/16 ans.
GLASS de M. Night Shyamalan. ve/sa 23h10 VF 14/16 ans.
GREEN BOOK de Peter Farrelly. 17h45/20h30 ve/sa 23h15 VO 12/12 ans.
HAPPY BIRTHDEAD 2 YOU de Christopher London. ve/sa 22h45 VF 12/14 ans.
JUSQU'ICI TOUT VA BIEN de Mohamed Hamidi. 12h35/14h40/21h ve/di/ma

16h45 ve/lu/ma 10h15 sa/lu 18h50 VF 8/10 ans.
LA BANDE À PICSOU AU CINÉMA sa/di 11h VF.
LE CHANT DU LOUP de Abel Lanzac. 10h45 ve/sa 22h30 VF 10/14 ans.
LE MYSTÈRE HENRI PICK de Rémi Bezançon. 15h45/20h15 me-sa/lu/ma 18h ve/lu/ma 13h30 VF 8/14 ans.
MARY STUART, REINE D'ECOSSE de Josie Rourke. ve/ma 13h ve/di/ma 15h45 sa/lu 18h15 VO 12/14 ans.
MINUSCULE 2 – LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE de Hélène Giraud . 10h45 di 13h45 VF 6/6 ans.
MON BÉBÉ de Lisa Azuelos. 20h40 me-sa/lu/ma 10h15/12h20/14h25/16h30/18h35 di 13h30/16h/18h VF 10/14 ans.
NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON de Philippe Lacheau. 13h VF 12/14 ans.
QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU? de Ph. de Chauveron. 13h/15h30/18h ve/lu/ma 10h30 ve-ma 20h15 ve/sa 23h40 di 18h30 VF 6/10 ans.
RALPH 2.0 de Phil Johnston. sa/di 10h15 VO sa/di 13h15 di 15h30 VF 6/8 ans.
REBELLES de Allan Mauduit. 10h15/12h15/16h25/18h30/20h35 ve/lu/ma 14h15 VF 14/14 ans.
SANG FROID de Hans Petter Moland. 20h50 ve/di/ma 13h sa/lu 10h15/15h35 ve/sa 23h25 VF 14/16 ans.
STAN & OLLIE de Jon S. Baird. ve-ma 11h15 VF ve/di/ma 18h50 sa/lu 16h45 VO 6/8 ans.
THE LEGO MOVIE 2 de Rob Schrab. sa/di 10h15 VO sa 13h20 di 13h05 VF 6/10 ans.
 27. Av. Louis-Casai

SPOUTNIK

FIFDH – FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS Du 8 au 17mars 2019. Programme détaillé sur: www.fifdh.ch.
CHANTS DE REVOLTE je 19h VO.
COURTS MÉTRAGES je 19h VF.
DEPUIS MEDIAPART de Naruna Kaplan de Macedo. lu/ma 20h30 VF.
ECCE BOMBO de Nanni Moretti. ve 23h30 VO.
LA FLOR de Mariano Llinás. sa/di 19h VO 6/8 ans.
LUMIÈRES D'ÉTÉ de Jean-Gabriel Périot. ve 20h30 VO.
MONTAGES D'ARCHIVES me 19h VO. 11. Rue de la Coulouvrenière 022 328 09 26

VAUD
LAUSANNE
BELLEVAUX

ANNA'S WAR – VOYNA ANNY de Aleksey Fedorchenko. sa 20h30 VO 16/16 ans.
FREE MEN de Anne-Frédérique Widmann. ve/lu/ma 18h45 di 20h30 VO 12/14 ans.
JIMMY P. (PSYCHOTHÉRAPIE D'UN INDIEN DES PLAINES) de Arnaud Desplechin. je 20h VO 16/16 ans.
LONG DAY'S JOURNEY INTO NIGHT – 3D de Gan Bi. ve 20h30 sa/di 18h VO.
ROMA de Alfonso Cuarón. sa/di 15h30 lu/ma 20h30 VO 16/16 ans.
 4. Rte Aloys-Fauquez 021 647 46 42

CAPITOLE

A TRAMWAY IN JERUSALEM de Amos Gitai. di 17h30 VO 12/12 ans.
LA FAVORITE de Yorgos Lanthimos. ve/ma 18h10 sa/lu 20h15 di 13h40 VO 12/16 ans.
THE WIFE de Björn Runge. me 14h ve/ma 20h30 sa/lu 18h10 VO 10/12 ans.
UNE INTIME CONVICTION de Antoine Raimbault. me-sa/lu/ma 16h VF 12/14 ans.
 6. Av. du Théâtre 058 800 02 00

CINÉMA OBLÓ

HOTEL JUGOSLAVIJA de Nicolas Wagnières. ve 20h30 VO 16/16 ans.
SOIRÉE SPÉCIALE je 19h VF 16/16 ans.
 9. Av. de France 078 795 36 61

CINÉMATHÈQUE SUISSE

FIFDH – FESTIVAL DU FILM ET FORUM INTERNATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS Du 8 au 17mars 2019. Programme détaillé sur: www.fifdh.ch.
AMERICAN GRAFFITI de George Lucas. di 21h lu 15h VO 12/12 ans.
BERTOLUCCI ON BERTOLUCCI de Walter Fasano. je 18h30 VO 14/14 ans.
BONNES À TUER de Henri Decoin. je 21h VF 14/14 ans.
DE LA VIE DES MARIONNETTES de Ingmar Bergman. lu 21h VO 16/16 ans.
DOUCE de Claude Autant-Lara. ma 21h VF 14/14 ans.
FACE À FACE de Roviros Manthoulis. ve 15h VO 14/16 ans.
L'ARMÉE SUISSE ma 18h30 sans paroles 10/10 ans.
L'ŒUF DU SERPENT ma 15h VO 16/16 ans.
LA HONTE de Ingmar Bergman. ve 21h VO 12/12 ans.
LE BON DIEU SANS CONFESSION de Claude Autant-Lara. ve 18h30 VF 14/14 ans.

LE DIABLE AU CORPS de Claude Autant-Lara. me 21h VF 12/12 ans.
LE MARIAGE DE CHIFFON de Claude Autant-Lara. sa 18h30 VF 12/12 ans.
LES COMMUNIANTS de Ingmar Bergman. sa 21h VO 14/14 ans.
LETTRES D'AMOUR de Claude Autant-Lara. lu 18h30 VF 12/12 ans.
PLANS-FIXES: JACQUES PILET me 18h30 VF.
SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE de Ingmar Bergman. je 15h VO 14/14 ans.
SONATE D'AUTOMNE de Ingmar Bergman. sa 15h VO 14/14 ans.
UN TRAMWAY À JÉRUSALEM di 17h30 VO.
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES de Claude Sautet. di 15h VO 12/12 ans.
 3. Allée Ernest-Ansermet 058 800 02 00

PATHÉ FLON

ALITA: BATTLE ANGEL – 3D de Robert Rodriguez. ve/ma 10h30 ve/ma 18h di 20h30 VO me-sa/lu/ma 15h20/20h40 sa/lu 18h sa/lu 10h30 ve/sa 23h15 VF 12/12 ans.
ALITA: BATTLE ANGEL de Robert Rodriguez. di 17h45 VF 12/12 ans.
AILO: UNE ODYSSEE EN LAPONIE de Guillaume Maidatchevsky. di 11h VF 0/6 ans.
BASHUNG AU CINÉMA – LA TOURNÉE DES GRANDS ESPACES je 20h30 VF 12/12 ans.
CAPTAIN MARVEL – 3D de Anna Boden, Ryan Fleck. ve/di/ma 10h10/17h45 sa/lu 20h30 VO 18h15/20h50 ve/di/ma 15h30 sa/lu 10h15 ve/di-ma 12h50 ve/sa 23h30 VF
 4DX: 15h40 ve/di/ma 10h20 sa-ma 21h ve/lu/ma 13h ve/di/lu 18h20 ve/sa 23h40 VF sa/ma 18h20 sa/lu 10h20 ve 21h VO 12/12 ans.
CAPTAIN MARVEL de Anna Boden, Ryan Fleck. ve/di/ma 10h15 sa/lu 15h30 VF ve/di/ma 20h30 sa/lu 10h10/17h45 VO 12/12 ans.
DRAGONS 3: LE MONDE CACHÉ de Dean DeBlois. me-sa/lu/ma 13h sa 15h20 di 15h40 VF 6/8 ans.
DRAGONS 3: LE MONDE CACHÉ – 3D de Dean DeBlois. 4DX: sa/di 13h15 VF 6/8 ans.
ESCAPE GAME de Adam Robitel. 21h ve-lu 16h10 ve/lu 11h30 ve/di/lu 13h45 ve/sa 23h10 ma 10h10 VF 16/16 ans.
HAPPY BIRTHDEAD 2 YOU de Christopher London. ve/sa 23h VF 12/14 ans.
LA BANDE À PICSOU AU CINÉMA sa 10h40 di 11h VF.
MINUSCULE 2 – LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE de Hélène Giraud . di 13h15 VF 6/6 ans.
MON BÉBÉ de Lisa Azuelos. 10h30/12h30/14h30 me-sa/lu/ma 16h30/18h30/20h30 ve/sa 22h30 di 18h45/20h45 VF 10/14 ans.
QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU? de Philippe de Chauveron. ve/lu/ma 10h ve/sa/lu/ma 12h10/14h20/18h40/20h50 ve-ma 16h30 je 12h/14h10/16h15/18h20 di 13h/18h10/20h30 VF 6/10 ans.
RALPH 2.0 de Phil Johnston. sa/di 11h15 me 13h45 di 15h20 VF 6/8 ans.
RALPH 2.0 – 3D de Phil Johnston. sa 13h45 VF 6/8 ans.
SANG FROID de Hans Petter Moland. 18h30 me-sa/lu/ma 12h45 ve/di-ma 15h15 ve/sa 23h10 VF 14/16 ans.
THE LEGO MOVIE 2 de Rob Schrab. sa/di 13h VF 6/10 ans.
 16. Port-Franc

PATHÉ LES GALERIES

#FEMALE PLEASURE de Barbara Miller. ve/di/ma 10h50/15h21h sa 13h sa/lu 19h ve/sa 23h10 lu 12h30 VO 12/14 ans.
ALL INCLUSIVE de Fabien Onteniente. ve/sa 23h30 VF 10/14 ans.
AILO: UNE ODYSSEE EN LAPONIE de Guillaume Maidatchevsky. 13h15 VF 0/6 ans.
CAPTAIN MARVEL – 3D de Anna Boden, Ryan Fleck. ve/sa 23h10 VO 12/12 ans.
CELLE QUE VOUS CROYEZ de Safy Nebbou. 15h45/20h50 VF 12/16 ans.
CHENEY – VICE de Adam McKay. 17h30 VO 14/14 ans.
DAMIEN VEUT CHANGER LE MONDE de Xavier De Choudens. 10h40/13h20/15h30/18h10/20h45 VF 6/10 ans.
DESTROYER de Karyn Kusama. di 13h15 ve/sa 23h VF sa/lu 18h15 ve/ma 13h15 VO 14/14 ans.
GLASS de M. Night Shyamalan. ve/sa 22h40 VF 14/16 ans.
GREEN BOOK de Peter Farrelly. ve/di/ma 15h10 sa-ma 17h50 ve-lu 20h30 sa-lu 10h30 VO ma 20h30 ve 17h50 sa/lu 15h10 VF 12/12 ans.
GRÂCE À DIEU de François Ozon. 11h30/14h20/20h40 VF 14/14 ans.
JUSQU'ICI TOUT VA BIEN de Mohamed Hamidi. 21h10 ve/di/ma 13h10 me-di/ma 17h lu 11h VF 8/10 ans.
LA MULE de Clint Eastwood. ve/sa 23h VF 12/14 ans.
LE CHANT DU LOUP de Abel Lanzac. 10h50 ve/sa 22h30 VF 10/14 ans.
LE MERVEILLEUX VOYAGE DE WOLKENBRUCH de Michael Steiner. ve/di/ma 18h15 lu 16h VF lu 18h15 ve/ma 16h VO 6/12 ans.

LE MYSTÈRE HENRI PICK de Rémi Bezançon. 15h30/18h/20h20 sa/lu 13h10 ve/ma 11h VF 8/14 ans.
MARY STUART, REINE D'ECOSSE de Josie Rourke. ve/di/ma 18h15 sa/lu 13h15 VO 12/14 ans.
MINUSCULE 2 – LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE de Hélène Giraud . sa/di 11h VF 6/6 ans.
NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON de Philippe Lacheau. me-di/ma 12h30 VF 12/14 ans.
QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU? de Philippe de Chauveron. ve/sa 23h10 VF 6/10 ans.
REBELLES de Allan Mauduit. 10h30/14h30/16h30/18h30/20h30 VF 14/14 ans.
STAN & OLLIE de Jon S. Baird. ve/di/ma 10h45/19h lu 17h ve/ma 15h sa 13h VO di 15h lu 13h sa 17h VF 6/8 ans.
THE KINDERGARTEN TEACHER de Sara Colangelo. ve/di/ma 13h/19h sa 10h50/15h sa/lu 21h VO 16/16 ans.
 27. Rue du Petit-Chêne

ZINÉMA

ALEXIA, KEVIN & ROMAIN de Adrien Bordone. 16h VF 12/12 ans.
INSULAIRE de Stéphane Goël. 20h/22h VF 0/8 ans.
L'INSTANT INFINI de Douglas Beer. 20h VF 16/16 ans.
LES HÉRITIÈRES de Marcelo Martinessi. di 12h/14h VO 0/14 ans.
MY LITTLE ONE de Frédéric Choffat, Julie Gilbert. 18h VO 12/14 ans.
RYUICHI SAKAMOTO: CODA de Stephen Nomura Schible. 18h VO 16/16 ans.
UN ANGE PASSÉ TROP VITE de Nasser Bakhti. di 12h/14h VF 8/14 ans.
YAO de Philippe Godeau. 16h VF 6/10 ans.
 4. Rue du Maupas 021 311 29 30

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC

MY LITTLE ONE de Frédéric Choffat, Julie Gilbert. je 20h45 sa-ma 18h15 VF 12/14 ans.

« Ta force de vie, ta générosité et ton amour nous inspireront pour toujours »

« Un grand homme est parti »

Ses petits-enfants:

Carter, Élie, Warren, Isaline, Léo, Aloyse, Aurel, Léna et Clémence;

Ses frères et belles-sœurs :

Pierre-Alain et Geneviève Spichiger, Jean-Luc et Liliane Spichiger, Anita Gottraux;

Ses nièces et neveux;

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l’immense tristesse de faire part du décès de

Marie-Claude SIMONA

qui nous a quittés paisiblement, entourée de ses proches, le mardi 12 mars 2019 dans sa 66^e année.

La cérémonie d’adieu aura lieu le lundi 18 mars à 15 heures à la Paroisse protestante de Bernex-Confignon.

La famille remercie chaleureusement la D^{re} F. Laurencet et son équipe, ainsi que le personnel soignant du 5^e étage de la Clinique Générale-Beaulieu pour leurs soins attentionnés et pleins d’humanité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Un grand homme est parti »

CONVOIS FUNÈBRES

« Un grand homme est parti »

« Ta force de vie, ta générosité et ton amour nous inspireront pour toujours »

« Un grand homme est parti »

Ses petits-enfants:

Carter, Élie, Warren, Isaline, Léo, Aloyse, Aurel, Léna et Clémence;

Ses frères et belles-sœurs :

Pierre-Alain et Geneviève Spichiger, Jean-Luc et Liliane Spichiger, Anita Gottraux;

Ses nièces et neveux;

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l’immense tristesse de faire part du décès de

« Ta force de vie, ta générosité et ton amour nous inspireront pour toujours »

« Un grand homme est parti »

« Ta force de vie, ta générosité et ton amour nous inspireront pour toujours »

« Un grand homme est parti »

Ses petits-enfants:

Carter, Élie, Warren, Isaline, Léo, Aloyse, Aurel, Léna et Clémence;

Ses frères et belles-sœurs :

Pierre-Alain et Geneviève Spichiger, Jean-Luc et Liliane Spichiger, Anita Gottraux;

Ses nièces et neveux;

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l’immense tristesse de faire part du décès de

« Ta force de vie, ta générosité et ton amour nous inspireront pour toujours »

« Un grand homme est parti »



El hombre que cuida d'Alejandro Andujar, fiction de République dominicaine présentée en première suisse au Festival de Fribourg. FIFF/DR

Haïti, Porto Rico et la République dominicaine sont à l'honneur au Festival international de films de Fribourg, qui célèbre par ailleurs le cinéma coréen et les femmes noires dans le septième art

TRÉSOR CULTUREL AUX CARAÏBES

PROPOS RECUEILLIS PAR
PASCAL FLEURY

Nouveau Territoire ▶ Selon les termes de son directeur Thierry Jobin, le Festival international de films de Fribourg (FIFF) «éclaire les angles morts» du septième art sous toutes les latitudes. Sa 33^e édition présente dès vendredi une centaine de films venus de 58 pays. La Corée du Sud est bien représentée avec deux cartes blanches accordées au cinéaste Bong Joon-ho et à l'auteure suisse d'origine coréenne Elisa Shua Dusapin; tandis que la section Décryptage s'intéresse à la représentation des femmes noires en une quinzaine de films, sélectionnés par les actrices françaises qui témoignent dans l'ouvrage collectif *Noire n'est pas mon métier* (lire page suivante).

Section phare du festival, Nouveau Territoire dévoile surtout le cinéma méconnu des Caraïbes (Haïti, Porto Rico et République dominicaine). Haïtien établi en Suisse depuis 1965 et ancien président du FIFF,

Charles Ridoré évoque avec enthousiasme la «créativité énorme et étonnante» des arts caribéens. Un foisonnement culturel extrême qui s'explique par la «position de carrefour des Caraïbes» et par l'«effet vaudou». Entretien.

Quelle est l'importance du cinéma dans les Caraïbes?

Charles Ridoré: En Haïti, en 1896 déjà, un opérateur du cinématographe Lumière, Joseph Filippi, effectue une projection publique à Port-au-Prince et filme un incendie dans la ville. Mais par la suite, faute d'encouragement à la production, le cinéma ne s'est jamais vraiment développé. Sous le régime des Duvalier (1957-1986), les salles ne diffusent que des films américains ou français sans contenu critique. La censure est alors imputoyable.

Une production se développe en revanche peu à peu dans la diaspora. Ce sont surtout des vidéos populaires, diffusées aujourd'hui via les réseaux télévisés et internet. Il n'y a quasiment plus de salles de cinéma en

Haïti. Le cinéaste le plus renommé est Raoul Peck, réalisateur de *L'Homme sur les quais*, *Lumumba* et *I Am Not Your Negro*. Deux de ses films sont présentés cette année à Fribourg: *Meurtre à Pacot* et *Quelques jours en avril*. Il y a aussi Arnold Antonin, connu pour *Le Président a-t-il le sida?* ou *Les Amours d'un zombie*, qui a vécu longtemps en exil avant de revenir au pays. Tous deux ont déjà participé au FIFF.

A Porto Rico, dans les îles françaises de la Guadeloupe et de la Martinique, et surtout en République dominicaine, la production cinématographique connaît actuellement un bel essor. Cette production reste malheureusement peu connue sous nos latitudes, faute de diffusion. Mais la créativité est là.

Cette créativité vous paraît-elle exceptionnelle?

Elle est énorme, étonnante et dans tous les arts. A commencer par la littérature. Lors d'une escale à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, je suis entré dans une librairie. A mon grand étonnement, la moitié des titres étaient

d'auteurs insulaires. La production est telle, en français comme en créole, qu'on n'arrive pas à suivre: Lyonel Trouillot, Dany Laferrière ou Louis-Philippe Dalember côtoient des célébrités comme Aimé Césaire, Jacques Roumain, Marie Vieux-Chauvet, Edouard Glissant ou Patrick Chamoiseau. Aux héritiers du mouvement indigéniste, théorisé par Jean Price-Mars, se mêlent les poètes du terroir et les romanciers. Des œuvres souvent universelles.

La musique est aussi l'une des richesses des Caraïbes...

Après la période coloniale a émergé une musique populaire d'une grande richesse. On y trouve les rythmes sacrés issus du culte vaudou – une clé indispensable pour comprendre l'histoire et la culture caribéennes. L'esclave, baptisé de force dans la religion du maître, invente avec le vaudou une première forme de «marronnage», de résistance culturelle, en faisant mine d'épouser le christianisme tout en conservant son système religieux africain.

L'un des styles les plus connus est le *kompa*, d'origine dominicaine. Les Haïtiens l'ont travaillé avec un tel succès qu'il est devenu la musique la plus appréciée des Antilles francophones, jusqu'à l'arrivée du zouk. Il faut comprendre que les Caraïbes se situent à un carrefour géographique et culturel, entre la musique européenne, africaine et le jazz américain. Ce métissage explique également cette créativité.

Les arts plastiques sont-ils aussi marqués par ce syncrétisme?

Tout le monde connaît la peinture naïve haïtienne. Le terme «naïf» renvoie aux thèmes populaires choisis, à la technique en à-plat et à l'utilisation de couleurs pures. L'objectif est de transcender la vie réelle pour accéder au monde du rêve et de l'imaginaire. L'écrivain Jacques Stephen Alexis qualifiait de «merveilleux haïtien» cet univers pictural onirique et symbolique. Ces artistes ont été découverts dans les années 1940 par le peintre californien Dewitt Peters, qui leur a mis à disposition des toiles. C'est ainsi que des artistes comme Hector Hypolite, révélé par le surréaliste André Breton, ou Robert Saint-Brice, salué par André Malraux, vont acquérir une renommée internationale. Dans les années 1970, plusieurs artistes comme Jean-Claude Garoute, alias Tige, de l'école Saint-Soleil, choisissent de revenir aux sources en s'inspirant de la culture vaudou.

Depuis lors, le succès de la peinture haïtienne ne s'est ...

TROIS FILMS

SILENCE OF THE WIND

ALVARO APONTE CENTENO
PORTO RICO, RÉP. DOMINICAINE

Alors que notre vision occidentale réduit souvent le drame de la migration à la Méditerranée, cette chronique intense sur le trafic des migrants entre la République dominicaine et Porto Rico rappelle l'universalité de cette tragédie humaine. Un film sur la déchirure, la disparition et la mort, qui interpelle, sans jamais juger. **PFY**

WOODPECKERS

JOSÉ MARIA CABRAL
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

L'amour derrière les barreaux... Tournée dans la prison dominicaine de Najayo, avec de vrais prisonniers, de «vrais visages, de vraies émotions, un vrai langage», comme le note l'auteur, cette fiction offre une plongée percutante dans le monde carcéral, sa dureté, ses peurs, ses rêves de liberté. **PFY**

AYITI MON AMOUR

GUETTY FELIN, HAÏTI

Entre rêve et réalité, existence et illusions, vie et mort, ce récit de destins croisés, dans un village meurtri par le séisme de 2010, traduit la dualité d'un monde déchiré, dans un premier long métrage tourné par une Haïtienne dans son pays. Une œuvre de réalisme merveilleux qui aurait plu à l'écrivain haïtien Jacques Stephen Alexis. **PFY**

... jamais démenti. Certaines œuvres sont très cotées sur le marché international. Des écoles ont été ouvertes, tout un commerce s'est développé. J'ai bien connu Préfète Duffaut, décédé en 2012. Alors qu'il est reconnu aujourd'hui comme une figure majeure de la peinture haïtienne, je me souviens qu'il tentait de vendre ses toiles aux touristes pour pouvoir manger.

Comment expliquez-vous pareil foisonnement culturel?

Pour les Caraïbéens – et en particulier les Haïtiens – qui ont connu les colonies, l'esclavage, les guerres, les dictatures, les crises économiques et les tremblements de terre, les arts ont toujours été un exutoire. Ils permettent de se libérer, de se révolter, de crier ses frustrations, que ce soit par l'allégorie ou la dérision. La poésie, la danse, le théâtre ou la peinture sont autant de moyens de résistance. Les chants de travail hérités des esclaves permettent de dire à mots couverts la critique sociale ou politique. Ils peuvent avoir une fonction thérapeutique et psychologique.

«Les arts, dans les Caraïbes, ont toujours été un exutoire»

Charles Ridoré

Durant mon enfance, j'ai eu l'occasion de voir à l'œuvre des sociétés paysannes de travail collectif. Les journaliers reprenaient en chœur, au rythme des tambours, le chant improvisé d'un chef tournant en dérision les travers de personnages locaux, voire nationaux. Certains de ces chants, souvent repris, ont fini par devenir des classiques du répertoire populaire.

LA LIBERTÉ

Bong Joon-ho, premiers émois cinéphiles



Pour sa carte blanche au FIFF, Bong Joon-ho a notamment sélectionné *Sugarland Express* de Steven Spielberg.

FIFF/DR

Vous n'hésitez jamais à mélanger les genres, au risque de dérouter le public?

J'essaie de raconter des histoires sans suivre un genre spécifique. Tout se mélange dans notre quotidien: le comique, le tragique... Alors pourquoi pas aussi dans les films?

Votre dernier film *Okja* est sorti sur Netflix. Comment vous positionnez-vous dans le débat entre les défenseurs des salles de cinéma et les amateurs de streaming?

Okja a été conçu pour Netflix, avec une liberté artistique totale. Le streaming est une nouvelle façon de regarder des films et le cinéma ne doit pas se couper de ce nouveau canal. J'espère que les deux pourront prospérer, car j'aime évidemment toujours les salles!

Parlez-nous du prochain, *Parasite*...

C'est l'histoire de deux familles que tout oppose, l'une riche et l'autre pauvre, et qui seront confrontées à des événements surnaturels tout à fait imprévisibles.

Vous êtes l'un des cinéastes coréens les plus connus à l'étranger avec Park Chan-wook. Est-ce une préoccupation?

Je ne fais pas de distinctions entre un film que je réalise en Corée ou avec une équipe et une distribution internationales. Je n'ai jamais un public particulier en tête. Mes obsessions sont mon seul moteur. J'essaie humblement de créer des personnages dans lesquels chacun peut se reconnaître, peu importe d'où il vient.

Il paraît que vous appréciez beaucoup la Suisse, mais qu'elle vous paraît un peu inquiétante. Pourquoi?

Je trouve votre pays très beau, mais aussi étrange. Ses apparences paisibles doivent sûrement masquer des histoires terribles (*rires*). En venant en Suisse, notamment à Neuchâtel en 2009, j'ai mieux compris l'art de H.R. Giger. Cet univers sombre et violent, on le retrouve aussi dans les bandes dessinées de Thomas Ott.

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER WYSER/LIB

Sur la carte de... ► Cinéophile compulsif et fêru de cinéma de genre, Bong Joon-ho se voit offrir une carte blanche par le FIFF. Le réalisateur coréen, à qui l'on doit des films de la trempe de *Memories of Murder*, *The Host* ou *Snowpiercer*, ne laisse jamais le public indifférent. Retenu dans son pays pour la postproduction de son prochain long métrage, le cinéaste ne viendra pas à Fribourg. Depuis Séoul, il évoque avec passion les films qui ont bercé son enfance.

Qu'est-ce qui a guidé le choix de votre carte blanche?

Bong Joon-ho: Ce n'est pas mon best of de l'histoire du cinéma. J'ai choisi des films que j'ai adoré enfant, que je regardais en VHS et rêvais de voir un jour sur grand écran, pour les sensations incomparables que cela procure.

Pourquoi avez-vous retenu *Sugarland Express* de Steven Spielberg?

J'ai un rapport affectif avec ses films des



«Mes obsessions sont mon seul moteur»

Bong Joon-ho

années 1970, *Les Dents de la mer* ou *Duel*. J'avais envie de le partager avec le jeune public. Je suis aussi un grand admirateur de Vilmos Zsigmond, qui signe la photographie de *Sugarland Express*.

Ces films n'étaient-ils pas censurés en Corée dans les années 1970-1980?

Sous la dictature militaire, tout ce qui passait à la télévision était quelque peu «revu et corrigé». Dans *L'Épouvantail* de Jerry Schatzberg, Al Pacino joue un personnage homosexuel. Cet aspect était totalement gommé. Soit on retirait des images, soit le doublage ou les sous-titres faisaient abstraction de certains éléments. Dans *Retour vers le futur*, Michael J. Fox se fait draguer par sa mère, jeune, dans les années 1950. En Corée, c'est devenu sa tante (*rires*). On ne plaisantait pas avec la morale!

Qu'est-ce qui vous attire dans le cinéma de genre?

Ces films permettent de mieux montrer la nature humaine et par ce biais la vérité d'une société. Les gouvernements et autres défenseurs des bonnes mœurs tentent toujours de cacher des choses. C'est en allant chercher ce côté sombre qu'on peut mettre au jour la réalité.

Noire n'est pas leur métier

Décryptage ► Seize comédiennes noires ont signé un manifeste qui témoigne des difficultés rencontrées dans le cinéma français lorsqu'on n'a pas la «bonne» couleur de peau. Pour le FIFF, elles ont composé une rétro idéale.

Il y a tout d'abord un livre, un essai collectif, publié au printemps 2018 aux éditions du Seuil. Son nom: *Noire n'est pas mon métier*. Dans cet ouvrage nécessaire, seize comédiennes françaises noires ou métisses y dénoncent la rareté des rôles qui leur sont proposés et surtout les clichés qui y sont systématiquement associés. A croire que scénaristes, producteurs et réalisateurs n'envisagent les Noires que dans des rôles de personnages subalternes: femmes de chambre, immigrées, prostituées ou «mamas» africaines...

Parmi ces femmes qui en ont plus qu'assez d'être les panthères ou les gazelles de service – «On n'est pas au zoo de Thoiry, quoi!» –, on trouve plusieurs générations de comédiennes, de la pionnière Firmine Richard (*Romuald et Juliette*, *8 Femmes*) à Aïssa Maïga (*Les Poupées russes*, *L'Écume des jours*), en passant par l'ancienne Miss France devenue réalisatrice Sonia Rolland, ou l'habituelle des comédies et des séries TV Nadège Beausson-Diagne (*Rien à déclarer*, *Plus belle la vie*). L'une d'entre elles, Magaajyia Silberfeld, a recueilli auprès de ses camarades une liste d'une quinzaine de films qui font écho à leur combat, présentés dans la section Décryptage. Une sélection assez étonnante qui fera dire à Thierry Jobin, directeur artistique du FIFF, qu'il n'aurait jamais osé faire certains de ces choix.

C'est une rétrospective à l'opposé des clichés racistes qui s'offre ainsi aux festivaliers, des œuvres «respectueuses de la femme de couleur ou qui ont marqué son histoire». Firmine Richard a choisi le film de Coline Serreau qui l'a révélée au grand public en 1988, *Romuald et Juliette*, où elle donne la réplique à Daniel Auteuil. Elle est femme de ménage, lui est directeur général d'un grand groupe laitier... Mais l'amour sera plus fort que les différences dans cette comédie sociale rappelant par certains aspects *Pretty Woman* – qui sortira deux ans plus tard.

Aïssa Maïga a pour sa part sélectionné deux films du Burkinabé Idrissa Ouedraogo: *Tilai* (1990), Grand Prix du jury à Cannes, et *Yaaba* (1989), où le cinéaste raconte l'amitié entre un jeune garçon et une vieille femme rejetée par



Lettre d'amour zoulou de Ramadan Suleman. FIFF/DR

les habitants de son village qui la prennent pour une sorcière. Dans un genre très différent, *Black Mic Mac* de Thomas Gilou met en scène Jacques Villeret en fonctionnaire zélé chargé de faire évacuer 500 immigrés d'un foyer insalubre. Ces derniers se cotisent pour faire venir un marabout qui saura les tirer du pétrin. Ce film a permis à Isaac de Bankolé de décrocher un César du meilleur espoir en 1987. L'acteur tournera ensuite avec des réalisateurs prestigieux tels que Lars von Trier (*Manderlay*) et Jim Jarmusch à maintes reprises (*Ghost Dog*, *The Limits of Control*).

Changement de style encore avec le film d'horreur qui a conquis le public outre-Atlantique il y a deux ans et reçu l'Oscar du meilleur scénario original, *Get Out* de Jordan Peele. Son succès tient à un sous-texte politique qui trouve un écho particulier dans l'Amérique de Donald Trump et transcende cette histoire de couple interracial dont l'aventure tourne au cauchemar. Restons aux États-Unis, plus précisément dans le Sud profond, avec *Mandingo* (1975). Richard Fleischer abordait lui aussi la thématique des relations raciales, mais sur fond d'esclavage dans une Louisiane pré-guerre de Sécession. Cette sorte de version noire d'*Autant en emporte le vent* avait fait scandale à sa sortie. Parmi les œuvres clés retenues, citons encore *La Noire de...* (Ousmane Sembène, 1966), *Rue Cases-Nègres* (Euzhan Palcy, 1983) et *Daughters of the Dust* (Julie Dash, 1991). **OW/LIB**

Table ronde «Quelle place pour les femmes afro-descendantes dans le monde du cinéma?», di 17 mars, 16h10-17h40, Arena 7.

Corée, la nouvelle vague

Diaspora ► Depuis les années 2000, le cinéma sud-coréen bourgeoise et impressionne. A découvrir avec la carte blanche d'Elisa Shua Dusapin.

«Le cinéma occupe une place très importante dans la culture coréenne.» Invité par le FIFF en 2008, le cinéaste Lee Chang-dong évoquait le récent et formidable essor du septième art dans son pays. Un élan vigoureux dont témoignent les sept films choisis par Elisa Shua Dusapin, qui signe une carte blanche à l'enseigne de la section Diaspora.

Sélection «subjective et personnelle» que l'écrivaine franco-coréenne, lauréate d'un Prix suisse de littérature pour son roman *Les Billes du Pachinko* (Zoé, 2018), propose en écho à son travail romanesque, très remarqué pour son art suggestif du questionnement identitaire, sa fine écriture de l'exil culturel.

Avec une somnambulique lenteur, Hong Sang-soo explore cette même thématique dans *On the Beach at Night Alone* (2017), en suggérant le retour en Corée d'une jeune actrice auréolée d'un scandale amoureux. Sa mélancolie se berce au ressac poétique de la mer, tandis que sa langueur finit par se noyer dans le temps diffus de cette songerie désillusionnée.

Une figure de femme solitaire que l'on retrouve dans l'insaisissable *Secret Sunshine* de Lee Chang-dong, portée jusqu'à la folie par Jean Do-yeon, lauréate pour ce rôle du Prix d'interprétation féminine à Cannes en 2007. Dans une ville de province où elle s'installe au décès de son mari, une discrète pianiste perd son fils dans des circonstances tragiques. Suit une critique féroce de l'hypocrisie religieuse, tandis que l'âpre mélo-



Secret Sunshine de Lee Chang-dong. FIFF/DR

drame se mêle de comique avec la figure faussement naïve de Song Kang-ho. Acteur incontournable dont la géniale ingénuité éclaire aussi les vivifiants *Memories of Murder* (2003) et *The Host* (2006). Un polar et un film de monstre qui marient drôlerie et contestation politique, ponctuant leur bouffonnerie incongrue d'audaces formelles, de trouvailles visuelles et de suspense, dans un mélange des genres où excelle le cinéaste Bong Joon-ho (lire ci-dessus).

En creux, c'est la critique d'une société en pleine mutation que l'on devine dans ce cinéma de la nouvelle vague coréenne, foisonnant et régulièrement récompensé depuis les années 2000. Pour la prolonger, le très populaire réalisateur Park Chan-wook n'étant ici représenté que par la romance du disjoncté *Je suis un cyborg* (2006), on préférera s'intéresser aux documentaires *ExamiNation*, qui suit une lycéenne préparant jour et nuit le redoutable examen d'entrée aux universités, et *Counters*, ambigu et échevelé, où éclate l'insoutenable xénophobie que les ultranationalistes japonais réservent aux exilés coréens. **THIERRY RABOUD/LIB**

«La bibliothèque de Dimitri» sort ses deux premiers titres. Entretien avec Marko Despot, directeur de cette nouvelle collection de Noir sur Blanc qui redonne vie au fonds étranger de l'Age d'homme

LE RETOUR DES CHEFS-D'ŒUVRE

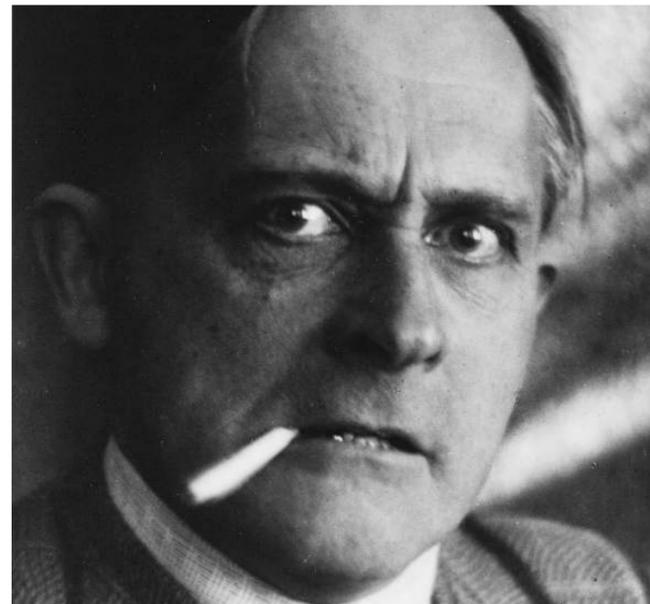
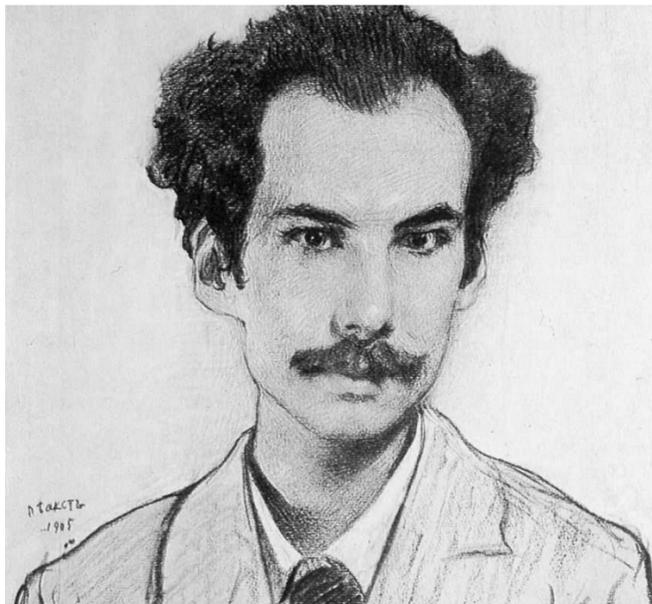
PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE PITTELOUD

Edition ► Pour tout amoureux des lettres russes, les Classiques slaves étaient incontournables: c'est sous les couvertures aux tons fauves de la fameuse collection de l'Age d'Homme qu'on a découvert Zamiatine, Blok ou Gontcharov, les nouvelles de Tsvetaïeva et les récits de Boulgakov. Constatant les lacunes de l'édition francophone dans le domaine des littératures d'Europe centrale et orientale, Vladimir Dimitrievic avait entrepris de faire traduire et de publier les grands auteurs alors méconnus de ce côté-ci du rideau de fer. Pour le lecteur s'ouvrait un monde nouveau, fascinant, des écritures sublimes et novatrices. Au décès du fondateur de l'Age d'homme en 2011, son fonds étranger comptait quelque 600 titres, avec une majorité d'auteurs russes et polonais, mais aussi un riche catalogue anglo-saxon et des ouvrages serbes, tchèques, roumains ou allemands.

Andonia Dimitrievic, l'actuelle directrice de l'Age d'Homme, ayant d'autres priorités éditoriales, les Editions Noir sur Blanc – propriété du groupe Libella dirigé par Vera Michalski – ont racheté l'an dernier la majeure partie de ce domaine étranger, dont l'exceptionnel corpus slave. «Nous avons été sollicités par des libraires et des lecteurs inquiets de la disparition de ces ouvrages, souvent épuisés, raconte Vera Michalski. Les Classiques slaves ont marqué les esprits et ouvert la connaissance de cette littérature à bien des lecteurs.»

Afin de valoriser et développer ce fonds, l'éditeur basé à Lausanne a créé

Andrei Biely dessiné par Leon Bakst. Stanislaw Witkiewicz, autoportrait avec cigarette. ÉD. NOIR SUR BLANC



une nouvelle collection, La bibliothèque de Dimitri, en hommage à Vladimir Dimitrievic. Elle vient naturellement compléter le catalogue de Noir sur Blanc, spécialisé depuis 1987 dans les littératures de l'Est. Entretien avec son directeur, Marko Despot, qui a travaillé plus de quinze ans chez l'Age d'homme.

Quelle est l'importance de ce fonds?

Marko Despot: Immense. Nous avons à présent la responsabilité du plus grand corpus de littérature slave au monde. L'idée n'est pas de donner une deuxième vie à ces œuvres, mais de les mettre au monde pour un nouveau lec-

torat. Les lecteurs ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans: ils sont moins nombreux, manquent de temps, d'attention. Nous voulons leur proposer des textes immortels. Une importante littérature slave reste par ailleurs à découvrir. La bibliothèque de Dimitri publiera aussi des inédits, qui se fondent dans le catalogue général de Noir sur Blanc de manière organique. Les prochains? *La Fabrique de papier tue-mouches*, d'Andrzej Bart, auteur de Noir sur Blanc dont j'avais reçu la traduction chez l'Age d'Homme; puis *Mon siècle, ma jeunesse*, d'Anatoli Mariengof, projet qui avait été repoussé et sortira dans notre nouvelle collection. J'ai beaucoup de projets en tête...

Comment choisissez-vous les titres à rééditer en priorité?

Notre but est d'offrir des œuvres représentatives de ce qu'était l'Age d'homme, avec un accent sur les lettres russes et polonaises. La priorité est de rendre à nouveau disponibles des livres essentiels, et il y a clairement des urgences.

Vos deux premiers titres sont deux monuments de la littérature mondiale.

Absolument. Ils étaient épuisés. *La Colombe d'argent* est le premier roman d'Andrei Biely, revu par la traductrice Anne-Marie Tatsis-Botton. *L'Inassou-*

visement, de Stanislaw Witkiewicz, anticipe l'invasion de la Pologne, la fin du monde... C'est le premier roman du XXI^e siècle, disait Dimitrievic. Les grands écrivains sont des médiums. Biely et Witkiewicz abordent des thèmes politiques, philosophiques et éthiques en visionnaires, dans une langue magnifique. Pour l'anecdote, notre correctrice nous a renvoyé le texte de Biely avec vingt corrections par page! Toutes refusées par la traductrice, qui ne voulait pas trahir son lyrisme et ses fulgurances...

Les traductions seront-elles revues?

Oui, revues et augmentées de préfaces ou de postfaces inédites. *L'Inassouvisse-*

ment montre le travail de réédition conséquent qui nous attend. Depuis 1970, il avait été réédité une dizaine de fois en français par l'Age d'homme, et je pensais qu'une relecture attentive suffirait. Mais je me suis rendu compte que certains passages n'avaient pas été justement traduits. Les noms propres, par exemple, des jeux de mots dans l'original, n'avaient pas passé la barrière de la langue. Contacté, Alain van Crugten nous a confié qu'il avait dû livrer sa traduction dans des délais très courts, pour des raisons de concurrence éditoriale, sans avoir eu le temps de la peaufiner. Près de cinquante ans plus tard, il l'a entièrement reprise – un travail titanesque. 1

LE ROMAN DE L'ÂGE D'ARGENT Russe

«Encore et encore, dans le jour sans fond, dans le gouffre bleu plein d'éclats brutaux et brûlants de lumière, le clocher de Tselebeïevo lançait ses appels sonores.» *La Colombe d'argent* d'Andrei Biely (1880 – 1934), l'un des chefs de file du symbolisme russe, décrit une secte du début du XX^e siècle qui séduit son héros, Darialski, intellectuel occidentalisé en quête d'un idéal qu'il croit trouver dans la Russie profonde. A la fois conte philosophique et roman

policier, œuvre de mystique et de poète à l'écriture éblouissante et novatrice, ce livre inclassable a influencé toute la littérature russe du siècle passé. Il devait être le premier volet d'une trilogie qui ne verra jamais le jour: le deuxième tome s'est transformé pour devenir le roman *Pétersbourg*. APD

Andrei Biely, *La Colombe d'argent*, tr. du russe par Anne-Marie Tatsis-Botton, postface de Georges Nivat, Noir sur blanc, coll. La bibliothèque de Dimitri, 2019, 448 pp.

LES VISIONS DE WITKIEWICZ

Dramaturge, philosophe et peintre, le romancier Stanislaw Witkiewicz (1885-1939) a fait entrer la littérature polonaise dans la modernité. Vingt ans avant 1984 de Georges Orwell, *L'Inassouvissement* explore les hantises du siècle et propose la vision d'une société qui asservit l'humain. Roman d'anticipation psychosociologique, pamphlet féroce, bilan des expériences person-

nelles de l'auteur et de ses idées métaphysiques, politiques et esthétiques, ce texte prémonitoire à la langue éruptive porte une interrogation pleine d'angoisse sur l'avenir de l'humanité.

APD

Stanislaw Witkiewicz, *L'Inassouvissement*, avant-propos et tr. du polonais par Alain van Crugten, Noir sur blanc, La bibliothèque de Dimitri, 2019, 632 pp.

Habiter le vide, renouer avec la fraternité

Essai ► Yann Kerninon entrelace critique de notre temps et aventures de son groupe de punk metal, manière de *Sauver le monde* en mêlant théorie, humour loufoque et action concrète.

Dans son essai *Sauver le monde*, l'écrivain breton Yann Kerninon pose un diagnostic sans appel sur notre époque: coupés du vivant du fait du développement de la technique, nous serions des déracinés en mal de passé. Notre temps serait celui de la fin de l'histoire, suivant la thèse controversée de Francis Fukuyama (1992), pour qui le consensus autour de la démocratie libérale capitaliste marque l'avènement d'une société-monde dénuée d'avenir, et par conséquent d'espoir.

Le processus de marchandisation aurait transformé toute chose en ressource exploitable: comme le bois de la forêt, les humains sont à vendre sur le marché globalisé. Exit donc l'état de poésie, le

questionnement métaphysique, le mystère de la vie. A cela s'ajoute que la surinformation, au lieu de produire des citoyens en capacité de comprendre et d'agir, secrète opinions tous azimuts et sentiment d'impuissance.

Du constat critique à la performance musicale, il n'y a qu'un pas

Restent l'errance, l'ennui, la pénurie de sens, l'incertitude. Autant de ferments, selon l'auteur, de la théorie du complot d'un côté, et de la quête de jouissance dans le divertissement et la consommation, de l'autre. Voilà qui n'est guère réjouissant. Mais Yann Kerninon ne s'arrête pas au constat; il propose aussi des pistes, en faisant son marché

chez des penseurs comme Simone Weil, Guy Debord ou Marx. Et entrevoit la possibilité de renouer avec la fraternité en habitant le vide ambiant, en retrouvant un état d'innocence débarrassé des illusions du capitalisme marchand. De là surgira l'éclair.

Paru aux Editions Buchet Chastel, l'essai de Yann Kerninon est séduisant quoique un peu foutraque. Il n'échappe pas au raccourci de pensée, à l'analyse réductrice de certains processus historiques, comme lorsqu'il tend à confondre communisme et socialisme ou à faire de la liberté humaine la pente naturelle vers le fascisme. De fait, l'auteur n'est pas un spécialiste issu du monde académique. Sa légitimité vient davantage du terrain, des ateliers pratiques qu'il anime dans une école de commerce (ES-SEC) et de la scène.

Car en marge de son activité d'enseignant et d'essayiste, il est le leader d'un

groupe de punk métal postdadaïste – Cannibal Penguin – dont les aventures se mêlent à la réflexion dans *Sauver le monde*. Parmi les tubes du groupe: «Punk centriste», créé lors de la dernière présidentielle française. Dans le clip, avec leur dégaîne à la Monty Python et leur look décalé, Yann Kerninon et ses deux acolytes fustigent «l'extrémisme mainstream» via des textes joignant l'absurde à la dérision. Et l'on comprend alors que l'auteur cherche dans le domaine des actes à incarner les fruits de ses recherches sur le plan de la pensée. Du constat critique à la performance musicale, il n'y a qu'un pas qu'il franchit très librement, indiquant au passage un possible sauvetage de notre condition par le rire et la recherche de la vérité.

MAXIME MAILLARD

Yann Kerninon, *Sauver le monde*, Ed. Buchet Chastel, 2019, 142 p.

PUBLICITÉ

Humour
Serge Papagalli
Pourquoi? Parce que!
avec Stéphane Czopek
Je. 4 AVR.
Onex - Salle Communale
20h
Vente de billets:
Spectacles Onésiens
Service culturel Migros Genève
Stand Info Balxert
Migros Nyon-La Combe
spectaclesonesiens.ch
2019
SPECIAL ONÉSIE

Chacun peut se fondre dans les personnages anonymes de l'artiste, qui vient de sortir un roman et un album. Il chantera jeudi à Voix de fête

TAMARA BONGARD

Chanson ▶ C'est un homme de mots, pas de noms propres, ni de substantifs sales ou endommagés d'ailleurs. Bertrand Belin écrit des poèmes qui sont des chansons, des livres qui sont souvent des romans. Il ne baptise pas ses personnages. Son ouvrage, *Grands carnivores* (Ed. P.O.L.), sorti en fin d'année dernière, raconte deux frères, un artiste et un «récentement promu nouveau directeur des entreprises de boulons», qui veut servir l'Empire, qui ne comprend pas l'homme avec qui il ne partage que le sang. Un jour, le valet de cage d'un cirque fraîchement installé découvre que la porte est ouverte, que les fauves se sont échappés. Peur sur la ville. L'employé se répète comme un mantra ses actions passées. Pour se rassurer, pour dompter son angoisse.

Ces antiennes, ces haïkus itératifs, Bertrand Belin en use aussi dans ses chansons, par exemple dans les paroles de «Camarade», figurant sur le dernier album de l'artiste, *Persona*, lui aussi récemment sorti. Il ressasse «J'ai travaillé à travailler, pour un travail». Pour façonner un magnifique opus, en l'occurrence.

Personnages génériques

Titre *Persona* un album sans patronyme, sauf celui de son auteur, semble ironique. «Il n'y a jamais de noms propres dans mes chansons. Soit on cite des personnes vivantes ou ayant existé, soit on parle de tout le monde. Mes personnages sont tout le monde à la fois, je ne vais pas essayer de faire vrai en inventant des noms et des prénoms à des personnages fictifs. Ce sont plutôt des personnages génériques qui endossent une entité de population entière

BERTRAND BELIN, LA VOIX DE TOUS



A l'Alhambra jeudi, Bertrand Belin sera accompagné de quatre musiciens. BASTIEN BURGER

dans laquelle chacun peut se retrouver», relève Bertrand Belin, qui sera sur scène le jeudi 21 mars au festival Voix de fête, à Genève, puis à Paléo cet été.

Comment sait-il si l'une de ses idées deviendra une mélodie ou

un roman? «Les textes de mes chansons sont très succincts. Certaines choses peuvent se chanter et d'autres non, parce que cela ne fait pas appel au même mode de réflexion. Dans mes chansons, j'essaie de repro-

duire des situations drôles ou émouvantes, surtout des émotions. Dans mes livres, il s'agit plutôt de développer des pensées», répond le Français.

Il construit ses chansons en taillant les notes et en polissant

les mots en même temps. «La musique donne des intentions, aussi dramatiques. Elle a le pouvoir de se faire plus ou moins joyeuse, plus ou moins mélancolique, plus ou moins rythmée et de donner une tonalité générale à un propos. C'est que la musique dit déjà, je n'ai pas besoin de le répéter dans les paroles», confie l'artiste, qui tire des parallèles étonnants avec le monde de la construction. «La musique c'est de l'architecture décongelée ou si vous préférez l'architecture c'est de la musique congelée. Dans l'architecture, il y a des verticales, des horizontales, des profondeurs, des transparences, des piliers, des répétitions, des fondations, des matériaux, des matières... Comme dans la musique, qui a une certaine plasticité. On peut la voir comme un matériau avec des volumes, des profondeurs, des poids, des mesures», répond ce bâtisseur de sons.

Avec The Limiñanas

Sur *Persona*, on entend des touches electro, une nouveauté. «Il y a quelques sons de synthés, un peu moins de guitare que sur mes précédents albums. Ce disque a un côté plus urbain, moins campagnard», commente-t-il. Lui qui a commencé la guitare dans les années 1980, hermétique alors aux sonorités synthétiques qui déferlaient sur la variété française, dit apprendre à aimer petit à petit ces synthés, ces vieux claviers. «L'histoire a fait son travail. Ces instruments sont désormais intégrés à l'instrumentarium, comme des instruments traditionnels. On peut en faire un emploi nouveau. J'en comprends enfin l'usage... Il m'a fallu du temps», note Bertrand Belin.

Si ses deux précédents disques ont été enregistrés à

Sheffield, ce qui a représenté «une formidable aventure humaine», il a préféré fabriquer cet opus chez lui. Il a pris le temps, a écrit des chansons jusqu'au bout, donnant une direction pour les arrangements, mais laissant ses complices exprimer leur personnalité, leur «toucher». «Je joue avec des musiciens qui ont un pedigree musical très marqué, donc évidemment cela se retrouve au final. Leur apport est considérable. Ecrire des chansons, faire des arrangements, manipuler des timbres est aussi un travail que j'aime. Je le fais au maximum, puis j'ouvre la porte à l'interprétation de mes camarades», sourit-il.

«La musique c'est de l'architecture décongelée ou si vous préférez l'architecture c'est de la musique congelée»

A l'Alhambra, il partagera l'affiche avec The Limiñanas, un duo de Perpignan débordant d'une folle énergie rock. Sur le magnifique disque *Shadow People*, les deux rockeurs ont invité Bertrand Belin à chanter. Ose-t-on espérer les voir réunis sur scène lors de cette soirée? «C'est fort possible», répond le Breton, faisant quasiment une réponse de Normand. LA LIBERTÉ

En concert je 21 mars à Voix de fête, Alhambra, Genève. voixdefete.com

Renaissance musicale de Caroline Boissier-Butini

Classique ▶ **Pianiste et compositrice préromantique de grand talent, la Genevoise renaît grâce à l'action d'une association.**

Quand elle se rend à Paris avec son mari, début 1818, Caroline Boissier-Butini a trois objectifs en tête: s'acheter un piano à queue (et un autre pour son père), publier certaines de ses œuvres et se mesurer aux meilleurs pianistes de Paris et de Londres. On le sait car c'est consigné dans son journal de voyage. Pour le reste, il y a des trous dans la biographie de cette musicienne née à Genève le 2 mai 1786 et décédée le 17 mars 1836 (emportée par un cancer du sein). Brillante pianiste et compositrice, elle est une des rares femmes à avoir exercé à ce niveau, quasi professionnel – dans les limites qu'autorisent les conventions sociales de la haute bourgeoisie.

Autrice de six concertos pour piano, Caroline Boissier-Butini est redécouverte. Une association créée en 2017 s'occupe de diffuser son œuvre et de la faire connaître au public. Trois concerts ont lieu ce week-end à Genève et à Rolle (VD), un autre est prévu en mai à La Chaux-du-Milieu (NE). Ces événements sont organisés conjointement avec l'association Harmonia Helvetica: on y entendra pour la première fois le concerto pour piano n° 5, dit «irlandais», de la Genevoise.

«Elle est sans doute la meilleure musicienne de sa génération, tous sexes confondus», juge Irène Minder-Jeanerret, musicologue et vice-présidente de l'Association Caroline Boissier-Butini. La vie musicale bourgeoise se développe timidement au début du XIX^e siècle, les talents ayant en outre tendance à s'expatrier dans des contrées plus propices à une carrière. Héritage calviniste, contexte politique aussi. Car la position centrale de Genève en Europe, cernée de grandes puissances et sortant d'une domination française de plus de quinze ans, en fait une «république hérisson» qui mise sur ses atouts stratégiques – la finance en premier lieu. Dans cette période musicale creuse, qui marque la transition entre classicisme et romantisme, Caroline Boissier-Butini est une contemporaine de Frédéric Kalkbrenner, Carl Maria von Weber, John Field, Johann Nepomuk Hummel.

«Le père de Caroline, médecin réputé, mélomane et lui-même musicien amateur, repère tôt son talent exceptionnel et l'encourage. Elle se produit très jeune dans les salons et subjugue tous ceux qui l'entendent. Y compris le jeune Franz Liszt, de passage à Genève. Elle craint ensuite que sa visibilité excessive ne compromette ses chances de se marier. Heureuse-

ment, Auguste Boissier, qu'elle épouse à 22 ans, s'en accommode et l'accompagne dans ses déplacements.»

La carrière de la Genevoise ne décollera pourtant pas. Et il faut une association pour mener aujourd'hui un



travail de réhabilitation par l'édition de partitions (conservées à la Bibliothèque de Genève), de disques (deux CD à ce jour) et des concerts. Les interprètes qui se glisseront au piano ce week-end sont des hommes... Hasard ou

signe que Caroline Boissier-Butini reste un symbole trop discret. Le 8 mars dernier, sur France Musique, l'ancienne ministre Roselyne Bachelot la comparait à Fanny Mendelssohn et Clara Schumann dans le billet qu'elle lui consacrait pour la Journée internationale des femmes. Compliment qui renvoie à la *Allgemeine musikalische Zeitung* de Leipzig, laquelle, dans son édition du 1^{er} mars 1815, saluait «la facilité inouïe [de Madame Boissier] sur le piano-forte».

L'œuvre de Caroline Boissier-Butini sera peut-être un jour enseignée au Conservatoire. En attendant, on découvre ce Concerto «irlandais» qui célèbre un imaginaire d'indépendance et de nature sauvage très en vogue à l'époque, avec la citation explicite d'un air populaire celtique. Identification d'une femme d'extraction bourgeoise à la cause du peuple, qu'on retrouve aussi dans son concerto *Suisse* basé sur le *Ranz des vaches*. Les temps changeaient, un souffle de liberté soufflait sur l'Europe qui, sans doute, faisait écho aux aspirations intimes d'une artiste contrainte par sa propre condition.

RODERIC MOUNIR

Concerts: Rolle, ve 15 mars à 20h (temple, entrée libre, collecte). Genève, sa 16 à 20h, di 17 à 17h (Société de lecture, entrée 45 francs). La Chaux-du-Milieu, di 12 mai à 20h (temple, entrée libre, collecte). Rés: info@carolineboissierbutini.ch

Stéphane Goël arpente l'île de Robinson Crusoe, colonisée par un baron bernois au XIX^e siècle, entre fantasmes utopiques et métaphore contemporaine du repli helvétique. Entretien

UN ROBINSON SUISSE ET SON HÉRITAGE

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIEU LOEWER

«**Insulaire**» ► Abandonné en 1704 sur l'île de Más a Tierra au large de Valparaíso, le corsaire écossais Alexandre Selkirk y surviva seul durant quatre ans. Son histoire a inspiré à Daniel Defoe le roman *Robinson Crusoe*. En 1877, l'aristocrate bernois Alfred von Rodt devient gouverneur de ce rocher perdu dans le Pacifique, où l'ancien mercenaire fonde une colonie. Fasciné par ce personnage excentrique, Stéphane Goël retrace son aventure dans un documentaire. Prêtant au baron la voix off de Mathieu Amalric, *Insulaire* déroule le récit romanesque des déboires de ce Robinson suisse, qui a établi son royaume utopique sur une terre inhospitalière.

Le cinéaste vaudois est aussi allé à la rencontre de ses descendants, farouches insulaires vivant aujourd'hui de la pêche et de l'élevage dans des conditions précaires. Dévastée par un tsunami en 2010, l'île chilienne attire désormais de nouveaux résidents dont la présence bouscule son écosystème et sa petite communauté. Face à cette immigration mal vécue, les familles «indigènes» rêvent d'autonomie politique et réactivent la figure du patriarche Von Rodt pour affirmer une identité matinée de folklore helvétique.

Une île peut en cacher une autre. A l'autre bout du monde, dans les paysages exotiques et grandioses de Más a Tierra, Stéphane Goël file la parfaite métaphore d'une Suisse insulaire, qui se vit comme un paradis menacé par les «invasions» étrangères. Au-delà des échos helvétiques, ce remarquable documentaire esquisse une réflexion sur la nature délétère des constructions identitaires, toujours fondées sur l'exclusion. Rencontre avec son réalisateur, dont on fera encore le portrait la semaine prochaine.

Insulaire retrace-t-il une utopie ou une dystopie?

Stéphane Goël: Les deux. Le film part d'une utopie pour raconter une dystopie. Chez Alfred von Rodt, l'utopie l'emporte sur la réalité. Il persévère malgré les échecs et fait corps avec son île, où il est mort dans la misère et la souffrance. Cet homme trouve l'accomplissement de son destin dans une obstination qui confine à la folie. Il ira jusqu'au bout de son fantasme. Et celui-ci n'est d'ailleurs pas très élevé, c'est le rêve de conquête d'un colon. Une conquête un peu surréaliste, à l'échelle helvétique: son «royaume» est un caillou dont la super-



Les descendants du baron Alfred von Rodt, fiers de leurs origines helvétiques. FIRST HAND FILMS

ficie couvrir un dixième du lac Léman, une terre hostile dont seuls 4 km² sont habitables. L'île vit dans un équilibre très fragile, on est loin de l'utopie réalisée!

Il y a deux films en un. Entre passé et présent, ils parlent tous les deux de la Suisse...

Alfred von Rodt est un homme qui met tout en œuvre pour fuir son pays. Il ira en France, en Autriche, puis en Amérique latine jusqu'à cette île. Son voyage le mène au bout du bout du monde – où il fonde une petite société bien rangée, fait venir des vaches pour produire du lait et du fromage! Il reproduit ainsi de manière un peu absurde le monde qu'il a quitté.

Aujourd'hui, dans une démarche de construction identitaire, ses descendants essaient de se réinventer un lien imaginaire avec la Suisse. Une Suisse de pacotille avec des drapeaux, la célébration du 1^{er} Août, une visite de l'ambassadeur... Or Von Rodt ne leur a pas transmis les us et coutumes helvétiques, la langue ou la nationalité. Et pourtant, il y a bien quelque chose de très suisse dans

le rapport au monde de ces insulaires: un désir très fort d'autonomie, une mentalité d'assiégés, une défense de la frontière légitimée par le manque de ressources – comme dans l'initiative Ecopop en 2014! En même temps, ils sont complètement dépendants des importations du continent. Cette île perdue au milieu de l'océan nous renvoie à nos propres contradictions.

Avez-vous d'emblée pressenti la dimension métaphorique de cette histoire?

L'idée de départ était de raconter le destin rocambolesque du baron Von Rodt. A l'automne 2016, en repérages avec mon scénariste Antoine Jaccoud, nous avons été frappés par le miroir que nous tendait la réalité contemporaine de l'île. La figure du père fondateur réémerge avec l'arrivée de nouveaux résidents après le tsunami de 2010. Les descendants des treize familles venues avec Von Rodt se disent «indigènes» et revendiquent leurs droits sur ce territoire. Certains d'entre eux tiennent des propos très UDC sur les étrangers, l'indépendance politique, le «y'en a point comme

nous». Ils convoquent souvent l'image de l'Eden et voient leur communauté comme un modèle de bonheur universel, mis en danger par l'immigration chilienne du continent – ceux qu'ils surnomment les *plásticos*, porteurs de tous les maux.

Comment avez-vous travaillé avec le scénariste Antoine Jaccoud?

Nous avons écrit ensemble le traitement, qui définit nos intentions. Que va-t-on aller chercher au tournage? Que veut-on raconter sur cette communauté? Avec quels personnages? Antoine intervient ensuite au montage. Il apporte un œil frais, encore chargé du désir premier. Il a aussi rédigé la narration de Von Rodt. On s'est inspiré de ses lettres, de ce qu'on peut y lire entre les lignes. Sa correspondance était trop opératoire et objective, plate et «documentaire»; il fallait y injecter de la fiction, donner une personnalité et une voix au baron. On s'est longtemps demandé quel point de vue adopter. Est-ce un récit épistolaire au présent? Le regard rétrospectif d'un vieil homme? Un fantôme qui parle de l'au-delà? Finalement, c'est à la fois Von Rodt qui s'adresse à ses descendants et l'île à ses habitants.

Pourquoi avez-vous choisi le comédien français Mathieu Amalric pour cette voix off?

Nous avons fait des essais avec plusieurs personnes. Fallait-il une voix juvénile, celle du jeune Von Rodt encore dans l'élan de l'utopie? Ou sépulcrale? Mais elle aurait paru très théâtrale. Ou plus réaliste, avec un accent alémanique ou espagnol, des phrases en bärndütsch? On aurait pu solliciter Bruno Ganz... Et puis, Antoine ayant travaillé avec Mathieu Amalric, j'ai pensé à lui. J'adore sa voix de fumeur, un peu rocailleuse. On y sent aussi une cassure, une fragilité. C'est une voix sans âge, mais celle de quelqu'un qui a bourlingué. Elle exprime par ailleurs une tension qui correspond bien à Von Rodt. Le personnage s'est vraiment incarné avec son interprétation. I

¹ Lire aussi l'interview du scénariste Antoine Jaccoud, parue dans le Mag du 10 août 2018 («Ecrire dans l'ombre»).

Séances en présence du cinéaste: ve 15 mars à Pully (CityClub, 20h), sa 16 à Oron (20h), di 17 à Ste-Croix (Royal, 17h30), ma 19 à Vevey (Rex, 18h30), me 20 à La Chaux-de-Fonds (ABC, 17h30), sa 23 à Neuchâtel (Rex, 18h), ma 26 à Martigny (Casino, 18h) et Bex (Grain d'Sel, 20h), sa 30 à Lausanne (Palais de Rumine, 18h30), lu 1^{er} avril à Aubonne (Rex, 20h30), di 28 à Château-d'Éx (Eden, 17h) et me 15 mai à Rolle (Casino Théâtre, 20h).

Des amours peu orthodoxes

«**Le Merveilleux Voyage de Wolkenbruch**» ► Michael Steiner est une heureuse anomalie dans le paysage du septième art helvétique, très auteuriste et fort de son savoir-faire documentaire. Lui s'illustre dans la fiction, en artisan décomplexé d'un cinéma populaire qui semblait impensable ici; il revisite des genres éprouvés, transposés dans le contexte suisse. La formule a fait ses preuves en 2005 et 2006 avec les cartons du film pour enfants *Je m'appelle Eugen* (581 000 entrées) et du thriller *Grounding - Les Derniers Jours de Swissair* (378 000 entrées). Après une réussite plus modeste (143 000 pour le fantastique *Sennentuntschi*) et un ratage en règle (15 000 pour le slasher *Das Missen Massaker*), le cinéaste retrouve les faveurs du public avec *Le Merveilleux Voyage de Wolkenbruch* (277 000 entrées à ce jour).

Adaptation d'un roman à succès de Thomas Meyer, le film conte l'éducation sentimentale et l'émancipation de Motti (Joel Basman), jeune juif orthodoxe que sa mère est pressée de marier selon la tradition. Or le blanc-bec tombe amoureux de la solitaire Laura (Noémie Schmidt), une non-juive... Matriarcat possessif et père complice, rendez-vous arrangés avec de potentielles fiancées, entretien sibyllin chez le rabbin: ce *Merveilleux Voyage* reconduit les ressorts et archétypes de la comédie romantique en milieu religieux hostile. Aidé par d'excellents comédiens, Michael Steiner tire habilement ces ficelles, maniant la caricature sans évacuer l'émotion. On apprécie en particulier les apartés où le malheureux Motti nous confie ses réflexions désabusées, initie le spectateur béotien au judaïsme, ou explique les subtilités du yiddish – on apprend ainsi que la prononciation du mot «postérieur» informe sur son envergure! Avec une mention pour la séquence qui, du berceau au cercueil, retrace en quelques secondes l'existence modèle d'un bon



juif orthodoxe. Ou celle, fantasmée, où la mère en furie tente de poignarder l'élu de son cœur.

Certes, la comédie aurait gagné à adopter un rythme plus soutenu et à donner davantage dans le burlesque – comme à éviter de citer immodestement Woody Allen. En revanche, le cinéaste navigue avec une belle assurance entre les registres (comique, sentimental et dramatique), négociant ça et là de délicates ruptures de ton. Car ce «voyage vers l'autodétermination» ne sera pas sans douleurs et soulève des questions existentielles – avec le slogan de l'agence d'assurances paternelle en guise de philosophie: «Dans la vie, on ne sait jamais ce qui peut arriver...»

Bref, valant mieux que bien des comédies françaises, *Le Merveilleux Voyage de Wolkenbruch* méritait amplement une sortie romande. Et ne saurait rentrer bredouille des Prix du cinéma suisse, le 22 mars prochain à Genève, avec ses cinq nominations dans les catégories meilleurs film, scénario (Thomas Meyer), interprétation masculine (Joel Basman) et second rôle (Noémie Schmidt et Sunny Melles). **MLR**

Le corps des femmes

«**#FemalePleasure**» ► Mariée de force à 17 ans, Deborah Feldman a fui la communauté hassidique de Brooklyn avec son fils. Excisée à 7 ans en Somalie, Leyla Hussein dénonce une pratique traditionnelle criminelle. Violée au couvent, Doris Wagner interpelle le Vatican. Confrontée au harcèlement en Inde, Vithika Yadav a lancé une plateforme d'éducation sexuelle. Enfin, l'artiste japonaise Rokudenashiko célèbre le vagin dans des œuvres qui lui ont valu un procès pour obscénité. Documentaire choral et militant, *#FemalePleasure* brosse le portrait réjouissant de ces femmes admirables et de leurs combats contre une misogynie sans frontières aux racines religieuses.

Le projet du film tient dans son sous-titre: «Cinq femmes, cinq cultures, une histoire.» A travers leurs expériences et témoignages, la Zurichoise Barbara Miller expose la «diabolisation structurelle, universelle et millénaire du corps féminin et de sa sexualité». Son panorama planétaire est éloquent. Au-delà des différences culturelles, le plaisir féminin reste un tabou et la mainmise sur le corps des femmes – véritable obsession patriarcale et religieuse – apparaît comme un effroyable instrument de la domination masculine. Si certaines ont vécu sa violence dans leur chair, les

protagonistes de *#FemalePleasure* ne se posent pas en victimes mais en activistes résilientes, luttant vaillamment pour faire évoluer les mentalités et défendre le droit des femmes à disposer de leur corps.

Si la démonstration fait mouche, l'exercice kaléidoscopique trahit toutefois ses limites. Ce plaidoyer «poing levé» (voir l'affiche) se résume à une galerie de portraits empathiques privilégiant l'émotion, à un *feel good movie* documentaire dont l'approche globalisante se révèle finalement superficielle – les combats emblématiques de ces femmes auraient chacun mérité une analyse approfondie qui en souligne à la fois le caractère universel et particulier, là où ils se jouent. Reste ainsi l'impression, hélas frustrante, d'un zapping très télévisuel. **MLR**

lecourrier.ch

SUR NOTRE SITE

«**DEPUIS MEDIAPART**» Retrouvez la critique du documentaire tourné à la rédaction du journal en ligne par Naruna Kaplan de Macedo.

ÉLOGE DES TAISEUX

FRANCK BOUYSSÉ Dans son cinquième roman, *Né d'aucune femme*, l'écrivain français conte la vie d'une jeune fille vendue par son père. Hallucinant.

EUGÈNE ÉBODÉ

Livres ► Nous avons fait connaissance sur un plateau de télévision, dans une émission littéraire où les lumières semblent faites pour éblouir. Il était serein, un rien absent. Mais nous avons initié, là, sous les projecteurs de La Grande Librairie, une belle conversation. A la fin de la joute cathodique, autour d'un verre convivial, nous avons poursuivi la musique des mots. Bien qu'enseignant de profession et fils d'un professeur et d'une institutrice, Franck Bouysse s'est presque excusé de sa présence dans le monde des lettres: «Je n'ai pas appris la littérature...», a-t-il lâché. Une manière de répondre à François Busnel qui, à juste titre, avait un peu plus tôt présenté *Né d'aucune femme* comme l'un des événements de la rentrée littéraire de janvier 2019.

Dans le bruissement des voix et des verres qui s'entrechoquaient, l'écrivain à la courte barbe s'est livré à quelques confidences sur son dernier, cruel et lumineux roman: «Ce livre vient d'un entrefilet que j'ai lu il y a quinze ou vingt ans dans un journal.» La terrible histoire de Rose s'est déroulée à la fin du XIX^e siècle, en Corrèze, dans un hameau proche du lieu de naissance de Franck Bouysse – né en 1965, à Troche. Entre l'imposant monastère des Chartreux appelé Le Glandier et un manoir digne des romans d'Edgar Allan Poe, un paysan qui n'en peut plus de tirer le diable par la queue décide de vendre sa fille aînée âgée de 14 ans à un maître des forges. Le pansu et sévère propriétaire du manoir s'empresse de réduire l'enfant au rôle de boniche et d'esclave sexuelle. Le père de

l'enfant, tenaillé par les remords, essaie de reprendre sa fille. Il est rossé puis précipité dans la forge du farouche maître. Un sommet d'inhumanité parcourt ce roman actuellement en lice pour au moins six grands prix littéraires.

Victoires éphémères et défaites éternelles

Né d'aucune femme vient après le vertigineux *Grossir le ciel* (La Manufacture de livres, 2014), qui a rallié de nombreux prix de lecteurs, dont celui du Polar SNCF en 2017. Il se situait aussi dans la veine du décentrement, ces terres de littérature, loin de Paris, qui vibrent sous les vents hurlants, dans une nature sauvage, portant au loin le souffle des bergers comme l'haleine de mulets chargés de paysans harassés tels que vantés par Giono. Franck Bouysse reprend ici la langue alerte, précise, chirurgicale et diablement bêchueuse d'émotions d'un Mallarmé fusionné à un André Chamson relatant l'effroi et le droit dans *Le Crime des justes*.

Bouysse ouvrait *Grossir le ciel* par «une drôle de journée», avant de lancer l'histoire dans les Cévennes, entre Alès et Mende, pour décrire un monde de taiseux, en apparence minimaliste, où un homme-ours dans un coin paumé s'aperçoit qu'un curé sans âge est mort. Point de manière naturelle. Le mystère le happe. Iront-ils ensemble grossir les âmes expédiées au ciel? Telle est l'énigme admirable.

Ce que l'auteur contextualise, ce sont d'abord les couleurs de la nature, les horizons striés, puis les destins figés: «Il y avait aussi des couleurs qui disaient les saisons, des animaux, et puis des humains, qui tour à tour es-



Ses romans sont ancrés dans une nature sauvage, un monde inchangé qui fait écho à sa Corrèze natale. DR

péraient et désespéraient, comme des enfants battant le fer de leurs rêves, avec la même révolte enchâssée dans le cœur, les mêmes luttes à mener, qui font les victoires éphémères et les défaites éternelles.» L'auteur veut-il engager une réflexion? Une pause avant le drame? Non, il va sur la route.

Résistances

Faulkner n'est pas loin. Le Mississippi, que Franck Bouysse a tenu à visiter quatre ans plus tôt avec son épouse et ses enfants, le fascine. Il lui parle de la défaite des Indiens, l'appelle à aller humer, par lui-même, ce que résistance veut dire. Il l'a saisi un soir, à la Nouvelle-Orléans. Par hasard! Il était tombé sur un bouquiniste qui l'introduisit dans sa roulotte, où Bouysse tomba sur des photographies originales de Curtis. Notre Brivois sentit remonter dans ses

souvenirs de jeunesse les portraits qu'il collectionna jadis, et qui exhalèrent l'odeur âcre du sang versé par les Indiens sur les champs de bataille. Lui remonta en mémoire le goût amer des défaites subies par les héros amérindiens de son enfance: Sitting Bull, Geronimo, Little Hawk, Keokuk, Pontiak... Franck Bouysse parlerait des heures entières de ces Indiens, du génocide qui les frappa par la diffusion des bactéries et culmina avec la logique d'asservissement des conquistadors.

«Ne jamais emmerder le monde»

L'écrivain raconte aussi son éducation à la campagne, le temps où il se goinfrait de *Moby Dick*, des ouvrages d'Henri Troyat et de Jules Verne, avant de s'emparer des Larry Brown, Cormac McCarthy ou Enrique Vila-Matas, sous le regard bienveillant

de grand-mère Marie et de Jorette, sa mère. «Ma grand-mère adorée a enduré sa vie durant sans emmerder le monde», glisse-t-il. Il évoque ensuite son environnement inchangé, auquel il tient: la nature, les grands arbres, les courses dans les épineux, les marches dans la forêt humide, le bois. Des plaisirs que rien ne corrompt: «Quand je rentre chez moi, à la ferme, non loin de l'endroit où reposent mon père et ma grand-mère partis au large il y a vingt ans, presque dans la même rafale de vent qui emporte les êtres et les choses, je tronçonne, je fends, je scie, je lève la pâte puis je fais cuire du pain dans le vieux four ancestral pour régaler la famille et les amis.» Là est son lieu de ressourcement. Il y vit.

Un autre de ses plaisirs est l'apiculture et le moment de suivre les pas de l'oncle Jean, le sourcier exceptionnel: «Un per-

sonnage! s'écrie l'écrivain. C'est mon Indien fabuleux! Muni d'une montre de mon grand-père et jonglant avec des cailloux dans une main, il sait dire à quel endroit exact trouver de l'eau, à quelle profondeur il faut creuser et, surtout, il peut annoncer dans la foulée le débit de la source.» C'est en arpentant la terre de Corrèze derrière cet oncle mais aussi auprès de son autre compagnon, «touche-à-tout génial» et ami de toujours, Pierre Demarty, que l'écrivain polit souvent ses histoires. On aimerait les suivre pour saisir, sous l'immobilité des pierres et le silence des arpenteurs, le contraste avec la volubilité des âmes, pour reprendre une formule de *Grossir le ciel*. 1

Franck Bouysse, *Né d'aucune femme*, La Manufacture de livres, 2019, 336 pp.
L'auteur est en dédicace sa 16 et di 17 mars au salon Livre Paris, Stand Livre de Poche.

